

I.S.S.N. 1141 - 135 X

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXXVIII ANNEE 2001
4^e LIVRAISON

TARIFS

Cotisation (sans envoi du bulletin)	15,24 €
Cotisations pour un couple (sans envoi du bulletin)	30,49 €
Cotisation et abonnement au bulletin	39,64 €
Cotisations et abonnement au bulletin pour un couple	54,88 €
Abonnement au bulletin seul (si vous ne souhaitez pas être membre)	43 €
Abonnement au bulletin pour les collectivités	43 €
Droit de diplôme (uniquement pour les nouveaux adhérents)	7,62 €

Il est possible de régler sa cotisation, par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W, ou par chèque bancaire adressé au siège de la compagnie (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux).

Les personnes de moins de vingt-cinq ans désireuses de recevoir le Bulletin sont invitées à le demander à la S.H.A.P.. Ce service est assuré gratuitement.

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit :

Les dispositions mentionnées dans le Code civil, article 543, s'appliquent dans leur intégralité à la présente publication. Toute reproduction publique, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est soumise à l'autorisation écrite du directeur de la publication, laquelle a fait l'objet d'un dépôt légal.

La S.H.A.P. est reconnue d'utilité publique. A ce titre, elle est autorisée à recevoir dons et legs.

Notre bibliothèque est à la disposition des membres chaque samedi de 14 heures à 18 heures.

Le secrétariat est ouvert le mardi, mercredi et vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures, ainsi que le jeudi de 9 heures à 12 heures.

Pour tous renseignements : tél./fax : 05 53 06 95 88

e-mail : shap24@yahoo.fr

© S.H.A.P. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur de la publication.

**Le directeur de la publication : Jacques Lagrange
S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 PERIGUEUX**

Commission paritaire n°63667

I.S.S.N. 1141 - 135 X

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXXVIII ANNEE 2001
4^e LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 4^e LIVRAISON 2001

● Compte rendu de la séance	
du 1 ^{er} août 2001.....	563
du 5 septembre 2001	569
du 3 octobre 2001	573

Thème : Derrière les pierres, il y a les hommes

● Editorial.....	577
● Contribution à l'étude du Gravettien de l'abri Pataud, (Dordogne) : Etude techno-typologique de l'industrie lithique du niveau 5 : <i>Front</i> , attribuée au Périgordien IV (Leandro E. Leoz).....	579
● Interrogations et réflexions autour de la plaque-boucle de La Fontaine de Girondeau, commune de Léguaillac-de-l'Auche (Stéphane Baunac).....	597
● Le suaire de Cadouin et son frère : le voile de sainte Anne d'Apt (Vaucluse). Deux pièces exceptionnelles d'archéologie textile (Brigitte et Gilles Delluc).....	607
● Un prieuré oublié : Saint-Martin de Lamonzie (Jean-Jacques Audebert †)	627
● Un château méconnu du Nontronnais : le Repaire à Saint-Front-sur-Nizonné (Hervé Lapouge)	629
● L'hôtel de Méredieu, 14, rue du Plantier, à Périgueux (Alain Ribadeau Dumas)	641
● Notre-Dame de l'Assomption de Saint-Priest-les-Fougères (Pierre Ortega)	651
● Restauration de l'église Sainte-Anne de Pezuls (Marianne Chevallier)	665
● Restauration extérieure, intérieure et assainissement de l'église Notre-Dame d'Atur (François Gondran)	673
● Avec les auteurs de la Société : de l'écriture au livre (suite) (Marie-Pierre Mazeau-Janot).....	687
● Excursion du 8 septembre 2001 (Alain Ribadeau Dumas et Pierre Pommarède)	689
● Notes de lecture : <i>Patrimoine et paysages culturels, actes du colloque international de Saint-Emilion 30 mai-1^{er} juin 2001</i> ; Gérard Fayolle : <i>Les nouvelles ruralités, les villages et la mondialisation</i> ; Robert Besse, Bruno Durand, Jean-Pierre Rudeaux : <i>Thiviers et son canton</i> ; Jean-Louis Leclair, Christian Malafaye, <i>Essais, Savinien Cyrano, Edmond Rostand</i>	697
● Vient de paraître : <i>L'art rupestre en péril</i> de P. Vidal (Brigitte et Gilles Delluc)	699
● Les petites nouvelles (Brigitte Delluc).....	702

Le présent bulletin a été tiré à 1 400 exemplaires.

Cette livraison a été conçue et réalisée par Jacques Lagrange
et Marie-Pierre Mazeau-Janot, avec la collaboration de la commission
de lecture et de Sophie Bridoux.

**Photo de couverture : L'escalier de l'hôtel de Méredieu, 14, rue du Plantier,
à Périgueux (photographie A. Ribadeau Dumas).**

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Il n'est pas nécessaire, pour être publiés, que les travaux aient fait l'objet d'une présentation en séance publique par leur auteur. On est prié d'adresser les textes (et disquette si possible) à : M. le directeur de la publication, Bulletin de la S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 PERIGUEUX. Les manuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Sauf demande expresse, il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter. Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de cinquante exemplaires tirés à la suite. Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.

Comptes rendus des réunions mensuelles

SEANCE DU MERCREDI 1^{er} AOUT 2001

Président : le père Pommarède, président.

Présents : 85. Excusés : 13.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FELICITATIONS

- Mlle Fanny Saint-Martin, reçue à l'agrégation d'histoire.
- M. André Morel, chevalier de l'ordre national du Mérite.
- MM. Roger Boudrie et Alain Roussot, nommés chevalier des Arts et Lettres.

NECROLOGIE

- Marcel Santenard.

ENTREES DANS LA BIBLIOTHEQUE

Entrées de livres

- Bombal (Eusèbe), Joudoux (Robert), *Histoire de l'église d'Argentat*, Tulle, Lemouzi, n° 158 bis, juin 2001 (don de R. Joudoux)
- Delluc (Brigitte et Gilles), Roussot (Alain), Roussot-Larroque (Julia), *Connaître la préhistoire en Périgord*, éd. Sud Ouest, 2001, 2 exemplaires (don des auteurs). Nouvelle édition refondue et corrigée
 - Penaud (Guy) et Pajot (illustrateur), *L'âge d'or de la langue d'oc, les troubadours périgordins*, Périgueux, La Lauze, 2001 (don de l'auteur)

- Carcenac (Michel), *Le roman du suaire*, Belvès, éd. du Hérisson, 2001, 2 exemplaires (don de l'auteur)
- Boussuges (Jean), *Bacofin*, Périgueux, S.P.H., 2001 (don de l'auteur)
- Girault de Saint-Fargeau (A.) (d'après), *Dictionnaire historique des communes du Périgord* (extrait du *Dictionnaire des communes*, éd. Gustave Havard, 1844), éd. du Bastion, s.d.
- Gossare (Miton), *Être femme en Périgord au XIX^e siècle*, Castelnaud-la-Chapelle, L'Hydre, 2001
- Ratonnat (Jean-François), *La vie d'autrefois en Périgord*, éd. Sud Ouest, 1995
- Stephan (Bernard), *Gens et métiers du Périgord*, Royer (coll. Mémoire du terroir), 2001
- Mandon (Guy) et Samouillan (Aline) (sous la dir. de), *Périgueux, ville occitane, Istòria d'una vila per'na Felibrejada, Histoire d'une ville pour une Félibrée*, éd. Comité de la Félibrée de Périgueux, 2001
- Nidos (Denis) (photographies) et Carrier (Maria), *Le cœur et l'ouvrage, artisans immortels*, éd. La Lauze/France-Bleu, 2001.

Entrées de documents, tirés à part, brochures, photographies

- Cathédrale Saint-Front à Périgueux, plan (s.d.) avec indication des "œuvres de Mr Abadié", et élévation E-W avec indication du "niveau de la chapelle Saint-Antoine" à l'est et du "niveau ancien de la vieille église et de l'ancien chœur" à l'ouest (don de J.-L. Sartori)
- *L'Orgue*, n° 77, 1955 et n° 78, 1956 : avec un article sur les orgues du Périgord
- Philippe Boiry d'Araucanie, message à la nation mapuche, 24 juin 2001 (avec un historique de la nation mapuche), tapuscrit (don de l'auteur)
- Bonneau (Georges), *Ferme cloître à Palat (Tiaret), Algérie, 5-6 décembre 1956*, tapuscrit (don de l'auteur)
- Général Malleterre, plaques évoquant sa mémoire aux Invalides à Paris, 4 photographies (don de P. Martial)
- Malouvier (Guy), "Le cimetière juif d'Ennezat (Puy-de-Dôme)" (épigraphie hébraïque médiévale), *Revue des Etudes juives*, 1978, avec une étude de Gérard Nahon sur le même sujet (1986), photocopies (don de l'auteur)
- Courget (Paul), *Réception de M. Jean Dalba à l'académie des lettres et arts du Périgord par M. Paul Courget, écrivain, membre de fondation de l'A.L.A.P.*, Lanouaille, micro-édition Catherine Clergerie, s.d., photocopies (don de J.-L. Leclair)
- La Clergerie (François de), *Recherches radiesthésiques sur le château de la Rolphie* (don de l'auteur)
- Rocal (Georges), extrait de *La Baguette des baguettisants* concernant la radiesthésie, *Mercur de France*, 1924, tapuscrit (don de F. de la Clergerie).

REVUE DE PRESSE

- *Périgord hebdo*, n° 1442, 13 juillet 2001, n° 1443, 20 juillet, n° 1444, 27 juillet 2001 : grottes de Cussac et de Rouffignac, site de Pech de l'Azé, château de Bridoire

- *Sud Ouest*, juin et juillet 2001, extraits : châteaux de Bridoire et de Lanquais, autoroute A89, moulin de Taillepetit et maison forte de Belisle à Annesse-et-Beaulieu, musée gallo-romain (don de A. Bélingard), crime d'Escoire (don P. Pommarède)

- *Courrier français*, n° 2963, 29 juin 2001 : musée gallo-romain

- *Bulletin du G.R.Hi.N.*, CR 296, 2001 : Aurillac-du-Périgord

- *Revue de l'Agenais*, 128^e année, n° 2, 2001 : à propos de H. de Lacaze-Duthiers (suite à l'article de J.-L. d'Hondt, *B.S.H.A.P.*, 2001, p. 53-80)

- *Bulletin de l'A.R.A.H. du pays de La Force*, n° 21, 2001 : élections législatives au pays de La Force avant la guerre 1914-1918, un forgeron déserteur à Fraysse au XIX^e siècle, commerçant ambulant dans la première moitié du XX^e siècle, patrimoine de pays, ordonnances médicales du début du XIX^e siècle, toponymie de Bosset

- *Lemouzi*, n° 159, 2001 : Paul Magnaud (1848-1926) juge à Saint-Yrieix, né à Bergerac

- *Archéologie médiévale*, t. 29, 1999 : fouilles du parvis de l'abbaye de Brantôme

- *Périgord moun país*, n° 784, 2001 : une rue de Paris au nom de Louis-Marie de Belleyme

- *Sites et monuments*, n° 174, 2001 : grotte de Cussac, projet de musée à Sarlat dans l'hôtel de Plamont, réhabilitation du marais de Groléjac, inscription à l'inventaire supplémentaire du château de La Chapelle-Faucher

- *Le Festin*, n° 38, 2001 : poème du XIV^e siècle conservé aux Archives départementales, cathédrales Saint-Front de Périgueux et Saint-Sacerdos de Sarlat, Fernand Desmoulin, Joséphine Baker et les Milandes, architecture de la coutellerie de Nontron, note de lecture sur la 1^{ère} livraison 2001 de notre *Bulletin* ("les membres de la Société ne dédaignent pas le XX^e siècle et contribuent ainsi à rendre plus intelligible le monde dans lequel nous vivons... La grande variété des sujets confirme la grande vitalité de la S.H.A.P. , prête à affronter le XXI^e siècle").

COMMUNICATIONS

Le président ouvre la séance en donnant des nouvelles de notre compagnie. Il annonce la disparition brutale du colonel Marcel Santenard et rend hommage à ce collègue assidu, qui était toujours prêt à rendre service à notre compagnie. Des travaux ont lieu en ce moment dans notre hôtel : l'aménagement de nouvelles toilettes a donné lieu à la découverte d'une pierre sculptée ; il n'y a pas de termites ; le conseil d'administration réfléchit aux problèmes de sécurité. Nous avons reçu une subvention de 5 000 francs du conseil général pour l'organisation du congrès de Brantôme.

Le président fait une rapide revue de presse en évoquant les sujets qui ont retenu son attention : l'avenir de quelques uns des plus beaux châteaux du Périgord (Fraysse à Terrasson, classé à l'inventaire supplémentaire des M.H. ; Ribagnac, exproprié ; Bannes, vendu ; Grignols, racheté) ; l'inauguration d'une plaque dans la cathédrale Saint-Front rappelant son classement par l'UNESCO au patrimoine de l'humanité, sur le chemin de

Saint-Jacques de Compostelle ; la fermeture définitive du musée de la carte postale de Saint-Pardoux-la-Rivière, fondé par Henri Brives ; le vol du vitrail représentant saint Michel dans une chapelle du cimetière de Thiviers, appartenant à la famille Gaillard (on doit à Michel Gaillard la ligne de chemin de fer Limoges-Périgueux et le fameux tunnel de Thiviers. Il fonda les usines de papier des Castilloux et de la Brugère en 1858 et 1879).

L'article sur Cap Blanc par Paul Bahn et Jean Archambeau, que vous avez lu dans la première livraison de notre *Bulletin*, a eu une suite. Une généreuse mécène américaine a permis la réalisation d'un rêve qui paraissait impossible. Le moulage du squelette, qui avait été acquis par le Field Museum de Chicago il y a près de 80 ans, a été minutieusement réalisé et remis en place grâce aux documents publiés dans le *Bulletin*. Cette belle réalisation a été présentée le 14 juillet au cours d'une réunion très sympathique, à laquelle ont participé Gilles et Brigitte Delluc. Le squelette est désormais présenté aux visiteurs en même temps que les sculptures rupestres qui sont certainement les plus spectaculaires des temps magdaléniens.

Le président accueille ensuite M. Thierry Le Roy, préfet de la Dordogne, qui nous fait l'honneur d'entrer dans notre compagnie. M. Le Roy remercie ses parrains, le père Pommarède et M. Guy Penaud, et dit tout l'intérêt qu'il porte à l'histoire et à l'archéologie du Périgord, en raison de sa formation et de ses goûts personnels, mais aussi en raison de sa fonction : en Dordogne, 10 à 20 % du temps du préfet est occupé par l'archéologie.

Quelques dates à noter sur les calendriers : le 1^{er} septembre aura lieu à Aubeterre un colloque sur l'histoire des ordres religieux dans le Sud-Ouest ; le 8 septembre se déroulera l'excursion de notre compagnie dans le pays beaumontois sous la direction de M. Ribadeau Dumas ; le 9 septembre à Bergerac se tiendra le 4^e salon national du livre militaire ; le 29 septembre à Lubersac (Corrèze) aura lieu une journée du Souvenir napoléonien en l'honneur du général Souham. Chaque mardi soir, entre le 17 juillet et le 14 août, les amateurs de préhistoire se réunissent à l'abri Pataud pour une conférence suivie d'un débat dont les animateurs ont été cette année : H. de Lumley, H. Dibble (pour ses fouilles actuelles au Pech de l'Azé), R. White (qui a parlé des préhistoriens américains en Périgord noir de 1869 à 2001), A. Turcq et A. Debenath. Le 25 août se tiendra à Cadouin le colloque des Amis de Cadouin sur le thème "Autour de Cadouin et de Pontigny" : parmi les intervenants, Mme Kinder, spécialiste de Pontigny ; Marcel Berthier (sur l'histoire de l'abbaye au cours du XII^e siècle, jusqu'à l'accord Paix et composition de 1201) ; Louis Grillon (sur le vol du suaire à Toulouse) ; Michel Carcenac (sur le contexte historique de son *Roman du suaire*) ; Gilles et Brigitte Delluc (sur l'état de l'abbaye au milieu du XIX^e siècle). D'autre part, Brigitte et Gilles Delluc présenteront deux communications au congrès de l'Union Internationale des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques de Liège (du 2 au 8 septembre), l'une sur l'art pariétal et mobilier de l'abri Pataud et l'autre sur les découvertes d'art pariétal en Dordogne depuis un demi siècle.

B. Delluc indique que l'article "Pas de chemin de fer pour Cro-Magnon", paru dans la 1^{ère} livraison de cette année, a été repris dans le n^o de juillet-août d'*Archéologia*, n^o 380.

Elle annonce un important anniversaire. Le mois prochain correspond à un double centenaire : celui de la découverte à quelques jours d'intervalle des gravures de la grotte des Combarelles, c'était le 8 septembre 1901, et celui des peintures de Font-de-Gaume, quelques jours plus tard. Les acteurs en étaient le Dr Louis Capitan et ses deux collaborateurs, Henri Breuil et Denis Peyrony. Pour rappeler cet événement, qui fut déterminant pour la carrière de l'abbé Breuil, nous avons rédigé une note pour le *Bulletin*.

Elle dit quelques mots sur le dernier livre du préhistorien lotois Michel Lorblanchet, une superbe publication des DAF sur *La grotte ornée de Pergouset (Saint-Géry, Lot)*. C'est l'aboutissement de dix années de fouilles et d'études pluridisciplinaires. A quelques kilomètres en aval de Pech-Merle, la cavité est un étroit boyau, inondé par les crues du Lot et orné de 153 gravures magdaléniennes : des figures animales très réalistes, des symboles sexuels, des figurations humaines, mais aussi d'extraordinaires monstres, qui posent mille questions sur le pourquoi de cet art des cavernes. Ce sanctuaire secret passionnera tous ceux qui s'intéressent à l'art paléolithique, tant pour la grotte elle-même qui est exceptionnelle que pour ses relations avec les autres grottes ornées du Lot et de Dordogne.

A la suite de la communication de M. Martial, le mois dernier, il est signalé deux oublis parmi les rues parisiennes dont le nom honorent des périgourdins : il y a une rue Gilbert-Privat et une rue Cyrano à Montmartre.

Michel Carcenac nous présente ensuite comment il a construit la trame historique de son dernier ouvrage *Le Roman du suaire*. Il raconte comment en partant de l'histoire traditionnelle du vol du suaire à Toulouse en 1455, il a été amené à se poser des questions précises et à en poser à Louis Grillon, alors en plein dépouillement des extraordinaires archives de Toulouse retrouvées par François Bordes sur ce sujet (très nombreux rapports, extraits du procès, témoignages en langue d'oc). Connaissant bien la mentalité des moines cisterciens au Moyen Age, les conditions de vie à Toulouse et l'état du Périgord méridional à la fin de la guerre de Cent Ans, il paraissait impossible à Michel Carcenac que de jeunes moines aient osé imaginer le vol du suaire et qu'ils aient pu le réaliser sans aucune difficulté. C'est le point de départ d'une fructueuse collaboration entre l'historien pur et dur qu'est Louis Grillon et le romancier soucieux d'une solide assise historique qu'est Michel Carcenac. Le résultat est remarquable.

Le père Pommarède confirme qu'à la fin de la guerre de Cent Ans, le prieuré de Castillonès, à la limite entre l'évêché d'Agen et celui de Périgueux, avait fait l'objet d'un curieux accord : il dépendait un an sur deux de Périgueux et un an sur deux d'Agen. Ainsi, sans mentir, l'abbé Jacques de Lannes, cardinal du Suaire, a-t-il pu affirmer qu'aucun moine périgordin n'avait participé au vol : ils étaient tous les trois de Castillonès, agenaise cette année-là.

M. Norbet Aujoulat, responsable du département d'art pariétal du ministère de la Culture, présente ensuite grâce à un superbe ensemble de photographies la magnifique découverte de Marc Delluc : la grotte de Cussac (commune du Buisson-de-Cadouin). La découverte eut lieu en septembre 2000 et l'annonce officielle le 4 juillet 2001. En dehors de la grotte Chauvet, c'est certainement la plus belle découverte des trente dernières années. L'entrée de

la grotte, qui correspond à l'important massif de tuf du moulin de Cussac, avait fait l'objet de quelques fouilles par Denis Peyrony au début du XX^e siècle (Aurignacien, Périgordien, Azilien). Après le passage d'une étroite chatière et une désobstruction périlleuse, Marc Delluc a pénétré dans une vaste galerie de la taille de Rouffignac qui se développe parallèlement à la falaise. La branche de gauche, la plus riche, comprend environ 80 % de l'art actuellement recensé, regroupé en panneaux. Les supports choisis, à grain fin, sont des plans réguliers, sans relief. Les gravures sont parfaitement lisibles. Les représentations animales et humaines sont très grandes, d'une taille exceptionnelle (un bison mesure quatre mètres de long ; la partie centrale du grand panneau mesure 15 mètres sur 6). Plusieurs représentations rappellent celles de Pech-Merle, en particulier une extraordinaire représentation féminine de 70 cm de haut. Au sol, ont été découverts de nombreux restes humains, localisés en quatre emplacements (des bauges d'ours). Ces restes ont subi diverses dégradations dues à des reprises d'activité du ruisseau souterrain. Il n'est pas possible, pour le moment, de préciser les relations entre les gravures pariétales et ces restes humains. Des prélèvements ont été effectués et des datations sont en cours. D'un point de vue administratif, le classement de l'entrée a été immédiat. Le site a été fermé tout de suite. L'aménagement de l'accès a demandé plusieurs mois. Des visites de préhistoriens ont eu lieu au début du mois de juillet. La grotte ne sera jamais ouverte au public.

M. Bernier de Bergerac demande si une reproduction est bien envisagée ? L'idée a en effet été évoquée, de préférence dans l'environnement immédiat de la grotte, à Cadouin en particulier.

M. Guy Penaud demande comment se règlent les problèmes de propriété lorsque la grotte se développe sous les terrains appartenant à plusieurs personnes, en particulier en ce qui concernent les droits de reproduction des photographies. Sept photographies libres de droit ont été mises à disposition des demandeurs. Le reste dépendra de l'accord des propriétaires.

Le Dr Biraben présente enfin quelques photographies retrouvées dans les albums de sa famille. Elles concernent la scolarité de son grand-père au lycée de garçons de Périgueux un peu avant 1870, en 1870 et un peu après. Ce lycée a été créé en 1848, par la transformation de l'ancien collège royal, et son aspect est immortalisé sur une photographie quasi officielle du bâtiment. Cette époque est marquée par un incident au cours duquel un surveillant, coiffé d'une pèlerine, a été battu à coups de bâton par un groupe d'élèves et par l'exclusion du meneur Emile Goudaud. Une photographie de 1870 montre les élèves de première au cours d'un exercice militaire. Un historique du lycée est édité par les anciens élèves.

Vu le président
Pierre Pommarède

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSIONS D'AOÛT 2001

- M. Lecoq Jean, La Tourache, 24260 Mauzens-et-Miremont, présenté par M. B. Lesfargues et Mme B. Le Varlet ;

- M. Le Roy Thierry, préfet de la Dordogne, préfecture de la Dordogne, 2, rue Paul-Louis-Courier, 24000 Périgueux, présenté par le P. Pommarède et M. G. Penaud ;
- M. Boituzat Alain, 42, rue d'Amsterdam, 75009 Paris, présenté par Mlle M.-F. Audrerie et M. D. Audrerie ;
- M. Leoz Leandro E., musée de site, abri Pataud, 24620 Les Eyzies-de-Tayac Sireuil, présenté par Mme B. Delluc et M. R. Nespoulet ;
- M. et Mme Pommarède Philippe, 4, square des Cheveau-Légiers, 78000 Versailles, présentés par M. J. Lajugie et le P. Pommarède ;
- Mme Caranton Hélène, La Chapelle-Verlaine, 24300 Abjat-sur-Bandiât, présenté par le P. Chambard et le P. Pommarède.

SEANCE DU MERCREDI 5 SEPTEMBRE 2001

Président : le père Pommarède, président.

Présents : 109. Excusés : 12.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FELICITATIONS

- Le général Guy de Benoist, promu commandeur de la Légion d'honneur.
- Le colonel Christian Gay, promu officier de la Légion d'honneur.
- La marquise de Beaumont-Beynac, honorée de la médaille de saint Grégoire-le-Grand.
- Le père André Behague, archiprêtre de la cathédrale, nommé chapelain d'honneur de Lourdes.
- Pour le mariage de notre collègue-administrateur, Mlle Marie-Pierre Mazeau-Thomas avec M. Philippe Janot.

NECROLOGIE

- Charles Guy
- Josette Roumaillac
- Raymond de Juglard de Lardinie
- Andrée Mane
- Dominique Pain

ENTREES DANS LA BIBLIOTHEQUE

Entrées de livres

- Nouvel (Jean), *L'église Sainte-Marie de Sarlat*, Bordeaux, Le Festin, 2001
- Collectif, *Mines et métallurgies en Gaule*, Gallia, Archéologie de la France antique, C.N.R.S. éditions, n° 57, 2000

- Dujarric de la Rivière (R.), *Quelques souvenirs*, Périgueux, P. Fanlac, 1965
- Croizier (Edouard), *La collection des sceaux de la Diana*, t. 1, Montbrison, La Diana, 2001
- Besse (Robert), Durand (Bruno), Rudeaux (Jean-Pierre), *Thiviers et son canton*, Joué-les-Tours, éd. Alan Sutton (coll. Mémoire en images), 2001 (don des auteurs).

Entrées de documents, tirés à part, brochures, photographies

- Homélie du président, le père Pommarède, aux obsèques du colonel Marcel Santenard le 4 août 2001, tapuscrit (don du P. Pommarède)
- *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, table générale des matières, 1878-1978*, photocopies (don M. Serre)
- Contes et légendes en langue d'oc sarladaise, manuscrits du XIX^e siècle (don F. de Molènes-Demangeot) (communication de M. Carrier, réunion mensuelle du 4 juillet 2001)
- Croix de procession de Sainte-Foy-de-Longas, note rédigée par l'abbé Jean Pincos et correspondances entre B. et G. Delluc et l'abbé J. Pincos 1986-1987 (don B. et G. Delluc)
- Ladeuil (Stéphanie), Dupuy (Stéphane), *Accroissement de la bibliothèque 2000*, Archives départementales de la Dordogne, 2001, brochure (don Archives départementales de la Dordogne)
- Aujoulat (Norbert), *La Carapa, Guyane, Corpus des gravures rupestres*, Ministère de la Culture, Direction du patrimoine, 1997, CD-Rom (don de l'auteur)
- Aujoulat (Norbert), grotte de Cussac, Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, 2001, 7 photographies libres de droit, CD-Rom (don de l'auteur)
- *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, tables 1916-1954*, t. LXXXV, 1958.

REVUE DE PRESSE

- *Courrier français*, n° 2967, 27 juillet : Guy de Larigaudie
- *L'Archéologue, archéologie nouvelle*, n° 55, août-septembre 2001, articles sur la grotte de Cussac, sur la langue gauloise et notamment l'étymologie du mot Périgord, sur de nouvelles figures dans la grotte de Rouffignac
- *Bulletin du G.R.Hi.N.*, 5 juillet 2001 : gardes-champêtres et police municipale en Nontronnais
- *Dordogne, le Périgord en marche, le magazine du conseil général de la Dordogne*, n° 20, juillet-août-septembre 2001 : grotte de Cussac ; le service départemental d'archéologie
- *Périgord hebdo*, n° 1445, 3 août 2001 et n° 1446, 10 août 2001 : Domme et les Templiers, résultats des sondages sur la portion Périgueux-Thenon de l'A89 avec notamment un groupement d'habitations du Haut Moyen Âge à Saint-Rabier, ouvrage *Léo Drouyn en Dordogne 1845-1851*, Aubeterre, Parcoult et ses environs

- *Pont-sur-l'Isle*, n° 131, été 2001 : notes sur Saint-Géry, Beauronne, clefs de voûte armoriées de l'église de Sourzac
- *Préhistoire du Sud-Ouest*, n° 8, 2001-1 : Pech-de-l'Azé I et IV (Carsac) ; représentations de poissons dans l'art mobilier magdalénien
- *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. CXXIX, 2001 : évêque de Périgueux à Grandmont en 1189 pour l'annonce de la canonisation d'Etienne de Muret
- *Travaux d'archéologie limousine*, t. 21, 2001 : liaisons routières d'origine antique entre Limoges et Périgueux, métallurgie antique en Piégutais, épigraphie, élites et religion dans l'Aquitaine romaine du Haut Empire
- *Eglise en Périgord*, n° 16, 1^{er} septembre 2001 : obsèques de Mgr Patria, ancien évêque du diocèse de Périgueux et Sarlat
- *Sud-Ouest*, 17 août 2001 : sur le fabuleux destin de Louis-Philippe-Joseph de Roffignac, maire de la Nouvelle-Orléans en Louisiane (récit d'une étonnante découverte faite par Jacques Lagrange et Jean-Michel Colin) ; 22 août, découverte d'un passage qui, à l'époque romane, reliait la cathédrale de Sarlat à l'ancien évêché ; 24 août, sur la mise en place de grilles fermées la nuit pour sauvegarder la galerie Daumesnil.

COMMUNICATIONS

Une heureuse nouvelle : on a retrouvé la main de Montaigne. L'on se souvient des démarches que notre compagnie avait faites auprès de M. le sénateur-maire, en janvier dernier. Relayées par un article de M. Echo dans *La Dordogne Libre* du 27 août, cette demande a eu un prompt résultat. Quatre jours après, un jeune homme inconnu est venu déposer la main manquante sur le bureau d'un journaliste. M. Darcos est venu récupérer cette main qu'un chiropraticien va greffer sur le moignon. Nous souhaitons le même dénouement pour la main manquante de Fénelon.

A noter dans nos calendriers : la sortie annuelle de notre Société, le samedi 8 septembre ; la prochaine réunion bimestrielle, le mercredi 12 septembre à 18 h 30 sur le thème "Insolite, richesses et pauvreté d'églises méconnues du Périgord" par Pierre Pommarède ; dans le cadre des journées du patrimoine, à Brantôme, visite de la grotte du jugement dernier, le 15 septembre, et commentaires sur le bas-relief du massacre des Innocents dans l'église abbatiale, le 16 septembre, par Paul Dubuisson ; à Nontron, diverses manifestations les 15 et 16 septembre, avec la participation de B. et G. Delluc, L. Le Cam, J. Bardoulat et H. Lapouge ; le 29 septembre à Lubersac, un hommage rendu au général Souham par le *Souvenir Napoléonien* ; du 28 au 30 septembre, à Périgueux, les Rencontres d'archéologie et d'histoire du Périgord, sur le thème "le château et la ville", avec la participation de A.-M. Cocula, M. Combet et le chanoine Chinouilh ; les 12 et 13 octobre, à Brantôme, la seconde Rencontre de littérature et d'histoire sur divers aspects de la vie de l'écrivain et de son temps.

Le président, après une première partie de séance consacrée aux traditionnelles rubriques d'information, donna la parole à Mme Monique

Chassain, présidente de l'association des Amis de Saint-Jacques-de-Compostelle et d'études compostellanes du Limousin-Périgord. Mme Chassain nous présenta alors le résultat des recherches menées à bien par son association et relatives à une sépulture jacquaire découverte fortuitement quelque dix ans plus tôt, derrière l'abside de l'église Sainte-Anne-de-Sadillac, au sud de Bergerac (à ce sujet, lire *B.S.H.A.P.*, 2001, p. 23). Cette sépulture, probablement déjà bouleversée au cours des siècles passés, comprenait ossements et coquille Saint-Jacques percée. Aucune observation ou photo n'a été faite lors de la découverte. Donc pas d'informations quant à l'architecture de la tombe, à la position de ossements et à la datation de la structure funéraire elle-même, ni même quant à la position exacte de la tombe. De même, aucune recherche n'ayant été effectuée depuis, il n'est pas possible de savoir s'il s'agit d'une tombe isolée ou s'il s'y trouve d'autres tombes de pèlerins. L'association des Amis de Saint-Jacques confia successivement à trois laboratoires le soin d'étudier les éléments trouvés (ossements et coquille) : le pèlerin vivait au plus tard à la charnière des XI^e et XII^e siècles. Ceci fait indiscutablement de cette tombe un cas très intéressant, d'autant que les autres tombes de pèlerins trouvées dans la région, à Caprot, Rions ou encore Cartelègue, sont plus tardives. La coquille de Sadillac, d'autant plus intéressante qu'elle est entière, est la seule parmi la trentaine examinée précédemment, à avoir deux perforations "umbonales" ; en outre, sa taille en fait la plus large et l'une des plus hautes. Pour conclure, Mme Chassain précisa qu'au terme de ces recherches, ossements et coquille, offerts à l'association, reposeront définitivement dans la chapelle Saint-Jacques de la cathédrale de Périgueux.

Le Dr Brachet rappelle qu'une coquille était déposée sur le squelette du pèlerin retrouvé à Saint-Avit-Sénieur et le père Pommarède évoque les deux coquilles de pèlerins retrouvées au Dalon à Sainte-Trie : elles sont conservées par le propriétaire.

Guy Penaud présente ensuite son dernier ouvrage *Les Troubadours Périgordins*, publié aux éditions La Lauze de Périgueux, avec une préface de Gérard Fayolle et des dessins de Pajot. "La Félibrée de Périgueux du 1^{er} juillet dernier avait pris pour thème les troubadours. Il a semblé judicieux à notre collègue d'évoquer dans un livre les premiers poètes de la langue d'oc, leur mode d'expression, la vie et la société dans laquelle ils vécurent (XII^e et XIII^e siècles). Il a aussi répertorié, puisque personne jusqu'à ce jour n'avait songé à le faire, tous les troubadours originaires du Périgord ou ceux qui, au cours de leur vie, bien que n'étant pas nés dans notre province, avaient été en relation avec elle. Chacune des notices est suivie d'un poème en occitan et en français. Enfin, cet ouvrage, qui comporte une importante bibliographie, est rehaussé par des dessins de Pajot. Des célèbres Bertrand de Born, Arnaut Daniel ou Giraud de Borneil, cités par Dante aux plus méconnus Uc de la Bachellerie, Sail d'Escola ou Gausbert de Puycibot, ce sont une trentaine de destins qui sont évoqués et qui permettent de renouer avec une époque bénie : on chantait alors, à l'ombre des châteaux, l'amour courtois, les guerres entre seigneurs, les terres lointaines ou le printemps renaissant" (texte de l'intervenant).

La troisième communication du jour vit notre tellement dévoué bibliothécaire Pierre Ortega, analysant deux articles de Jean-Michel Desbordes et Jean-Guy Peyrony, nous instruire successivement des voies antiques de Limoges à Périgueux, puis de la métallurgie antique de la région de Piégut-Pluviers. S'appuyant sur l'image, Pierre Ortega nous permit ainsi de suivre avec précision le cheminement entre les deux cités : un premier tronçon de Limoges à Thiviers, lui-même divisé en deux itinéraires, l'un par Châlus, l'autre par Saint-Yrieix, et un second tronçon de Thiviers à Périgueux, parallèle à la Nationale 21 puis à la route des Piles. Dans la seconde partie de son exposé, notre collègue souligna principalement l'intérêt et la qualité des recherches effectuées sur le site de la Morinie près de Saint-Barthélémy-de-Bussière, par l'équipe de Jean-Guy Peyrony qui patiemment continue d'explorer l'une des plus anciennes "maisons de maître de forge de la Dordogne".

Vu le président
Pierre Pommarède

Le secrétaire adjoint
Hervé Lapouge

ADMISSIONS DE SEPTEMBRE 2001

- M. Dujarric de la Rivière François, 14, rue d'Aumale, 75009 Paris, présenté par Mlle F. Lavergne et le P. Pommarède ;
- M. Gildas Louis, 19, rue Limogeanne, 24000 Périgueux, présenté par Mme J. Rousset et M. M. Bernard ;
- Mlle Nguyen Karine, 1, impasse du Château, 31280 Mons, présentée par le P. Pommarède et Mme N. Lesourd ;
- M. et Mme Lascaux Jacques et Arlette, Claviéras, 24330 Sainte-Marie-de-Chignac, présentés par le P. Pommarède et M. et Mme Bergognoux.

SEANCE DU MERCREDI 3 OCTOBRE 2001

Président : le père Pommarède, président.

Présents : 118. Excusés : 7.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

NECROLOGIE

- Bernard Miteau.

ENTREES DANS LA BIBLIOTHEQUE

Entrées de documents, tirés à part, brochures, photographies

- Collectif, *Aubeterre-sur-Dronne, Rencontres 2000*, compte rendu et publication des actes, tapuscrit

- Mémorial d'Afrique du Nord à Coursac, inauguration le 27 octobre 2001, documents divers, photographies (don P. Marty)
- *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, n° 219 à 228, 1999 à 2001, proposition d'échange (don de l'éditeur)
- Clergerie (F. de la), travaux radiesthésiques sur Périgueux et le château de Roussille (don de l'auteur)
- Les journées européennes du patrimoine, 15 et 16 septembre 2001, lieux ouverts à la visite, programme (manifestation annulée par le ministère de la Culture à la suite des attentats aux Etats-Unis)
- Leclair (Jean-Louis), Malafaye (Christian), *Essais, Savinien Cyrano, Edmond Rostand, Bergerac, Les Amis de la Dordogne et du Vieux Bergerac / Association amicale des anciens élèves du collège Henri IV et du lycée Maine-de-Biran*, 2001 (don J.-L. Leclair).

REVUE DE PRESSE

- *Sud Ouest*, septembre 2001, extraits : classement du cloître de l'abbaye de Cadouin au patrimoine mondial de l'UNESCO, grotte de Cussac, centenaire des découvertes des grottes de Combarelles et de Font-de-Gaume, nouvelle passerelle sur l'Isle à Périgueux, château de Bridoire, exposition au château de Chabans, château de Château-l'Evêque (don A. Bélingard)
- *Le Démocrate indépendant* [de Bergerac], 7 septembre 2001, extrait : le Salon du livre militaire à Bergerac (don M. Rateau)
- *Courrier français*, n° 2972, 31 août 2001 : Notre-Dame de Capelou, passage "secret" dans la cathédrale Saint-Sacerdos de Sarlat
- *Périgord hebdo*, n° 1449 et 1450, septembre 2001 : association de recherche archéologique et de sauvegarde du patrimoine dans le nord du département, les Bâtiments de France
- *Bulletin du Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, n° 64, 2001 : généalogie des seigneurs de Limeuil, Saint-Pardoux-la-Rivière
- *Subterranea*, n° 118, juin 2001 : grotte de Cussac, souterrains des campagnes périgourdines
- *Bulletin du G.R.Hi.N.*, 2 août 2001 : Léon Sireyjol
- *Périgueux Magazine*, rentrée 2001 : musée gallo-romain, félibrée de Périgueux.

COMMUNICATIONS

A la suite de la lecture du compte rendu de la réunion du mois de septembre, le Dr Blondin confirme que les deux coquilles de pèlerins retrouvées au Dalon à Sainte-Trie sont conservées par le propriétaire des lieux, chez qui il les a photographiées, il y a huit jours. P. Pommarède rappelle que, selon Mme Chassain, il faut être très attentif à la position de la coquille. L'usure pourrait aussi indiquer si l'homme commençait ou terminait son pèlerinage.

Alain Ribadeau Dumas rend compte de la sortie du 8 septembre dans la région de Beaumont et Saint-Avit-Sénieur.

Au sujet de la hallebarde de saint Segondin dans l'église de Varennes et des armoiries du maréchal Bugeaud, François Michel signale que la formule *Ense et aratro* se trouve déjà dans *Les Bucoliques* (poème 2, vers 31), *Les Géorgiques* (livre 1, vers 508) et *L'Énéide* (livre 7, vers 636) de Virgile. Les C.R.S. de Périgueux ont eux aussi adopté la devise de Bugeaud et Guy Penaud, malgré ses recherches, n'a pu retrouver la raison de ce choix.

M. Cruège indique que, sur rendez-vous, il est disposé à recevoir toutes les personnes intéressées par les faïences de Thiviers.

Xavier Arsène-Henry offre à notre compagnie un de ses dessins daté du 5 septembre 2001 représentant notre hôtel et sa cour intérieure.

Le 12 octobre, Gilles Delluc fera une conférence sur la nutrition au paléolithique au palais des congrès de Reims. Une réunion scientifique de préhistoire et de protohistoire de la Calabre est annoncée du 29 septembre au 4 octobre 2002 : les documents sont disponibles au secrétariat.

La Fédération Française d'Archéologie, dont nous faisons partie, attire notre attention sur le fait que la réforme en cours de l'archéologie française va se traduire à très court terme (dès le 1^{er} janvier 2002) par un monopole exclusif du seul établissement public administratif mis en place par la loi. Elle propose une pétition pour tenter d'obtenir une modification de cette loi prenant en compte les archéologues des associations telles que la nôtre (à signer au secrétariat).

Le 10 septembre, B. et G. Delluc étaient à Tautavel (Pyrénées-Orientales), invités à assister au dégagement de la troisième mandibule d'*Homo erectus* anténéandertalien découverte en ce site fabuleux. Elle provient d'un niveau très riche daté d'environ 450 000 ans, à une époque où il n'y a pas encore trace de feu. Elle appartenait à une jeune fille d'environ 16 ans et a été découverte retournée, dents en dessous, au milieu d'un dépôt abondant d'ossements animaux (présentation illustrée par des diapositives). Selon ses inventeurs, les Pr. H. et M.-A. de Lumley et A.-M. Moigne, responsable du chantier de fouilles, elle témoigne d'un cannibalisme habituel en ce lieu et à cette époque : en effet, les ossements humains retrouvés, une centaine, ont tous été trouvés mêlés aux ossements animaux et ils portent les mêmes traces de décarnisation.

Dans le cadre du centenaire du parti socialiste en Périgord, P. Pommarède signale les manifestations organisées le 7 octobre prochain (table ronde sur la vie de la sous-secrétaire d'Etat périgourdine Suzanne Lacore et exposition) et le chapitre consacré à la vie mouvementée du député de Bergerac, "Paul Loubradou, le renégat" par Bruno Fuligini, secrétaire des débats à l'Assemblée nationale, dans son ouvrage *La Chambre ardente* (Editions de Paris, Max Chaleil, 2001). Ce chapitre est illustré par une photographie rarissime du député en campagne électorale provenant de la collection de P. Pommarède. Le sujet avait été traité par M. Bernier dans *Bergerac et le pays bergeracois* (Périgueux, Pilote 24, 2000, p. 226-231).

En ces jours, on commémore aussi le centenaire du Bournat avec, en particulier, une série d'expositions au théâtre et la pose d'une plaque dédiée aux majeurs Barrier et Monestier au parc Gamenson à Périgueux. A ce propos, J. Rousset signale que le club des brodeuses du Bournat (rue Kléber

à Périgueux) est intéressé par tous les matériels de broderie plus ou moins oubliés dans les greniers.

Pendant la pause, pour tester les conditions d'évacuation de nos salles de séances, les 118 personnes présentes se livrent de bonne grâce à un exercice qui ne demande pas plus de 3 à 5 minutes en utilisant nos trois portes de sortie dans la cour.

Hervé Lapouge nous conte ensuite l'histoire de la fondation du collège de Nontron en 1791. Le règlement intérieur, incroyablement détaillé, permet de se faire une bonne idée du fonctionnement de l'école. Les bâtiments du couvent des cordeliers abritaient le pensionnat, le tribunal, la prison et la maison des fous. Ce n'est qu'en 1869 que la nouvelle prison a été inaugurée. H. Lapouge signale le livre de Mme Malesse de Beaulieu sur la première école de jeunes filles au début du XIX^e siècle.

Le Dr Jean-Noël Biraben rappelle les recherches qu'il a publiées dans notre *Bulletin* sur les Canadiens d'origine périgourdine (*B.S.H.A.P.*, 1967, p. 36-67).

Vu le président
Pierre Pommarède

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSIONS D'OCTOBRE 2001

- Mme Bourland Le Franc Claire, Couture, 24750 Champcevinel (réinscription) ;
- M. de Rimonteil de Lombarès Guy, château de Saint-Germain, 24540 Gaugeac, présenté par M. A. Ribadeau Dumas et M. A. de Fayolle ;
- M. Tranchon Joël, Bordierage, 24350 Lisle, présenté par Mme M. André et M. A. de La Ville ;
- M. Alix Guillaume, 1, avenue de la Fouilleuse, 92210 Saint-Cloud, présenté par M. R. Alix et le P. Pommarède ;
- M. Melan Gilles, 10, lotissement de la Plaine, 24330 Bassillac, présenté par M. J.-J. Vacher et le P. Pommarède ;
- M. Duhard Frédéric, 11, rue de la Garenne, 24490 La Roche-Chalais, présenté par le P. Nicolas et le P. Jardel ;
- M. Canaud Jean-Paul, résidence Tour de Vésone, 1, rue de Campniac, 24000 Périgueux, présenté par Mme J. Rousset et M. M. Bernard.

EDITORIAL

Derrière les pierres, il y a les hommes

Si notre société historique se qualifie également, dès sa fondation, “d’archéologique” c’est bien parce qu’elle entend se donner à l’étude et la conservation des sites et monuments. Aucun doute sur ce point. Nos prédécesseurs ne chômèrent point, et nous ne saurions nous en plaindre. Leurs nombreuses communications en portent témoignage, tant sur l’étude du produit des fouilles des périodes préhistoriques, que sur l’inventaire des ruines gallo-romaines.

La période fut propice à la bonne compréhension de l’édification progressive des édifices religieux les plus imposants, suivie de l’examen des systèmes défensifs de nos grands châteaux ouvrant de larges voies à cette réflexion. C’était le temps où le marquis de Fayolle, depuis le bureau présidentiel, entretenait ses collègues sur l’intérêt qu’il convenait d’apporter à la lanterne des morts d’Atur ; le chanoine Roux, dont les thèses pertinentes ne cessaient d’étonner l’assemblée, évoquait l’assemblage des pierres formant la coupole occidentale de l’église de La Cité ; Barrière, quant à lui, émerveillait son auditoire par des évocations sur les *oppida*.

Puis, Jean Secret s’en retourna d’un camp pour prisonniers de guerre quelque part en Germanie. Son esprit fourmillant d’idées neuves, ce Savoyard se lance alors à la conquête du Périgord. Son plaisir est de décrire, lors de chaque séance, une des plus humbles églises de campagne où vient de le conduire sa dernière pérégrination dominicale. D’un trésor à l’autre, c’est toute

l'histoire du Périgord qui défile devant nous. Et la magie opère pleinement lorsque, au détour d'un chemin, on voit le clocher mur d'Aigueparse se détacher, flottant au-dessus des prés. C'est un bien doux Périgord dans son héritage symbolique, mais souvent fragile, aboutissement de siècles d'efforts menés avec tendresse et minutie.

Lorsqu'on feuillette au hasard l'un des cent vingt-huit tomes de notre *Bulletin* - incroyable machine à remonter le temps ! - comment rester insensible à ces amoncellements de pierres, à ces statuettes, à ces frises de corbeaux soulignant la courbe d'un chevet, à la place de l'équilibre parfait d'une voûte. Et le pastel de ces fresques à demi effacées qui retrouvent une nouvelle présence à la suite d'un décapage du mur intérieur plâtré !

Ne nous masquons point la face : notre humble patrimoine est en péril. En sont responsables aussi bien le poids écrasant des siècles qui passent, que les conditions imposées par une vie dite moderne, avec son funeste cortège de pollutions et urbanisation en tous genres. Pour préserver ce qui nous est précieux, il convient d'estimer le consensus politique (Etat, collectivités locales) qui existe toujours pour accorder un financement aux indispensables travaux de sauvegarde. Mais l'entretien de notre patrimoine coûte de plus en plus cher et, à l'heure de l'élargissement irréversible de la notion de patrimoine, ce consensus existera-t-il encore demain ?

N'oublions pas : les Français ont aussi besoin d'aimer leur pays !

La rédaction

Contribution à l'étude du Gravettien de l'abri Pataud (Dordogne) : Etude techno-typologique de l'industrie lithique du niveau 5 : *Front*, attribuée au Périgordien IV

par Leandro E. LEOZ

Situé dans le village des Eyzies-de-Tayac (Dordogne), l'abri Pataud, dont le remplissage présente une stratigraphie allant de l'Aurignacien ancien (34 000 ans B.P.) jusqu'au Solutréen (20 000 ans B.P.), constitue un site clef pour l'établissement de la séquence chronostratigraphique et culturelle du Paléolithique supérieur français.

La première occupation gravettienne de l'abri Pataud est située au milieu de sa séquence stratigraphique (niveau 5). Datée de 29 000 B.P. (Movius, 1977 : 97) cette occupation correspond à l'une des phases les plus anciennes du Gravettien en Périgord.

Nous présentons ici les résultats de l'étude de l'outillage lithique du niveau 5 : Front : Lower 1 (les dénominations originales en anglais ont été conservées, elles apparaissent dans le texte en italique), ainsi que des pointes de la Gravette appartenant à toutes les unités du niveau 5 : Front. Cette

étude a fait l'objet d'un mémoire de Diplôme d'Etudes Approfondies de préhistoire du Muséum national d'histoire naturelle soutenu en juin 2001.

Les matières premières principales pour l'outillage du niveau 5 : Front : Lower 1 sont le silex sénonien noir et le silex sénonien blond d'origine locale (70,4 %). La matière première exogène la plus importante est le silex du Bergeracois (16,3 %).

Nous avons mis en évidence une utilisation préférentielle de certaines matières premières pour la fabrication de certains types d'outils (silex du Bergeracois pour les microgravettes et pointes de la Gravette par exemple).

L'étude de la répartition spatiale de l'outillage a permis de mettre en relation certaines structures d'habitat (foyers) avec l'industrie lithique, en particulier les pointes de la Gravette.

Ces résultats, malgré leur caractère fragmentaire, apportent des informations nouvelles sur les plus anciennes occupations gravettiennes en Périgord.

Présentation générale du site

Le gisement préhistorique de l'abri Pataud est situé au milieu du village des Eyzies-de-Tayac, au pied de la falaise qui domine le village, à mi-chemin entre l'abri Cro-Magnon et le château des Eyzies où se trouve actuellement le musée national de préhistoire.

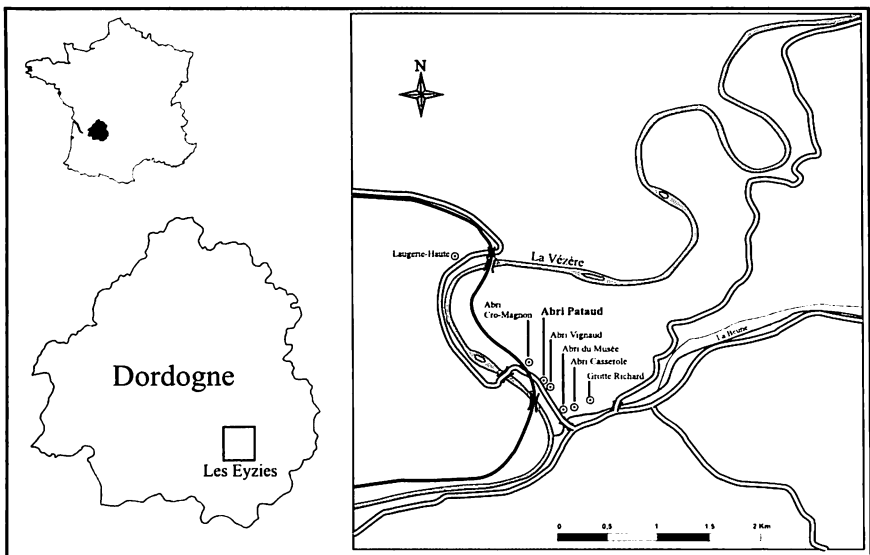


Fig. 1. Plan de situation de l'abri Pataud et des principaux sites paléolithiques avoisinants

Historique des recherches

Malgré de nombreuses interventions effectuées sur le site dès la fin du XIX^e siècle (Rivière, 1899 ; Capitan, 1902 ; Peyrony, 1909) le gisement est resté bien conservé jusqu'aux années cinquante grâce à la protection des diverses constructions de la ferme Pataud.

En 1953, le *Peabody Museum of Harvard University* envoie une mission pour effectuer des fouilles préliminaires, avec l'objectif de déterminer la séquence culturelle du Paléolithique supérieur représentée à Pataud. D'après les informations obtenues dans deux tranchées de sondage, le professeur H. L. Movius Jr. est convaincu de la grande importance du gisement parmi les abris-sous-roche du Paléolithique supérieur européen (Movius, 1954 : 82, 89).

Propriété du Muséum national d'histoire naturelle depuis 1957, le site de l'abri Pataud fait l'objet à partir de 1958 d'un ambitieux projet de recherche franco-américain. En 1985, le Muséum national d'histoire naturelle, à l'initiative du professeur Henry de Lumley, entreprend des travaux d'aménagement, de conservation et d'étude des collections. Le musée de site de l'abri Pataud a ouvert ses portes au public en 1990.

Stratigraphie

Une stratigraphie de 9,25 m d'épaisseur présente une longue séquence de 14 niveaux principaux, séparés par des éboulis généralement stériles. Les niveaux eux-mêmes sont subdivisés en une quarantaine d'occupations distinctes. Les niveaux 14 à 6 sont attribués à l'Aurignacien, les niveaux 5 à 2 au Gravettien, et le niveau 1 et les niveaux supérieurs au Solutréen.

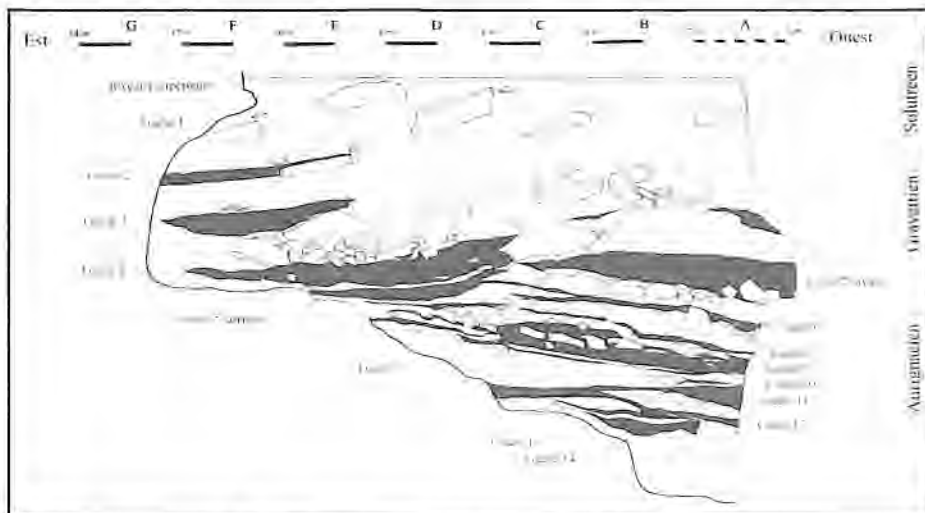


Fig. 2. Coupe stratigraphique de l'abri Pataud (d'après Movius, 1977, dessin L. Chiotti, 1999)

Datations

Bien que la plupart des échantillons de l'abri Pataud aient été datés par la méthode du radiocarbone traditionnelle et par accélérateur-spectromètre de masse (ASM) (Bricker, 1995), des datations par racémisation des acides aminés (Bada *et al.* 1974 ; El Mansouri, 1995) et par les méthodes Uranium-Thorium et résonance électronique de spin (Pirouelle, 2000) ont été tentées.

L'ensemble des datations effectuées ont permis de situer la formation du remplissage de l'abri Pataud entre 34 000 B.P. et 20 000 B.P.

Le niveau 5 : *Front*

Une cinquantaine de datations ont été effectuées par la méthode du radiocarbone à l'abri Pataud (Bricker 1995 : 28). Onze dates ont été obtenues (7 échantillons d'os brûlés et 4 d'os non brûlés (Bricker, 1995 : 29)) pour le niveau 5 : *Front*, qui est la première occupation gravettienne de l'abri Pataud. Pour H. L. Movius, son âge se situerait aux alentours de 29 000 B.P., soit un des plus anciens gravettiens en Périgord (Movius, 1977 : 97).

Toujours selon Movius, la stratigraphie du niveau 5 : *Front*, montre d'une manière très claire que, dès le début de l'occupation, il y a eu une séparation physique entre la partie *Front* (en avant de l'abri) et la partie *Rear* (en arrière de l'abri) de l'occupation (Movius, 1977 : 78). Ce manque de continuité stratigraphique entre les parties *Front* et *Rear* est dû à la présence d'une "crête" formée par la partie la plus élevée de l'éboulis 5-6 (située vers la partie Est des carrés C).

Le niveau 5 : *Front* comporte les subdivisions suivantes :

Subdivision	Lentilles ("lenses")
<i>Upper</i>	Q-1 ; Q-2 ; Q-3 ; Q-4a (<i>Upper</i> et <i>Lower</i>) et Q-4b.
<i>Middle 1</i>	R-1 ; R-2 (et R-2a) ; R-3 ; R-4 ; R-4a et S-1.
<i>Middle 2</i>	T-1 ; T-2 et T-3.
<i>Lower 1</i>	T-4 ; T-4a ; U-1 (plus U-1a et U-1b).
<i>Lower 2</i>	V-1 ; V-2 (et V-2a) ; W-1 (plus W-1a) et X.

Tableau 1 : subdivisions stratigraphiques du niveau 5 : *Front* (Movius, 1977 : 79)

Données paléoenvironnementales

Les sédiments du niveau 5 correspondent à un dépôt de couleur variable (brun, brun foncé, brun-rouge foncé) selon les différentes lentilles (Farrand, 1995 : 41). Pendant la formation de ces dépôts le phénomène de gel-dégel s'est réduit, en même temps que l'activité éolienne augmentait de façon importante. Les minéraux lourds présents dans les échantillons du niveau 5 concordent avec ceux appartenant aux échantillons prélevés dans la plaine alluviale de la Vézère

ce qui confirme que la fraction fine ne provient pas exclusivement de l'intérieur de l'abri (Farrand, 1975 ; 1995 : 44-45 et Movius, 1977 : 96). Ces données sont concordantes avec les données polliniques ; d'après J. J. Donner (1975 : 167) le niveau 5 est caractérisé par une prédominance des *Compositae* et une diminution dans l'importance des arbres, révélateurs d'un climat froid et humide.

La faune du niveau 5 a été étudiée par J. Bouchud (1975), et plus récemment par A. Sehkr (1998), A. Vannorenberghe (en cours) et C. Vercoutère (2000). Cette faune est représentée majoritairement par *Rangifer tarandus* (97,4 %). Les 2,6 % restant sont composés de : *Cervus elaphus*, *Capreolus capreolus*, *Bos sp.*, *Equus caballus*, *Capra ibex*, *Rupicapra rupicapra*, *Elephas primigenius*, *Ovibos moschatus*, *Canis lupus*, *Vulpes vulpes*, *Linx linx*, *Ursus spelaeus*, *Crocuta crocuta spelaea* et *Mustela sp.* (Bouchud, 1975 : 109). Il faut souligner que *Crocuta crocuta spelaea*, *Mustela sp.*, *Linx linx* et *Ovibos moschatus* sont des espèces exclusives de cette couche (Movius, 1977 : 97).

Les assemblages fauniques du niveau 5, étudiés par A. Vannorenberghe et C. Vercoutère, correspondent à un climat froid et relativement humide (Vannorenberghe, 1999 : 75 ; Vercoutère 2000 : 62-63).

Industrie osseuse et parure

L'industrie et la parure en matière dure animale du niveau 5 : *Front*, sont formées par une soixantaine de pièces parmi lesquelles on trouve des poinçons, des compresseurs, des sagaies, des polissoirs en bois de renne, des dents perforées ou rainurées, des pendeloques et des perles en os (Bricker, 1973 ; 1995).

Dans le niveau 5 un seul coquillage marin perforé a été retrouvé. Vingt dents aménagées en pendeloques ont été retrouvées dans la partie *Front : Middle 1* et dans les unités tardives (dents de cheval, bovidé, cerf, loup, ours, bouquetin) (Bricker, 1995 : 164). Les autres pendeloques du niveau 5 sont de deux sortes : des imitations de dents animales perforées ou une série de pendeloques plates, sub-ovales, certaines d'entre elles faites en os d'oiseaux et de petits mammifères.

Structures d'occupation

Une seule structure a été trouvée dans le niveau 5 : *Front*, le foyer de la subdivision *Lower 2 : Lens W*. Ce foyer de combustion localisé dans la zone BII présentait un diamètre d'environ 50 cm. Il consistait en une dépression peu profonde remplie par des galets portant des traces d'altération par le feu (Movius, 1977 : 86-87).

Les industries lithiques

Une première étude typologique des industries lithiques du niveau 5 de l'abri Pataud a été effectuée par H. M. Bricker (1973) en utilisant la méthode de

“l’analyse d’attributs”, préconisée par le professeur H. L. Movius (Movius *et al.*, 1968). Cette étude attribue le niveau 5 au Périgordien IV et conclut que l’outillage lithique du niveau 5 de l’abri Pataud est caractérisé par une très grande quantité de pointes de la Gravette et de microgravettes ; un indice de burins très proche de celui des grattoirs ; un grand nombre de burins dièdres par rapport aux burins sur troncature et une prédominance des grattoirs simples (figures 3, 4 et 5).

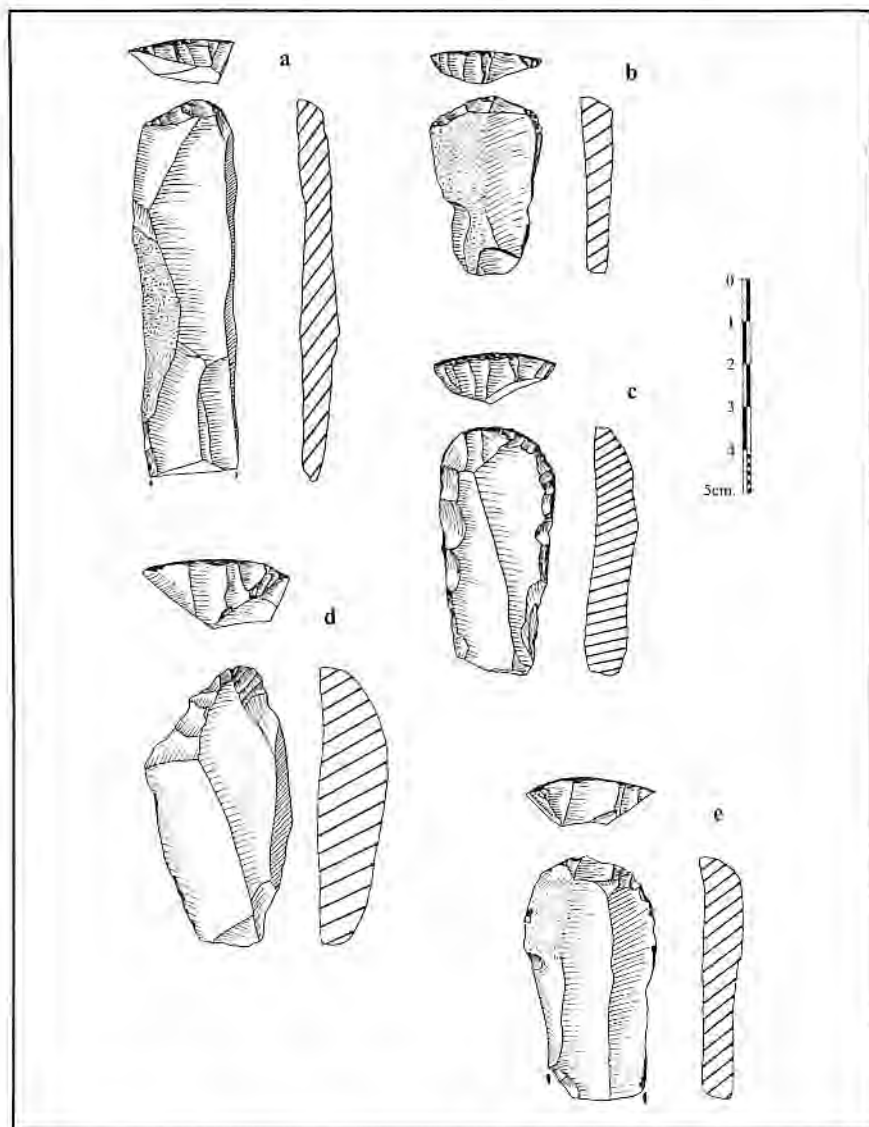


Fig. 3. Grattoirs du niveau 5 : Front ; Lower 1 (a : AP/61-5-10139 ; b : AP/61-5-9850 ; c : AP/61-5-10204 ; d : AP/61-5-10393 ; e : AP/61-5-9650) (dessins L. Leoz)

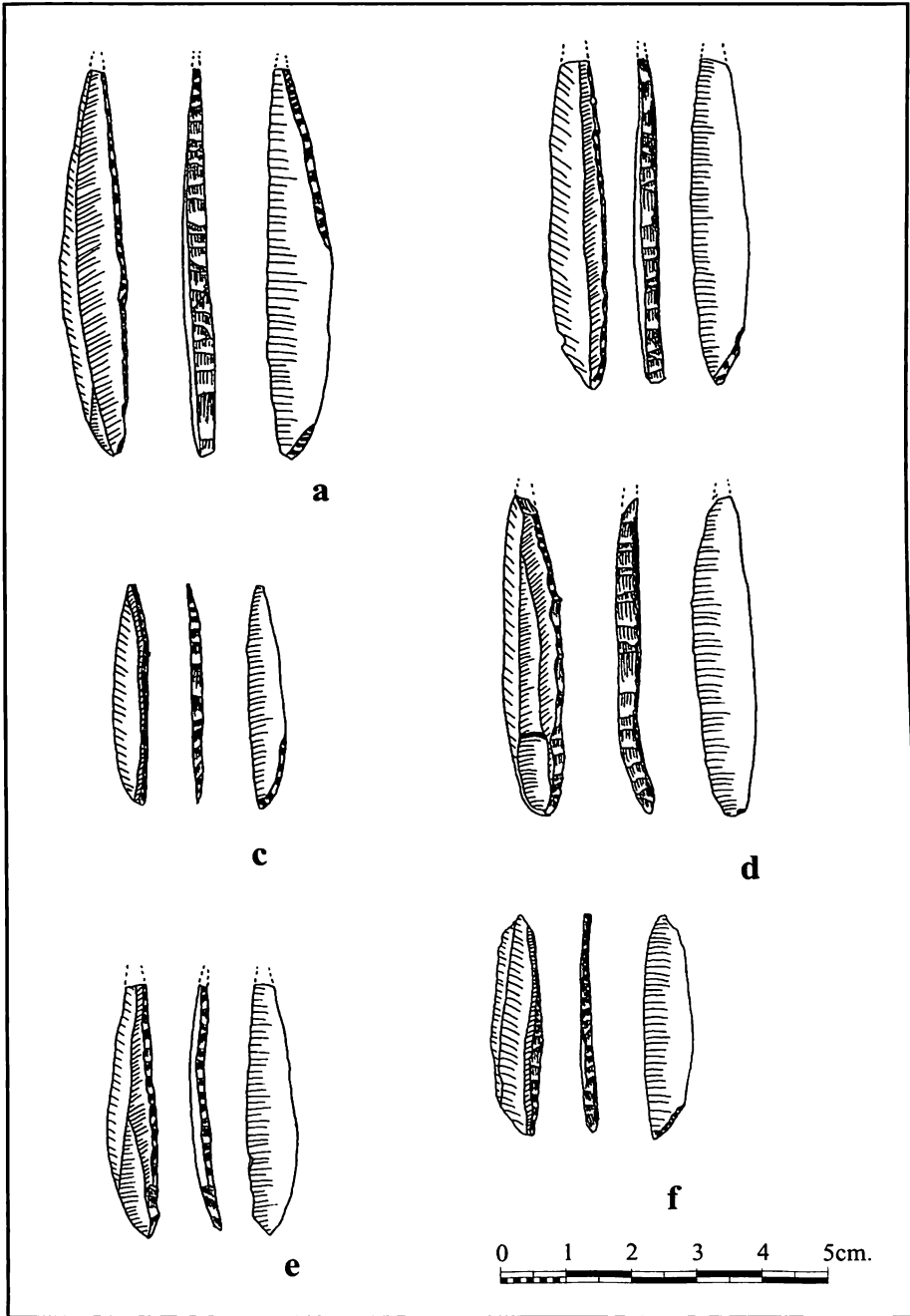


Fig. 4. Pointes de la Gravette du niveau 5 : Front : Lower 1 (a : AP/61-5-9480 ; b : AP/61-5-10301 ; c : AP/61-5-9483 ; d : AP/61-5-10213 ; e : AP/61-5-10143 ; f : AP/61-5-3916) (dessins L. Leoz)

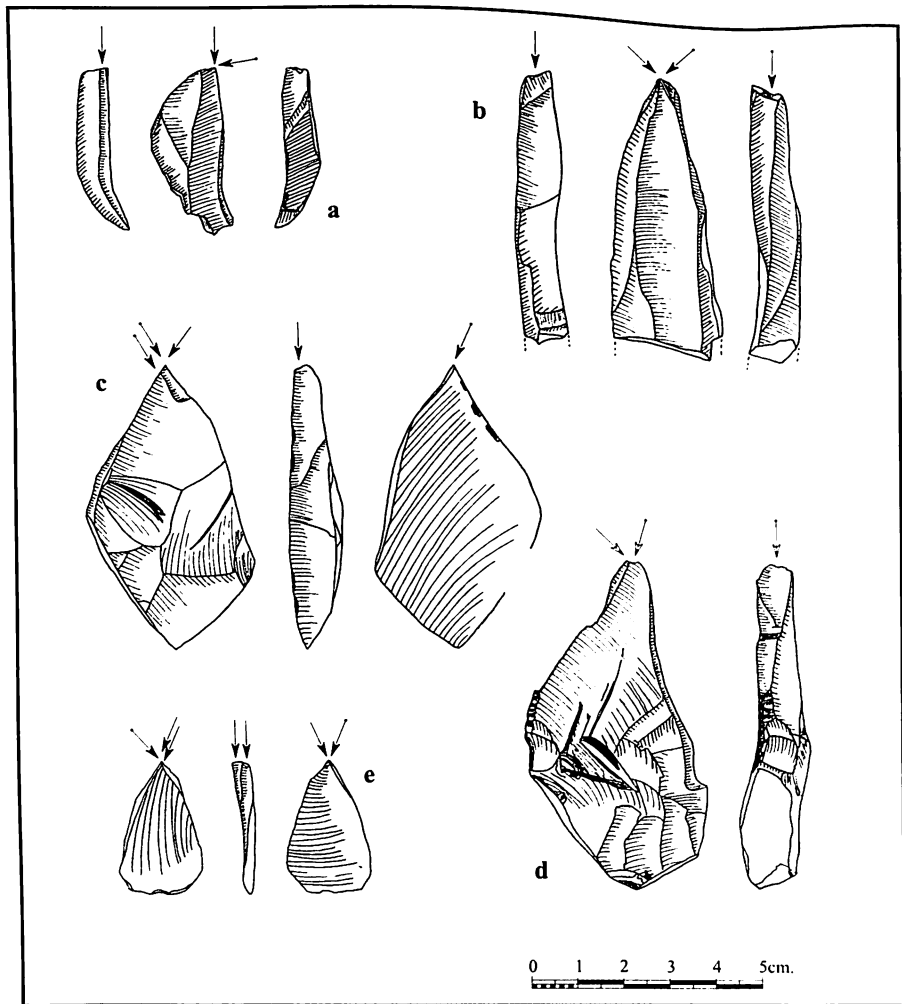


Fig. 5. Burins du niveau 5 : Front : Lower 1 (a : AP/61-5-10237 ; b : AP/60-5-2942 ; c : AP/61-5-9579 ; d : AP/61-5-10217 ; e : AP/61-5-9612) (dessins L. Leoz)

Par la suite, les pointes de la Gravette et les fléchettes du niveau 5 de l'abri Pataud ont donné lieu à des études typologiques, technologiques et expérimentales, afin de tester en particulier l'hypothèse de leur utilisation comme pointes de projectile (Perpère, 1992 ; Cattelain et Perpère, 1993 ; Cattelain, 1997 ; Perpère, 2000).

M. Perpère et B. Delluc (1996) ont analysé l'industrie lithique recueillie pendant la fouille de sauvetage menée par le Muséum national d'histoire naturelle en 1988 (niveau 5 et éboulis 5/6). Selon ces auteurs, l'industrie du

niveau 5 aurait des caractères typiquement périgordiens et montrerait une forte sélection de la matière première pour le façonnage des outils retouchés.

Matières premières

Les diverses matières premières siliceuses présentes dans le niveau 5 ont été déterminées à partir d'une analyse macroscopique. Trois groupes principaux, provenant des formations crétacées sont représentés :

- les silex gris à noirs du Sénonien sont les plus abondants dans la région des Eyzies-de-Tayac. On en trouve plusieurs types, différenciés selon la couleur (gris-gris foncé), la présence d'inclusions et la texture (Séronie-Vivien, 1987 ; Demars, 1982).

- les silex blonds du Sénonien, sont aussi très abondants dans les environs de l'abri Pataud, et présentent des couleurs plus ou moins claires (Demars, 1982, 1994).

- les silex du Bergeracois, proviennent de la région de Bergerac à près de 40 km des Eyzies. Ils sont aussi d'origine sénonienne. Il s'agit de silex opaques, à grain fin, parfois rubanés, de très bonne qualité pour le débitage de lames. L'une de leurs principales caractéristiques est la présence de foraminifères "...qui se présentent sous forme de petites inclusions plus claires ovales et de petites taches assez diffuses gris clair" (Demars, 1982).

Présentation du matériel étudié

Notre étude comprend deux chapitres complémentaires :

1. nous avons analysé les 396 outils appartenant au niveau 5 : *Front* : *Lower 1*, c'est-à-dire les outils de l'un des sous-niveaux les plus anciens de l'ensemble considéré ;

2. nous avons analysé l'ensemble des pointes de la Gravette et des microgravettes appartenant à toutes les subdivisions du niveau 5 : *Front*, soit 1 089 pièces, pour tenter de mettre en évidence des zones d'activités liées à ce type d'outil caractéristique de cette culture.

Subdivision	pointes de la Gravette et microgravettes	autres outils	Total
<i>Front</i> : <i>Upper</i>	201	-	201
<i>Front</i> : <i>Middle</i>	521	-	521
<i>Front</i> : <i>Lower 1</i>	204	396	600
<i>Front</i> : <i>Lower 2</i>	131	-	131
<i>Front</i> : -----	32	-	32
Total	1 089	396	1 485

Tableau 2 : Inventaire du matériel étudié

L'outillage du niveau 5 : *Front : Lower 1*

70,4 % de l'outillage du niveau 5 : *Front : Lower 1* a été réalisé sur des matières premières locales : le silex sénonien noir et sénonien blond (38,2 % et 32,2 % respectivement).

Matière première	N	%
Sénonien noir	229	38,2
Sénonien blond	193	32,2
Bergeracois	98	16,3
Indéterminé	65	10,8
Jaspoïde	13	2,2
Quartz	1	0,2
Argilite	1	0,2
Total	600	100

Tableau 3 : Répartition des différents types de silex du niveau 5 : *Front : Lower 1*

Les supports présentent rarement du cortex. Seuls 10 % des supports ont plus de 25 % de leur surface qui est corticale (tableau 4). Cependant, la répartition par matières premières montre que parmi les pièces présentant du cortex, ce sont les silex d'origine locale qui dominent (sénonien noir et sénonien blond). Ces derniers ont pu être débités sur place. La quasi-totalité des outils en silex du Bergeracois n'ont pas de cortex, indiquant un stade avancé du débitage.

Les lamelles et les lames sont les plus nombreuses (67,1 %). Nous avons pu mettre en évidence que le silex sénonien noir a été utilisé préférentiellement pour la fabrication d'éclats, que le silex du Bergeracois a été employé surtout pour le débitage laminaire et que le silex sénonien blond a été utilisé indifféremment pour la fabrication de lames, de lamelles et d'éclats.

% Cortex	N	%
0 %	433	72,2
0-25 %	107	17,8
25-50 %	30	5
50-75 %	20	3,3
75-100 %	10	1,7
Total	600	100

Tableau 4 : Proportion de la surface corticale

Type	Sénonien noir	Sénonien blond	Bergeracois	Divers et indéterminés	Total
Grattoir	22	16	3	2	43
Outil composite	5	1	0	2	8
Perçoir / Bec	2	1	1	1	5
Burin	26	28	4	8	66
Gravette	24	27	19	21	91
Microgravette	24	36	28	25	113
Fléchettes	8	1	8	6	23
Troncature	5	5	1	0	11
Pièce retouchée	44	30	12	6	92
Pièce à encoche	45	22	12	3	82
Pièce denticulée	6	4	1	0	11
Pièce à dos	2	6	5	3	16
Divers	16	16	4	3	39
Total	229	193	98	80	600

Tableau 5 : Répartition de l'outillage selon les matières premières

L'outillage appartenant au niveau 5 : *Front : Lower 1* comporte un nombre dominant de microgravettes (18,8 %), suivi des pièces à retouches continues (15,3 %), des pièces à encoche (13,7 %), des burins (11 %), des pointes de la Gravette (8,8 %) et des grattoirs (7,2 %).

Les microgravettes et les pointes de la Gravette, composent 34 % de l'outillage du niveau 5 : *Front : Lower 1*. Les microgravettes sont surtout réalisées en silex sénonien blond et en silex du Bergeracois, tandis que les pointes de la Gravette sont en silex sénonien blond et sénonien noir (toutefois, le silex du Bergeracois reste très employé). Pour la réalisation des pièces à encoche, la matière première la plus utilisée a été le silex sénonien noir, suivi du sénonien blond.

Parmi les burins, ce sont les burins dièdres qui constituent le type principal, suivis des burins sur cassure. La plupart des burins ont été réalisés sur des silex locaux (sénonien blond et noir). Ils sont souvent sur éclats ; seulement un tiers des burins ont été réalisés sur lame.

Les grattoirs sont surtout réalisés sur des éclats en silex locaux. Parmi eux, les grattoirs simples constituent le type majoritaire.

Indice laminaire

L'essentiel de l'outillage du niveau 5 : *Front : Lower 1* a été réalisé sur supports laminaires (67,1 %). Cependant, l'indice laminaire de l'outillage,

calculé selon la méthode préconisée par P.-Y. Demars (1989), n'est que de 46. La divergence entre ces deux résultats est due à la formule de calcul de l'indice laminaire de l'outillage, qui ne prend en compte que les outils à morphologie partielle, écartant notamment des pointes de la Gravette et les microgravettes.

Les pointes de la Gravette du niveau 5 : *Front*

L'ensemble des pointes de la Gravette du niveau 5 : *Front* (tous les types confondus), a été surtout réalisés en silex du Bergeracois. Cette prédominance est relativement stable dans toutes les subdivisions du niveau 5 : *Front*, variant entre 35 % et 45 % du total.

Comme cela a déjà été observé dans le nord de l'Aquitaine (Demars, 1994 : 135), il existe une corrélation importante entre l'utilisation des silex du Bergeracois et les supports laminaires.

L'analyse des longueurs des pointes de la Gravette et des microgravettes a été limitée par le faible nombre de pointes entières (47) du niveau 5 : *Front*. Les largeurs et épaisseurs ont, en revanche, pu être mesurées pour la totalité des pointes et témoignent d'une standardisation importante, avec deux tiers des pointes entre 4 et 10 mm de largeur et 1,5 à 3,5 mm d'épaisseur.

Parmi les sous-types 48, 49 et 51 (de Sonnevile-Bordes et Perrot, 1956) qui représentent un total de 1 089 pièces, les pièces majoritaires sont les microgravettes, suivies des pointes de la Gravette et des pointes de la Gravette atypiques. Ces trois types de pointes sont façonnés sur des lames et des lamelles. Leur taux de fragmentation est élevé, avec moins de 5 % de pointes entières. Les fragments proximaux et mésiaux prédominent toujours, au détriment des fragments distaux.

Les microgravettes présentent un taux de pièces entières inférieur à celui des pointes de la Gravette et des pointes de la Gravette atypiques. Ceci est peut-être dû à la moindre résistance mécanique de ces pièces du fait de leur faible épaisseur.

Répartition spatiale

Les premiers occupants gravettiens se sont installés sur des blocs d'effondrement du plafond appartenant à l'éboulis 5-6. Ce substratum rocheux de 25 cm d'épaisseur, ainsi que les sédiments les recouvrant présentent un pendage modéré (entre 5° et 15°) vers l'ouest. L'existence d'une surface présentant des blocs calcaires affleurant pendant les premiers moments de l'occupation du niveau 5 : *Front* a joué un rôle important dans la distribution spatiale du matériel archéologique.

H. M. Bricker a suggéré (1995 : 20 et 21), que la zone d'activité principale pendant l'occupation de chaque lentille devait se situer dans la partie *Rear* du niveau 5, autour d'un foyer domestique, tandis que la partie *Front* aurait servi de zone d'évacuation pour les déchets provenant de la partie *Rear*. En l'absence d'informations provenant de répartitions spatiales ou de remontages, cet auteur signale l'existence du foyer de la lentille W-1 (zone BII, subdivision 5 : *Front* : *Lower 2*) comme seule preuve d'activités spécialisées dans la partie *Front* du niveau 5.

En utilisant les fiches et les relevés stratigraphiques des fouilles Movius, nous avons réalisé des plans de répartition spatiale. Parmi les 600 pièces lithiques du niveau 5 : *Front* : *Lower 1*, 479 ont pu être situées dans le carroyage, soit 80 % du total des outils. La répartition spatiale de l'outillage a été réalisée suivant les subdivisions stratigraphiques du niveau 5 : *Front* : *Lower*.

Le but de la répartition spatiale était de reconnaître d'éventuelles aires d'activités spécialisées dans les subdivisions du niveau 5 : *Front* : *Lower 1* et 5 : *Front* : *Lower 2*.

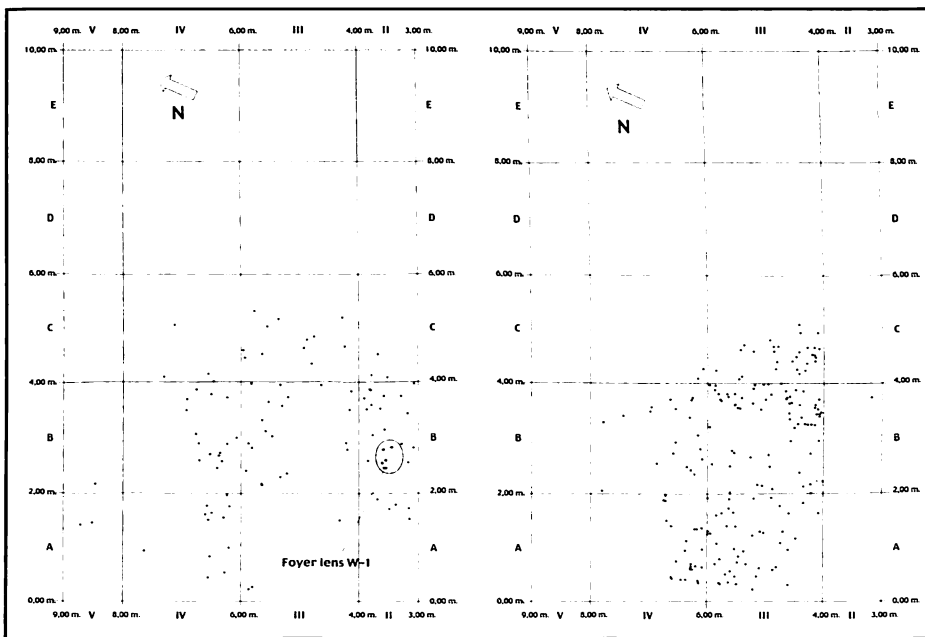


Fig. 6. Répartition spatiale des pointes de la Gravette du niveau 5.
A gauche : niveau 5 : *Front* : *Lower 2*. A droite : niveau 5 : *Front* : *Lower 1*.

Les données provenant de tout l'outillage lithique de la subdivision 5 : *Front* : *Lower 1* montrent que plus de 60 % de l'outillage se concentre dans les zones AIII, BIII et BIV. Il faut cependant rappeler le rôle joué par les

blocs d'effondrement qui affleuraient (Movius, 1977 : 78), ce qui explique la présence de zones vides sur les plans, à l'exception de la zone BII.

Si on prend en compte exclusivement les pointes de la Gravette, on observe une répartition spatiale différente selon les subdivisions.

Dans la zone BII de la subdivision *Lower 1*, il n'y a qu'une seule pointe de la Gravette et pas de structure associée, tandis que dans le même carré, dans la subdivision *Lower 2*, on trouve de nombreuses pointes de la Gravette autour et à l'intérieur de la structure de combustion de la lentille W-1. Cela pourrait indiquer une zone d'activités spécialisées autour d'un foyer dans la partie avant de l'abri pour les premières occupations du niveau 5. Ce n'est pas le cas pour les occupations postérieures de la subdivision 5 : *Front : Lower 1* qui ne présentent pas de structure claire. Ces plans inédits confirment les observations de H. M. Bricker citées plus haut.

Conclusion

La quantité importante de microgravettes et de pointes de la Gravette, le nombre de burins plus important que celui des grattoirs, les indices de burins et de grattoirs proches, le grand nombre de grattoirs simples, la prédominance des burins dièdres par rapport aux burins sur troncature et la présence de fléchettes et perçoirs en faible proportion nous ont permis de confirmer l'appartenance de l'industrie du niveau 5 : *Front : Lower 1* au Gravettien ancien.

Cette étude fournit également de nouvelles informations qui contribuent à la compréhension des modes de vie des hommes préhistoriques pendant le début des occupations gravettiennes à l'abri Pataud.

L'analyse des matières premières lithiques employées par les hommes préhistoriques pendant les occupations du niveau 5 nous renseigne sur les comportements d'acquisition et gestion du silex. On a pu mettre en évidence l'utilisation de ressources en silex de deux origines différentes par les hommes préhistoriques :

D'une part des silex d'origine locale (Sénonien noir et Sénonien blond), récoltés à proximité du site et sur lesquels ont été réalisés la plus grande partie de l'outillage du niveau 5 : *Front : Lower 1*.

D'autre part des matières premières exogènes : le silex provenant de la région de Bergerac à environ 40 kilomètres à l'ouest des Eyzies-de-Tayac (silex du Bergeracois) ont été très utilisés, en particulier pour la production laminaire.

Malgré l'abondance de ressources en silex locaux, les matières premières exogènes ont été préférentiellement utilisées pour le débitage de supports laminaires, destinés à être transformés en certains types d'outils (pointes de la Gravette et microgravettes par exemple).

La proportion élevée de lames et de lamelles (67 %) mise en évidence par l'analyse technologique suggère que le but essentiel du débitage était la production de supports laminaires. Le silex du Bergeracois a joué un rôle important dans cette production.

Les proportions de cortex dans les supports de l'outillage suggèrent que les matières premières exogènes ont été ramenées sous forme de supports déjà débités, tandis que les matières premières d'origine locale ont été introduites dans le campement sous forme de rognons entiers, et débitées sur place. L'étude du débitage non retouché sera toutefois nécessaire pour confirmer cette hypothèse.

Les pointes de la Gravette et microgravettes sont réalisées sur lamelles et sur lames parmi lesquelles on trouve un pourcentage élevé de silex exogène (23,5 % dans la subdivision *Lower 1*). Si on prend en compte les pointes de la Gravette et les microgravettes de toutes les subdivisions du niveau 5 : *Front*, le pourcentage de silex exogène s'élève à 37,6 %. Les grattoirs, burins et pièces à encoche ont été essentiellement réalisés dans des matières premières locales. Les deux premiers types ont été élaborés surtout sur éclats, tandis que la plupart des pièces à encoche ont été faites sur lames.

Il semble donc que les hommes préhistoriques ont profité abondamment des matières premières de bonne qualité qui se trouvaient à proximité de leur campement. Cependant, pour des besoins spécifiques, ils ont utilisé des silex d'origine lointaine, distants d'une quarantaine de kilomètres des Eyzies.

A partir de l'analyse des distributions spatiales de l'outillage, nous avons pu mettre en évidence pour le niveau 5 : *Front* : *Lower* une corrélation spatiale entre les pointes de la Gravette et la structure de combustion, qui apporte des arguments à l'interprétation de la partie avant du gisement en tant que zone d'activités spécialisées.

Une grande partie des séries lithiques du niveau 5 est inédite. Comme les études récentes l'ont montré, les lots de pièces classées comme débitage lors des fouilles Movius contiennent généralement une proportion importante d'outils non reconnus lors du tri initial.

Dans les années à venir il faudra aborder l'analyse de toutes les pièces, outillage, débitage et nucléus. La présente étude sera poursuivie, et accompagnée par des expérimentations et des remontages.

L.E. L.

Remerciements

Nous remercions Roland Nespoulet et Laurent Chiotti pour avoir révisé la version finale de cet article ainsi que pour leur aide précieuse et leurs commentaires.

Références bibliographiques

- BADA, J. L. R ; SCHROEDER, R. P. ; BERGER, R., 1974, Concordance of Collagen-Based Radiocarbon and Aspartic-Acid Racemization Ages. *Proceedings of the National Academy of Sciences USA* 71, Washington, National Academy of Sciences, p. 914-917.
- BOUCHUD, J., 1975, Etude de la faune de l'Abri Pataud. In : Movius (H. L. Jr.) ed. *Excavation of the Abri Pataud, Les Eyzies (Dordogne)*. American School of Prehistoric Research, Peabody Museum, Harvard University Cambridge, bulletin n° 30, p. 69-153.
- BRICKER, H. M., 1973, *The Perigordian IV and Related Cultures in France*. Ph. D. dissertation. Department of Anthropology, Harvard University, 1849 p.
- BRICKER, H. M. (sous la direction de), 1995, *Le Paléolithique supérieur de l'abri Pataud (Dordogne) : les fouilles de H. L. Movius Jr. : suivi d'un inventaire analytique des sites aurignaciens et périgordiens de Dordogne*. Documents d'archéologie française, édition de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 328 p.
- CAPITAN, L., 1902, L'abri-sous-roche de Morson ou Croze de Tayac (Dordogne). *Comptes rendus des congrès annuels de l'association française pour l'avancement des sciences*, 31^e session, Montauban, p. 268-269.
- CATTELAÏN, P., 1997, Hunting during the Upper Paleolithic : Bow, Spearthrower, or Both ? In : Knecht (H.) ed. *Projectile Technology*, Plenum Press, New York, p. 213-240.
- CATTELAÏN, P. et PERPERE, M., 1993, Tir expérimental de sagaies et flèches emmanchées de pointes de la Gravette. *Archeo - Situla*, bulletin du centre de recherches archéologiques en Ardenne à Libramont et du centre d'études et de documentation archéologiques à Treignes, 17-20, p. 5-28.
- DEMARS, P.-Y., 1982, *L'utilisation du silex au Paléolithique supérieur : choix, approvisionnement, circulation. L'exemple du bassin de Brive*. Cahiers du Quaternaire, n° 5, éditions du C.N.R.S., Paris, 254 p.
- DEMARS, P.-Y., 1989, L'indice laminaire de l'outillage dans le Paléolithique supérieur en Périgord. *Paléo*, n° 1, p. 17-30.
- DEMARS, P.-Y., 1994, *L'économie du silex au paléolithique supérieur dans le nord de l'Aquitaine*. Thèse de doctorat d'état ès sciences, Université de Bordeaux I, Bordeaux, 2 vol., 549 p. et 270 p.
- DEMARS, P.-Y. et LAURENT, P., 1989, *Types d'outils lithiques du Paléolithique Supérieur en Europe*. Presses du CNRS, Paris, 179 p.
- DONNER, J. J., 1975, Pollen composition of the Abri Pataud Sediments. The Last Glacial Compared with the Postglacial Pollen Stratigraphy of Beune Valley. In : Movius (H. L. Jr.) ed. *Excavation of the Abri Pataud, Les Eyzies (Dordogne)*. American School of Prehistoric

Research, Peabody Museum, Harvard University Cambridge, bulletin n° 30, p. 161-186.

EL MANSOURI, M., 1995, *Etude paléobiochimique des ossements de l'abri Pataud. Conservation de la matière organique et datation par la racémisation des acides aminés*. Thèse de doctorat, Muséum national d'histoire naturelle, Institut de paléontologie humaine, Paris, p. 137.

FARRAND, W. R., 1975, Analysis of the Abri Pataud Sediments. In : Movius (H. L. Jr.) ed. *Excavation of the Abri Pataud, Les Eyzies (Dordogne)*. American School of Prehistoric Research, Peabody Museum, Harvard University Cambridge, bulletin n° 30, p. 27-68.

FARRAND, W. R., 1995, Etude sédimentologique du remplissage de l'Abri Pataud. In *Le Paléolithique supérieur de l'abri Pataud (Dordogne) : les fouilles de H. L. Movius Jr. : suivi d'un inventaire analytique des sites aurignaciens et périgordiens de Dordogne*. Documents d'archéologie française, édition de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 328 p., p. 31-65.

MOVIUS, H. L., 1954, Les Eyzies : a test excavation. *Archaeology*, volume 7, n° 2, p. 82-90.

MOVIUS, H. L., 1977, *Excavation of the Abri Pataud, Les Eyzies (Dordogne) : Stratigraphy*. American School of Prehistoric Research, Peabody Museum, Harvard University, Cambridge Massachusetts, bulletin n° 31, 167 p.

MOVIUS, H. L., DAVID, N., BRICKER, H. M., et CLAY, R. B., 1968, *The Analysis of Certain Major Classes of Upper Paleolithic Tools*. American School of Prehistoric Research, Peabody Museum, Harvard University, Cambridge Massachusetts, bulletin n° 26, 58 p.

PERPERE, M., 1992, Contribution à l'étude des pointes de trait périgordiennes : les fléchettes. *Préhistoire Européenne*, volume 2, p. 89-95.

PERPERE, M., 2000, La Chasse au Gravettien. Données archéologiques d'après les industries de l'Abri Pataud, les Eyzies de Tayac, Dordogne, (France). *E.R.A.U.L.* 95, Liège, p. 199-205.

PERPERE, M., DELLUC, B., 1996, L'abri Pataud aux Eyzies-de-Tayac. Etude de l'industrie lithique recueillie au cours du sauvetage de 1998. *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome CXXIII, p. 17-35.

PEYRONY, D., 1909, Sur la stratigraphie du gisement Pataud, dit Morson, aux Eyzies (Dordogne). *Comptes rendus des congrès annuels de l'association française pour l'avancement des sciences*, 38^e session, Lille, 1, 3^e partie, p. 139.

PIROUELLE, F., 2000, *Datation des niveaux du Paleolithique supérieur ancien de l'abri Pataud, Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne, France) par les méthodes U-Th et ESR*. Mémoire de D.E.A., Muséum national d'histoire naturelle, Institut de paléontologie humaine, Paris, 71 p.

RIVIERE, E., 1899, La Croze-de-Tayac, Dordogne, *Comptes rendus des congrès annuels de l'association française pour l'avancement des sciences*, 28^e session, Boulogne-sur-Mer, p. 294.

SEKHR, A., 1998, *Etude archéozoologique des niveaux aurignaciens (couches 14 à 6) et de la base des niveaux gravettiens (niveaux X à T4) de l'abri Pataud (Les Eyzies, Dordogne). Paléoécologie, taphonomie, palethnographie*. Thèse de doctorat, Muséum national d'histoire naturelle, Institut de paléontologie humaine, Paris, 346 p.

SONNEVILLE-BORDES, D. de et PERROT, J., 1956, Lexique typologique du Paléolithique supérieur. Outillage lithique : V Outillage à bord abattu – VI Pièces tronquées – VII Lames retouchées – VIII Pièces variées – IX Outillage lamellaire, Pointe azilienne. *Bulletin de la société préhistorique française*, t. 53, n° 9, p. 547-559.

VANNOORENBERGHE, A., 1999, *Les grands mammifères de la couche 5 (Périgordien IV) de l'abri Pataud (les Eyzies-de-Tayac, Dordogne). Couche 5 : Arrière, Lentilles L1-L3 et K1-K3. Etude taphonomique, paléoécologique, palethnographique*. Mémoire de D.E.A., Muséum national d'histoire naturelle, Institut de paléontologie humaine, Paris, 90 p.

VERCOUTERE, C., 2000, *Etude archéozoologique de la couche 5 (Périgordien IV) de l'abri Pataud (Les Eyzies de Tayac, Dordogne, France). Couche 5 : avant : niveau moyen 1, taphonomie, paléoécologie, palethnographie*. Mémoire de D.E.A., Muséum national d'histoire naturelle, Institut de paléontologie humaine, Paris, 79 p.

Interrogations et réflexions autour de la plaque-boucle de La Fontaine de Girondeau commune de Léguillac-de-l'Auche*

par Stéphane BAUNAC**

Si les cimetières du haut Moyen Âge de Dordogne ont été explorés depuis fort longtemps, ce n'est pas pour autant qu'ils nous sont mieux connus : ce constat surprenant s'explique par le faible nombre d'études dont ils ont fait l'objet. Dans ces conditions, on comprendra aisément qu'il nous est à ce jour impossible de produire un travail complet basé sur un recensement exhaustif des rites funéraires, une chronologie fiable destinée à dater le mobilier archéologique, une densité d'occupation des sites ou une détermination de leur centralité ou de leur marginalité dans le paysage du Périgord. Néanmoins, si la rareté de travaux contemporains reste le principal obstacle à la présentation d'une synthèse ouverte au débat et à la contradiction, cela ne signifie pas que cette période fasse l'objet d'un total désintérêt, ni que nous ne soyons en mesure de présenter à titre provisoire la trame évolutive des rites funéraires et du mobilier archéologique qui accompagne le défunt dans la sépulture.

* Il était de coutume d'orthographier le nom de cette paroisse Léguillac-de-Lauche, s'agissant du ruisseau Le Lauche et non l'Auche comme l'a imposé La Poste (NDLR).

** Musée du Périgord, 22, cours Tourny. 24000 Périgueux.

Ajoutons qu'il serait heureux qu'un effort d'inventaire soit fait concernant le haut Moyen Âge périgordin, car depuis de nombreuses années des sites archéologiques très prometteurs sont soustraits à la publication sans qu'aucune voix ne s'élève pour faire entendre raison et restituer à ses légitimes propriétaires, c'est-à-dire nous tous, la connaissance de notre patrimoine archéologique.

À l'inverse, qu'il nous soit permis d'exprimer toute notre gratitude à M. Serge Avrilleau, qui a bien voulu partager avec nous toutes les informations dont il disposait sur la découverte que nous allons évoquer, et plus largement sur la commune de Léguillac-de-l'Auche.

Les travaux que mènent actuellement plusieurs chercheurs sur les modes danubiennes ou méditerranéennes nous obligent peu à peu, au gré des découvertes, à reconsidérer combien l'étude et la formation d'une micro-région comme la nôtre est faite d'emprunts qui dépassent largement les limites habituelles de nos références. Néanmoins, l'étude de ces découvertes longtemps ignorées¹ ne doit pas nous pousser au découragement face à la complexité qu'implique la maîtrise des influences de ces modes venues de l'Est de l'Europe, mais à un effort de synthèse tendant à intégrer ces modèles à la connaissance que nous avons de notre petite région. Le meilleur exemple en est cette plaque-boucle de ceinture découverte dans les années 1960 à la suite de travaux agricoles, signalée à plusieurs reprises dans des rubriques d'informations archéologiques, et qui n'a jamais fait à ce jour l'objet d'une publication à part entière². Seul M. Kazanski a jusque-là tiré profit de cette découverte en l'intégrant à ses études sur la diffusion des découvertes archéologiques "gothiques" pour la période couvrant les grandes migrations du IV^e et VI^e siècles, invasions qui modifièrent le paysage politique, culturel, et humain de l'Europe de cette époque³.

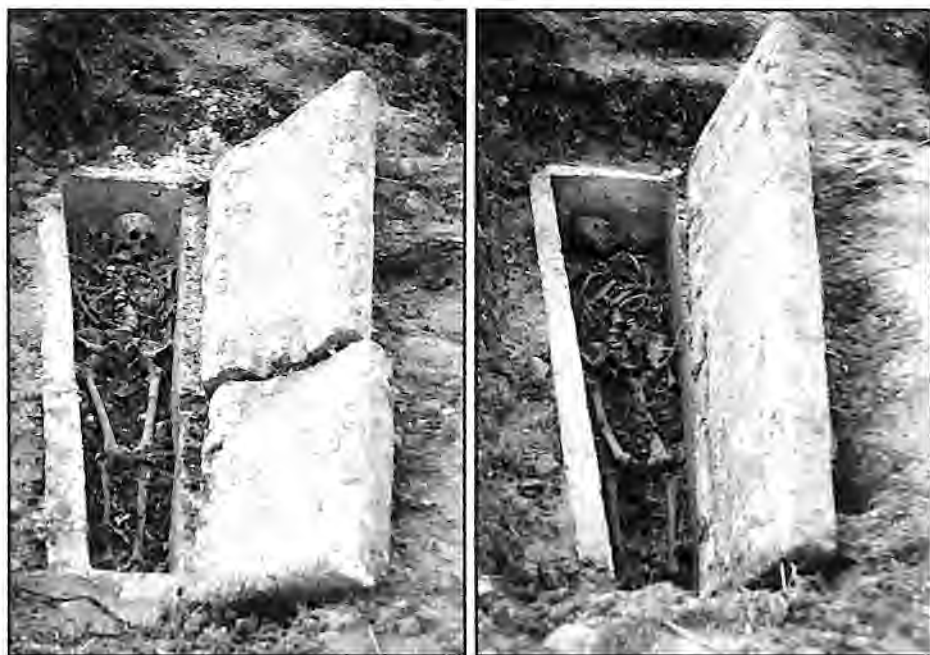
En février 1967, deux sarcophages en calcaire local sont extraits du sol après un labour au lieu-dit "La Fontaine de Girondeau", commune de Léguillac-de-l'Auche. Les deux sarcophages sont de forme trapézoïdale, taillés avec soin, et possèdent un toit en bâtière biseauté aux extrémités. Le rapport de fouille nous dit que les deux sépulcres n'étaient pas placés côte à côte, mais distants d'environ 3 à 4 m, avec une orientation nettement est-ouest. Malheureusement, R. Watelin, le responsable des fouilles, constatera à

1. L'on pourrait citer la fibule de type Ambroz 16/2 de la villa du Canet, décrite dans A. CONIL, "La villa gallo-romaine du Canet", dans *Revue des Musées et collections archéologiques*, 1926, p. 205-213.

2. *B SHAP* XCIV (1967), p. 16, et J. Coupry, *Gallia*, 1969, p. 362. Cette plaque-boucle est désormais entrée dans les collections du Musée du Périgord.

3. M. Kazanski, J. Lapart, "Quelques documents du V^e siècle ap. J.-C. attribuables aux Wisigoths découverts en Aquitaine", dans *Aquitania*, XIII (1995), p. 193-202.

son arrivée que les deux sarcophages ont été “fouillés” sitôt découverts, et que dans ces conditions il lui est difficile d’apporter d’autres précisions⁴ (cf. photos 1 et 2). Peu après, on signalera à R. Watelin une autre sépulture sur ce lieu, en pleine terre cette fois, mais dont on ne sait pratiquement rien. Dans les sarcophages, il semblerait que les corps, en connexion anatomique et relativement bien conservés, se trouvaient en décubitus dorsal, et les bras apparemment le long du corps. Sous toutes réserves, l’affaissement des corps ainsi que leur position pourrait indiquer une surélévation de la tête. Les témoins de la découverte se rappellent que les corps dans les sépulcres avaient une taille comprise entre 1,70 m et 1,75 m.



Figures 1 et 2. Les sarcophages de la Fontaine de Girondeau.

Le site de la “Fontaine de Girondeau” est un ensemble funéraire réduit, à l’image de nombre de cimetières rencontrés en Dordogne ; ces sites sont fréquemment implantés sur une exploitation antique, ou à très faible distance, ce qui permet de conclure à une absence de hiatus chronologique sur de nombreuses *villæ* antiques, mais également à un redéploiement de

4. Archives de la SHAP, lettre de R. Watelin de 1967 ; J. Coupry (*op. cit.*) nous dit pour sa part que dans chaque sarcophage, les squelettes étaient intacts ; il faudrait donc en conclure que la plaque-boucle venait d’être prélevée, mais que les ossements n’avaient pas été bouleversés ; ceci nous a été confirmé par S. Avrilleau. Dans tous les cas, il n’a été procédé à aucune étude anthropologique de ces corps.

l'habitat sur la surface d'exploitation, ce qui a parfois pu laisser croire à un abandon prématuré de celles-ci. La *Carte archéologique de la Dordogne* signale dans sa rubrique consacrée à la commune de Léguillac-de-l'Auche une occupation antique au lieu-dit "Au But", datable des III^e et IV^e siècles. On trouverait également des débris gallo-romains, sous la forme de *tegulae*, légèrement au nord-est de Laveyssière. Le bourg de Léguillac-de-l'Auche, plus précisément la zone entourant l'église, aurait connu une occupation médiévale, mais dans l'état de nos informations, postérieure à l'époque mérovingienne. C'est à "Glénon" qu'une inhumation en sarcophage présentant des similitudes avec les tombes de "La Fontaine de Girondeau" a été mise au jour en 1966. Le sarcophage en calcaire, orienté est-ouest, avec un couvercle en bâtière aux pentes douces, contenait une boucle de ceinture en fer (cf. photo 3), et ce qui s'apparenterait à trois tenons le long d'une jambe. On ignore la matière de ces tenons ou boutons. D'autre part, on a noté un signe en forme de 3 sur le couvercle de cette sépulture au niveau de la tête, que l'on peut sans trop de risque traduire par un oméga.

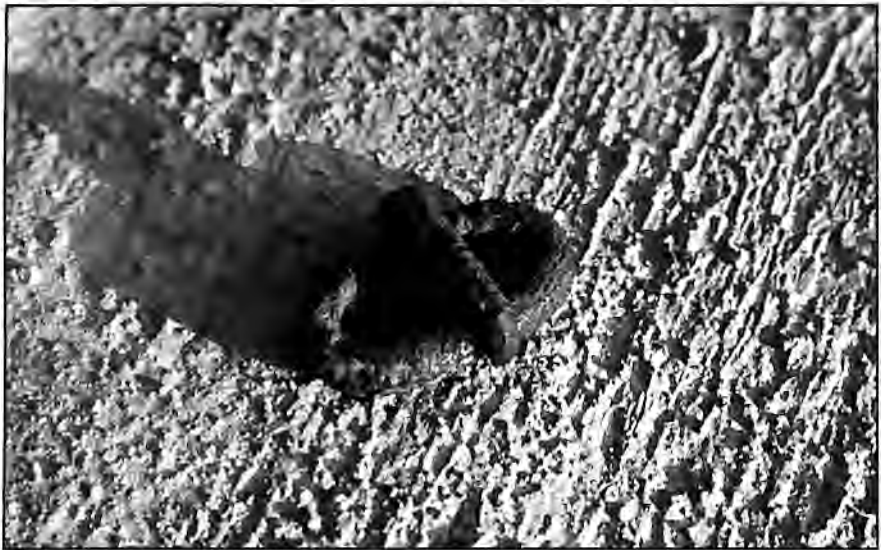


Figure 3, La plaque-boucle de Glénon.

Le mobilier archéologique du site de "La Fontaine de Girondeau" est quantitativement faible, puisque son unique représentant se trouve être une plaque-boucle tirée de l'un des deux sarcophages ; celle-ci est cependant d'un intérêt tout à fait remarquable par rapport au contexte ethnique de la région, puisqu'elle démontre sa relation avec d'autres cultures.

La plaque-boucle (cf. fig. 4 : Ech. 1:1) est réniforme, échancrée au niveau des articulations, et tous ses éléments, plaque, boucle et ardillon sont

mobiles et facilement démontables. Ils sont en bronze, et recouverts d'une couche fine et inégale d'or allié vraisemblablement à une importante proportion de cuivre et en moindre proportion d'autres matériaux que seule une analyse serait en mesure de détailler avec précision. La boucle proprement dite se présente en deux pièces distinctes :

- Celle que l'on pourrait qualifier de matricielle, partie visible de l'objet tel qu'il apparaît dans son usage courant, c'est-à-dire la partie ajourée de l'avant, ainsi que les bords qui lui donnent la majeure partie de sa hauteur : le tout est moulé d'un bloc. Il convient également de mentionner deux languettes de bronze situées au sommet de la partie échancrée. La partie creuse de la "matrice" est remplie d'un mortier de couleur grisâtre (où apparaissent des résidus fibreux ?), ce qui n'est pas exceptionnel sur les plaques-boucles et les fibules d'orfèvrerie cloisonnée. Cette pâte-mortier servait à maintenir sept petits motifs colorés en pâte de verre : quatre verts et bleus, de forme ronde, deux autres imitant peut-être des formes végétales, dont il ne subsiste qu'un de couleur verte, et un motif cordiforme central malheureusement absent. Aucun sertissage supplémentaire, à l'exemple d'une bâte, n'entre dans le processus de maintien de la pâte de verre dans le corps de la plaque. De plus, pour obtenir des reflets par diffraction, l'artisan a semble-t-il pris le soin de tailler des facettes irrégulières sur le fond des inclusions de verre, ce qui devait leur donner un peu d'éclat supplémentaire par les jeux de lumière.

- Le fond de la plaque, ou le revers, est une fine tôle en bronze soudée sur laquelle persistent malgré leur altération des traces évidentes de dorure. Trois petits tenons en fer à têtes arrondis, et disposés en V, traversent l'épaisseur de la boucle de part en part, et servaient sans aucun doute à positionner et à fixer la boucle sur le cuir de la ceinture.

Quelques précisions s'imposent à propos de la boucle, car les dessins qui la reproduisent n'insistent pas assez sur la forme particulière qu'elle affecte, et laissent à penser qu'elle présente un aspect lissé et galbé, ce qui n'est pas le cas. La boucle est ovale, plutôt peu épaisse, mais ne présente des replats que sur la face antérieure, de chaque côté du repos de l'ardillon. Ce dernier est pour sa part encadré de deux petits rehaussements de maintien. De même, si la boucle est ovale, c'est sous une forme ressemblant à un arc en lignes brisées qu'apparaît sa face antérieure. Notons aussi la présence de quatre petits points saillants et discrets aux extrémités des replats, soit un pour chaque face. Enfin, la partie axiale de la boucle, où s'ajustent la plaque et l'ardillon, laisse deviner des traces légères de lime sans doute dues à la finition. L'ardillon, comme la boucle, a sa propre languette (2,5 cm), étroite, mais plus robuste que celles de la plaque, elle est repliée autour de l'axe de la boucle. Cette languette fait corps avec la face opposée du cabochon. Ce cabochon, vide de son contenu, est de forme rectangulaire : le fond du réceptacle présente des irrégularités de niveaux qui ne doivent probablement

rien au hasard, puisqu'ils semblent assurer un rôle de maintien et d'ancrage à la pâte colorée qui n'a donc pas vocation à être sertie. L'ardillon est à deux faces pentues à partir du sommet, et plat sur le dessous. La pointe de l'ardillon, recourbée, est volontairement aplanie à son extrémité.

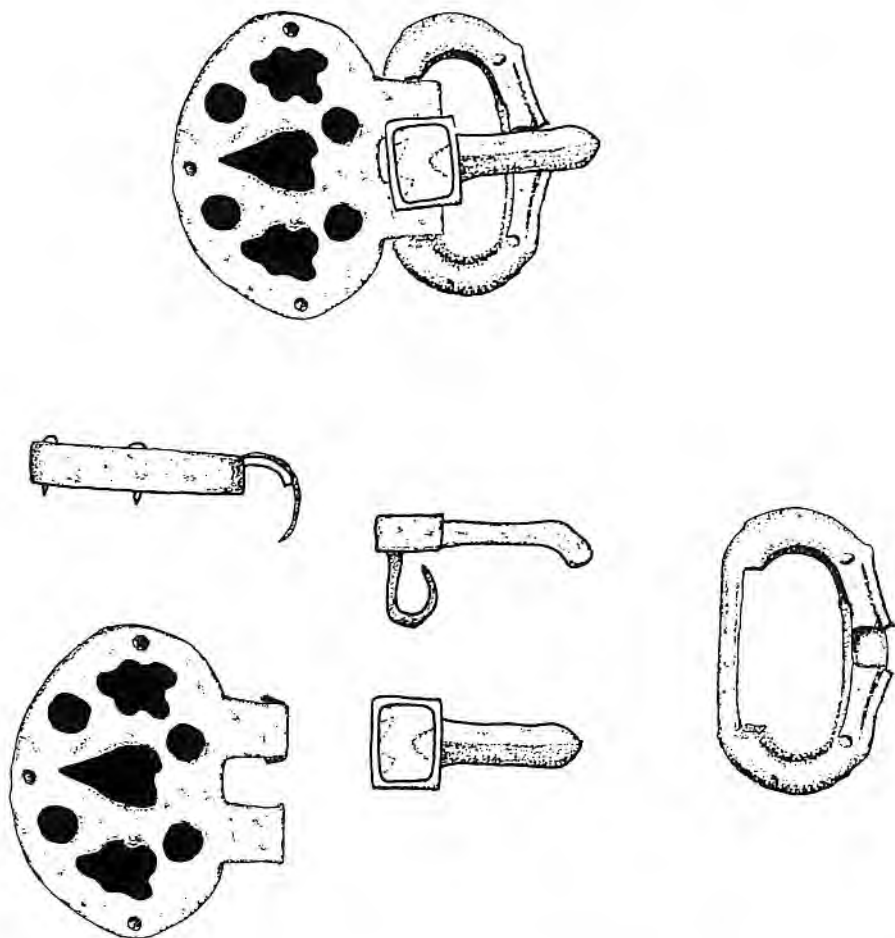


Figure 4. La plaque boucle de La Fontaine de Girondeau
(Léguillac-de-l'Auche). Echelle 1:1

Peut-on dans l'état des connaissances apporter une réponse suffisamment précise sur l'origine, la datation de la plaque-boucle de "La Fontaine de Girondeau", et éventuellement sur l'origine ethnique de son porteur ? La conception, le style, à quelques nuances près le choix des

matériaux font que cette plaque-boucle est une nouveauté lorsque l'on recense les objets de cette époque trouvés à ce jour en Périgord ; cela appelle quelques commentaires, qui sont autant d'interrogations.

Bien que l'étude stylistique du genre auquel appartient la plaque-boucle de Léguillac-de-l'Auche n'en soit qu'à ses débuts, plusieurs travaux ont depuis quelques années mis en lumière des traits caractéristiques et contextuels qui donnent aux membres de la famille de notre plaque-boucle l'appellation de plaques-boucles méditerranéennes⁵. Dans la classification qui en est proposée par M. Kazanski, celle de Léguillac-de-l'Auche appartiendrait aux plaques-boucles à plaque ovale ou réniforme, à décor végétal ou géométrique, voisines des plaques-boucles à plaque ovale portant un décor cruciforme : ces deux catégories offrant bien des points communs, à l'exception du décor. Cette classification se verra certainement complétée dans le futur par de nouvelles découvertes, et a momentanément le mérite de conférer à cet ensemble de plaques-boucles dites méditerranéennes une meilleure lisibilité quant à leurs formes, leurs décors et leur répartition géographique. Le groupe auquel appartient la plaque-boucle de Léguillac-de-l'Auche est encore assez pauvre numériquement, puisque M. Kazanski n'associe à notre exemplaire que la plaque-boucle de Split⁶, en actuelle Croatie, ce qui l'amène à écrire que les "deux pièces répertoriées proviennent, l'une de la Gaule méridionale, l'autre d'Illyricum, ce qui montre la large diffusion de cette série. La pièce gauloise, mieux conservée est similaire, d'après sa morphologie générale, aux plaques-boucles mérovingiennes de la fin du V^e et du début du VI^e siècle. Son ardillon à base rectangulaire décorée d'une pierre est caractéristique de la deuxième moitié du V^e siècle (exemple : la tombe de Childéric [...], ce qui donne la date de la série)". Ce classement appelle toutefois commentaire et nuance.

Si, comme le pense M. Kazanski, les objets à décor cloisonné découverts dans la sépulture de Childéric⁷ sont plutôt le reflet des parures de l'aristocratie militaire d'origine barbare de l'Empire d'Occident, son propos est à nuancer dans le sens où la plaque-boucle de Léguillac-de-l'Auche ne peut prétendre à une comparaison avec les ornements du chef franc ni sur le plan de la richesse, ni sur le plan de la technicité mise en œuvre par l'artisan orfèvre. Par ailleurs, s'il est

5. Cf. M. Kazanski, "Les plaques-boucles méditerranéennes du V^e-VI^e siècles", dans *Archéologie médiévale*, 1994. p. 137-198. La carte archéologique de la Dordogne signale à Antonne-et-Trigonant, sur le site du cimetière des Chauses, la découverte d'une plaque-boucle de type "méditerranéen" décrite comme suit : *plaque trapézoïdale à nervure médiane et boucle rectangulaire à ardillon scutiforme* ; sur ce site encore inédit, cf. J. Coupry, *Gallia*, 1973, p. 464-465, fig. 21 ; et *Gallia*, 1975, p. 476.

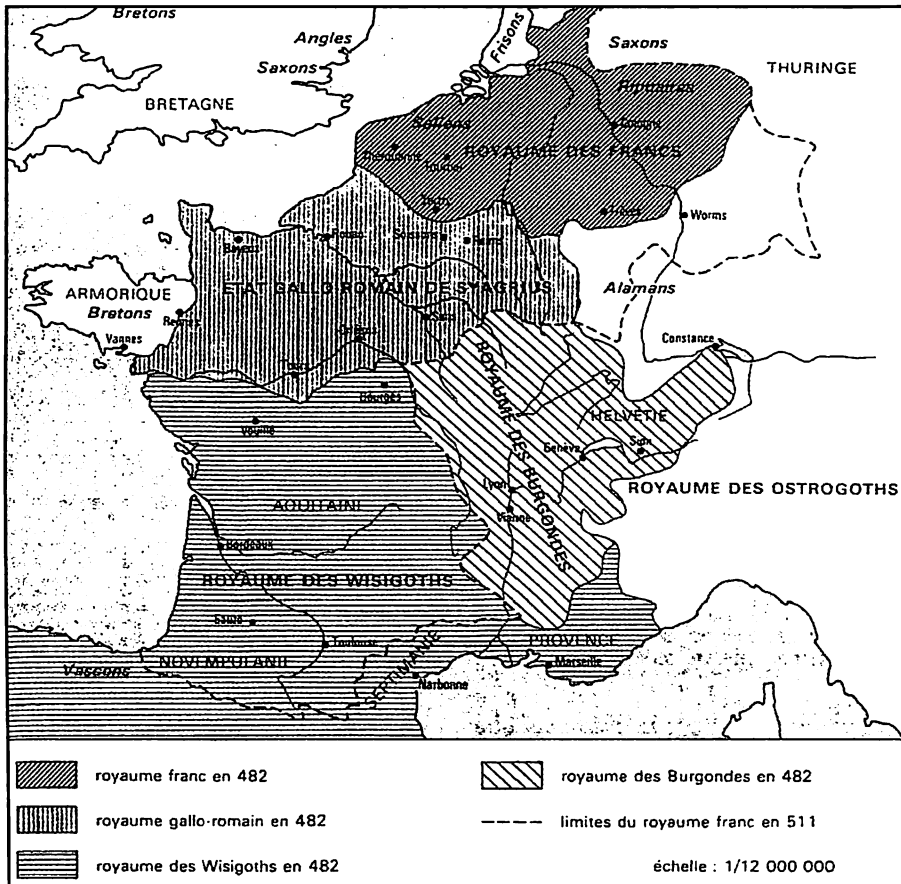
6. La bibliographie de la seconde plaque-boucle est d'un accès particulièrement difficile, et M. Kazanski ne fait aucune allusion à un contexte qui aurait pu nous éclairer, ce qui tendrait à prouver que ce genre d'informations n'est pas exploitable ou n'existe pas.

7. La tombe de Childéric I^{er}, père de Clovis, fut découverte à Tournai en Belgique en 1653, et publiée deux ans plus tard par Jean-Jacques Chiflet, dans ce qui reste un modèle du genre en matière de publication. Childéric I^{er} est mort vers 481/482. Cf., M. Kazanski, P. Perin, "Le mobilier funéraire de la tombe de Childéric I^{er}", dans *Revue Arch. de Picardie*, n° 3-4, 1988. p. 13-45.

fort probable que la personnalité et la position détenue par le père de Clovis ont largement contribué à la diffusion chez les Francs de la "mode" aux origines (mal définies) occidentales et byzantines de l'orfèvrerie cloisonnée, la plaque-boucle qui fait l'objet de cette étude a été réalisée selon une technique différente, celle de l'inclusion. Il nous apparaît donc difficile, sans pour autant réfuter en totalité l'approche qui est faite de ce groupe d'objets, de comparer cette plaque-boucle, certes de qualité, à des bijoux princiers et conçus selon la technique de l'orfèvrerie cloisonnée. Enfin, la forme bien particulière de la boucle, qui n'est pas ovale et épaisse à l'instar des pièces d'orfèvrerie situées dans la sphère culturelle franque auxquelles elle est comparée, mérite quelques commentaires : si l'on devait jouer de métaphore, nous dirions qu'elle n'a pas bénéficié de la même "générosité" lors de la fonte de ses composants, ni dans la quantité, ni dans la qualité. Notre boucle a une forme bien particulière, au sommet aplati, qui ne se rencontre guère en milieu franc, mais dont des spécialistes pourraient retrouver des formes assez proches dans l'aire méditerranéo-pontique. En extrapolant sur ce point, c'est dans les régions entre Don et Oural de l'ex-U.R.S.S. que des sépultures souvent identifiées comme d'origine alano-sarmates ont livré des arcs de type nomade dont le profil est très proche de celui de notre boucle, car il est tout à fait plausible d'imaginer que l'artiste ait pu tenté de reproduire symboliquement un arc de ce type avec sa flèche en concevant la boucle et son ardillon. Par ailleurs, l'ardillon présente un cabochon de forme rectangulaire, et il est tout à fait exact que cet ajout rapproche considérablement notre plaque des plaques-boucles émergentes autour de Childéric, où le cabochon serti d'un grenat ou de pâte de verre domine dans l'ensemble des productions ; la grande majorité des exemplaires des plaques-boucles méditerranéennes ne présente certes pas cette caractéristique, mais la rareté ne signifie pas l'inexistence, et nous devons préciser que sur les deux plaques-boucles associées dans la classification, seul l'exemplaire provenant de Dordogne est complet.

En procédant à la classification d'éléments particuliers du costume, on doit admettre la possibilité de sous-classes et de déclinaisons pour les mêmes objets, et il faut distinguer le tronc des rameaux. Dans cette optique, si l'on maintient la comparaison de ce type de plaque-boucle avec la production artisanale gravitant dans l'orbite franque, l'objet de notre étude apparaît obligatoirement comme un sous-produit ; ceci n'a rien en soit de péjoratif, mais s'inscrit dans l'idée que les plaques-boucles méditerranéennes ont très bien pu inspirer des artistes locaux ou intéresser des orfèvres hors de la zone méditerranéenne, pour la simple raison qu'on leur donnait la possibilité d'améliorer ce qu'ils faisaient déjà bien en utilisant des thèmes et des techniques nouveaux.

8. La "mode" barbare est une réalité puisque le Code Théodosien va jusqu'à promulguer un décret pour exiger "une tenue correcte" à l'entrée de Rome (XIV, 10, 4, du 12 décembre 416).



La Gaule à la mort de Childéric I^{er} et à l'avènement de Clovis.

Nous privilégions donc l'hypothèse d'une fabrication non-franque de cet objet, et ceci d'autant plus volontiers que nous savons qu'il est à peu près certain que l'implantation franque en Dordogne tarde à se manifester après la bataille de Vouillé (507). La conquête de l'Aquitaine par les Franks de Clovis est une campagne militaire, et la Dordogne ne se révèle comme territoire en voie de colonisation et d'implantation par les Franks que beaucoup plus tard. Si la présence franque est une réalité, elle correspond surtout à une occupation des points militarisés auparavant détenus par les Wisigoths, ce que pratiquent systématiquement toutes les armées en campagne tant que le territoire conquis n'est pas totalement sécurisé et pacifié : ce n'est qu'une fois que ces conditions sont acquises que peut intervenir une implantation sur un territoire. Les relations politiques de la seconde moitié du V^e siècle, qui témoignent d'une tension grandissante entre Wisigoths, Franks et Romains,

ne devaient guère inciter à privilégier le commerce et les échanges sur un axe nord-sud, alors qu'au contraire les Wisigoths parvenaient à cette époque à s'ouvrir un passage vers l'Italie. Trop d'éléments sont cependant encore absents pour se faire une idée claire et précise des conditions dans lesquelles cette plaque-boucle est entrée en Périgord ; mais, dans la mesure où nous avons tout lieu de penser que nous sommes dans un contexte largement antérieur à une implantation franque en Dordogne, et très vraisemblablement sur les terres agricoles d'une villa gallo-romaine, la prudence nous incitera à situer chronologiquement cette plaque-boucle dans la seconde moitié du V^e siècle, et à privilégier comme vecteurs d'influences les canaux commerciaux venant des régions méditerranéo-gothiques.

S.B.

Photographies S. Avrilleau

Bibliographie

L. Beck, F. Beck, C. Eluère, F. Vallet, "Études de dorures gallo-romaines et mérovingiennes", dans *Antiquités Nationales*, 22/23, 1990/91, p. 95-110.

M. Kazanski, "La diffusion de la mode danubienne en Gaule (fin du IV^e siècle-début du VI^e siècle) : essai d'interprétation historique", dans *Antiquités Nationales*, 21, 1989, p. 59-73.

M. Kazanski, *Les Goths, I^{er}-VII^e siècles après J.-C.*, Paris, 1991.

M. Kazanski, J. Lapart, "Quelques documents du V^e siècle après J.-C. attribuables aux Wisigoths découverts en Aquitaine", dans *Aquitania*, XIII, 1995, p. 193-202.

M. Kazanski, R. Legoux, "Contribution à l'étude des témoignages archéologiques des Goths en Europe orientale à l'époque des Grandes Migrations : la chronologie de la culture de Cernjahov récente", dans *Archéologie médiévale*, 1988, p. 7-53.

M. Kazanski, P. Perin, "Le mobilier funéraire de la tombe de Childéric I^{er} ; état de la question et perspectives", dans *Revue Archéologique de Picardie*, n° 3-4, 1988, p.13-44.

M. Rouche, *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes (418-781)*, Paris, 1979.

Le suaire de Cadouin et son frère : le voile de sainte Anne d'Apt (Vaucluse) Deux pièces exceptionnelles d'archéologie textile

par Brigitte et Gilles DELLUC

Ils sont vieux de près de mille ans.

Dans le monde entier - seuls - deux tissus égyptiens de l'époque fatimide ont été conservés dans leur intégralité ou presque : le "suaire de la tête du Christ" de l'abbaye de Cadouin et le "voile de sainte Anne" de l'ancienne cathédrale d'Apt¹.

Oui, ce sont les seuls. Et ils n'ont jamais été étudiés ensemble et comparés.

1. Dite aussi basilique Sainte-Anne. Le trésor conserve, entre autres reliques, deux fragments osseux (crâne et mâchoire) attribués à la mère de la Vierge. Lors de nos trois voyages à Apt (Vaucluse), nous avons reçu le meilleur accueil, notamment de Mme Claude Pion. Apt, à 55 km à l'est d'Avignon, fut un des évêchés du Vaucluse. Avignon est aujourd'hui l'archevêché.

Tous les autres tissus, que l'on peut voir dans divers musées², sont très fragmentaires, réduits bien souvent à des vestiges pas plus grands que la paume de la main³.

Une récente analyse du voile d'Apt permet de mieux comprendre et de mieux situer le suaire de Cadouin. On peut ainsi compléter nos connaissances du tissu périgordin sur les points suivants :

- *sa fabrication (technologie, auteurs, stylistique),*
- *son épigraphie (caractères d'écriture, personnages cités),*
- *son environnement (époque fatimide et religion chiïte),*
- *sa conservation (nécessité d'une protection contre la lumière incidente).*

Le tissu de Cadouin a fait l'objet de diverses études technologiques auxquelles nous renvoyons le lecteur (Francez, 1935 ; Delluc, 1983, 1990 et 1996).

Le tissu d'Apt avait été étudié anciennement par Gaston Wiet, spécialiste des tissus et tapisseries de l'Égypte musulmane (Marçais et Wiet, 1934 ; Wiet, 1935 ; Elsberg, 1936)⁴. Il vient d'être réétudié il y a peu, notamment à l'occasion du colloque de la Sorbonne (mai 1998) sur *l'Égypte fatimide, son art et son histoire* (Cornu, 1999) et présenté lors de l'exposition *Trésors fatimides du Caire* à l'Institut du Monde arabe à Paris (28 avril-30 août 1998). Cette manifestation a donné lieu à l'édition d'un catalogue très documenté sur les plans historique et archéologique (Cornu, 1998)⁵. Nous

2. Nous avons pu en examiner, entre autres, au musée copte et au musée d'art islamique du Caire, au musée archéologique d'Istanbul, au musée d'art et d'histoire de Genève (exposition de la collection M. et J.-F. Bouvier), au musée national du Moyen Âge à Paris (ancien musée de Cluny) et au musée Champollion de Figeac. Il y a de tels fragments au musée des tissus de Lyon et à Nantes.

3. Ces fragments ne sont pas rarissimes et leur décor demeure lisible. Le nombre et la relative conservation de ces pièces de tissu d'Égypte sont dus à deux facteurs : d'une part, l'abandon de la momification au profit de l'ensevelissement dans des vêtements funéraires et, d'autre part, les vertus conservatrices du climat et du sol (Bruwier, 1997). Jusqu'à une époque récente, ce sont essentiellement les fragments à décor qui ont été recueillis, pour des motifs esthétiques, souvent sans indications de provenance (Cornu, 1993 a, p. 28).

4. Ce même savant avait traduit les inscriptions coufiques brodées sur le tissu de Cadouin (Delluc, 1990, p. 103). Gaston Wiet, professeur à l'École des langues orientales à Paris, était alors directeur du musée arabe du Caire (depuis 1952 : musée d'Art islamique) et des fouilles en Égypte ; Georges Marçais était professeur à la faculté des lettres d'Alger. Le père J. Francez avait conclu que les bandes à ornements de Cadouin, compte tenu des caractères coufiques et des éléments floraux du décor, devaient remonter seulement à l'époque fatimide (Francez, 1935, p. 17). Il adressa à G. Wiet une carte postale montrant une fraction du suaire de Cadouin. L'orientaliste y déchiffra la formule *garant des juges musulmans*, "qui n'apparaît pas avant l'année 1078" (*ibid.*, p. 19). Il traduisit ensuite toutes les inscriptions brodées sur le tissu.

5. Notre description emprunte nombre de détails à l'analyse très fine effectuée par Mme Georgette Cornu, pour le colloque et pour l'exposition. La revue *Dossiers d'archéologie* a consacré un volume à l'âge d'or des Fatimides en mai 1998. Une exposition sur les *Tissus d'Égypte, témoins du monde arabe (VIII^e-X^e siècles)* avait été présentée en 1993 au Musée d'art et d'histoire de Genève et à l'Institut du Monde arabe à Paris, avec un catalogue très documenté (Cornu 1993 a et

avons eu alors l'opportunité de le regarder de près⁶. Plus récemment encore, une nouvelle exposition sur *L'Art copte en Egypte*, en ce même lieu, a concerné les tissus coptes (Bénazeth et Rutschowskaya, 2000)⁷.

La première mention écrite du voile d'Apt ne remonte qu'à 1714⁸. On ignore quand et comment il a été transporté à Apt⁹. Il a été vénéré comme le voile de sainte Anne, mère de la Vierge, jusqu'au XIX^e siècle. Ses inscriptions furent en effet déchiffrées dès 1851, mais il ne fut correctement identifié qu'en 1934 (Marçais et Wiet, 1934). Il était conservé roulé en boule dans un flacon de verre du trésor de la cathédrale et présenté pour la fête de sainte Anne¹⁰. Morcelé avant 1930, puis restauré aux Gobelins, il fut très mal présenté ensuite et vient de faire l'objet d'une nouvelle restauration (Girault-Kurtzemann, 1998)¹¹.

Tissu de lin, brodé de soie et d'or

Cette importante pièce (plus de 310 cm x 150 cm)¹² est faite de lin écru très fin, ou peut-être "blanchi au soleil ou teint en jaune" (Marçais et Wiet, 1934)¹³. C'est une laize tissée comprise entre deux lisières¹⁴ (planche 1, en haut).

b ; Cornu et al. 1993 ; Raster, 1993 ; Ritschard, 1993). Nous avons alors rapporté de Genève le cliché représentant, sur le médaillon d'un tissu morcelé de la fin du XI^e siècle (23 cm x 32 cm), un archer fatimide à cheval dans un médaillon (parfois interprété comme l'émir lui-même : al-Mustansir ou al-Musta'îf) (Bloom, 1998, p. 63 ; Delluc, 1996, p. 7, en bas).

6. La bibliothèque de l'Institut du Monde arabe nous a permis d'approfondir nos connaissances sur la biographie de l'émir et du vizir mentionnés sur les deux tissus.

7. Nous l'avons visitée fin mai 2000 (voir aussi à propos des tissus coptes : Bruwier, 1997 et Rutschowskaya, 1997).

8. A Cadouin, la présence du "suaire" avait été attestée 500 ans plus tôt : la première mention manuscrite remonte à 1214 (donation de Simon de Montfort en hommage à cette relique).

9. Il est avéré toutefois que l'évêque d'Apt, Isoard, lui-même, ainsi que Raimbaud de Simiane, seigneur d'Apt, et Guillaume de Sabran, seigneur d'Ausonis, ont participé à la Première croisade (Elsberg, 1936).

10. Ce flacon est conservé dans le trésor d'Apt. C'est une bouteille vénitienne typique par sa forme de flasque, à corps rond et plat, avec long goulot et pied, d'environ 30 à 40 cm de haut (et de un à deux litres de contenance). Cette pièce est considérée comme une "buire en verre de Venise émaillé du XV^e siècle". Le tissu était contenu dans ce flacon scellé par un cachet du chapitre, malheureusement détruit, au début du XX^e siècle, sans avoir été relevé. L'extraction du tissu hors de ce récipient conduisit à des détériorations qui justifiaient une première restauration aux Gobelins (information orale de Mme C. Pion, 16 juin 2000).

11. Une copie en fut faite vers 1933, "prise à plusieurs reprises pour l'original" (Shalem, p. 72, 1998) et dont la photographie (Comité des travaux historiques) fut publiée par G. Wiet : les trois médaillons y apparaissent intacts et un motif en accolade, réduit à quelques traces, y a été largement complété. Nous-mêmes avons reproduit, par erreur, un cliché ancien de cette copie (Delluc, 1996, p. 7). Ce fac-similé n'est plus à Apt et serait peut-être aux États-Unis (information orale de Mme C. Pion, le 16 juin 2000).

12. Il est légèrement incomplet, notamment en haut, le long de la chaîne (longitudinale), et à gauche, le long de la trame (transversale). Mais l'existence des lisières permet de le mesurer avec précision.

13. Sa toile est si fine que, avant sa restauration, ce tissu de près de 5 m² tenait dans le creux de la main sous la forme d'un chiffon roulé en boule (Wiet, 1935, p.14). Il doit en être de même du tissu de Cadouin : sa toile comporte 3 fils de lin au millimètre (Delluc, 1983). La tradition veut que le tissu périgordin ait été rapporté d'Orient dans un barillet de plomb séparé en deux parties : d'un côté la boisson, de l'autre le tissu.

14. Nous fournissons ici des photographies de l'original avec notre relevé graphique effectué sur place et d'après photos. Des photographies en couleurs du voile d'Apt ont déjà été publiées lors des

Elle est barrée par trois bandes ornées sur fond or, brodés de soie (vert, bleu, rouge, noir) : une, large et tripartite, à chaque extrémité et une, portant trois gros médaillons, au centre. Ces bandes courent dans le sens de la largeur, c'est-à-dire dans le sens de la trame ; elles sont donc perpendiculaires à la chaîne qui forme la plus grande longueur.

A chaque extrémité, à peu près comme sur le suaire de Cadouin, le large bandeau (l : 16,5 cm environ) est lui-même fait de trois bandes de tapisseries de soie séparées par un passage de toile (l : 1,4 cm environ). Au centre, une large frise (l : 8,5 cm environ) de petits médaillons alternativement circulaires (ornés d'un quadrupède) et polygonaux à six pointes portant deux oiseaux adossés, queues entrecroisées et têtes retournées. Cette frise court entre deux fines bordures (l : 2,2 cm environ) à inscriptions coufiques¹⁵ bleues sur fond or. La mention "fait dans le *tirâz* privé de Damiette en 9..." a pu être déchiffrée.

De part et d'autre de cette frise à bordures, les deux petites bandes, identiques, portent une frise de polygones à six pointes ornés d'un oiseau et alternant avec des losanges enserrant deux palmettes adossées.

Au centre du tissu, se trouve une bande à fond or, large de 7 cm, faite d'anneaux entrelacés. Dans les petits espaces laissés libres par ces entrelacs, on observe, au centre, deux yeux et un nez stylisés sur fond bleu et, latéralement, une sorte d'oiseau stylisé sur fond rouge.

Sur cette bande, prennent place trois médaillons circulaires, régulièrement espacés. Ils sont regroupés sur les deux tiers de la longueur de cette bande. Ils sont faits pour être lus sur le tissu disposé dans sa plus grande largeur, un peu comme si on le portait en châle. Le tissu de Cadouin est dépourvu de cette bande centrale.

Le médaillon supérieur, le plus gros (l : 21,5 cm), est détérioré, mais, sur son pourtour, dans une couronne¹⁶ faite d'un cercle interne bleu et externe vert, on peut déchiffrer le nom de l'*imâm* Abû-l-Qâsim al-Musta'îf billâh (1094-1101), émir des croyants, et une invocation : "que les bénédictions de Dieu soient sur lui, sur ses ancêtres purs et ses très honorables descendants". Le médaillon inférieur, le plus petit, est analogue au médaillon central (l : 13,5 cm), le mieux conservé. C'est celui-ci que nous décrivons.

recherches récentes (Cornu, 1998 et 1999 ; Bloom, 1998). De même en 1934 dans un article de F. Carnot sur les tapis et tapisseries d'Orient du III^e au XII^e siècle, dans le numéro de Noël de *L'Illustration*.

15. Les caractères de l'écriture coufique sont des caractères arabes très rigides et angulaires, du moins au départ, puis foliés et fleuris. Ils s'appuient sur une même ligne de base. Ils contrastent avec ceux des diverses variétés de l'écriture arabe aujourd'hui utilisée. On l'a cru longtemps plus ancienne. En fait, dans les premiers siècles après l'Hégire, le coufique était plutôt choisi pour les inscriptions, les monnaies et les transcriptions des plus vénérables exemplaires du Coran. Il reste prédominant jusqu'au XII^e siècle, remplacé par le *nashî*.

16. En fait la couronne est interrompue dans sa partie supérieure et il semble même que sa surface annulaire se boucle vers le haut, s'élève pour former une volute, exactement comme dans le fragment de tissu portant un cavalier attribué au règne de al-Mustansir et au début de celui de al-Musta'îf (collection Bouvier) (voir note 18, *infra*).

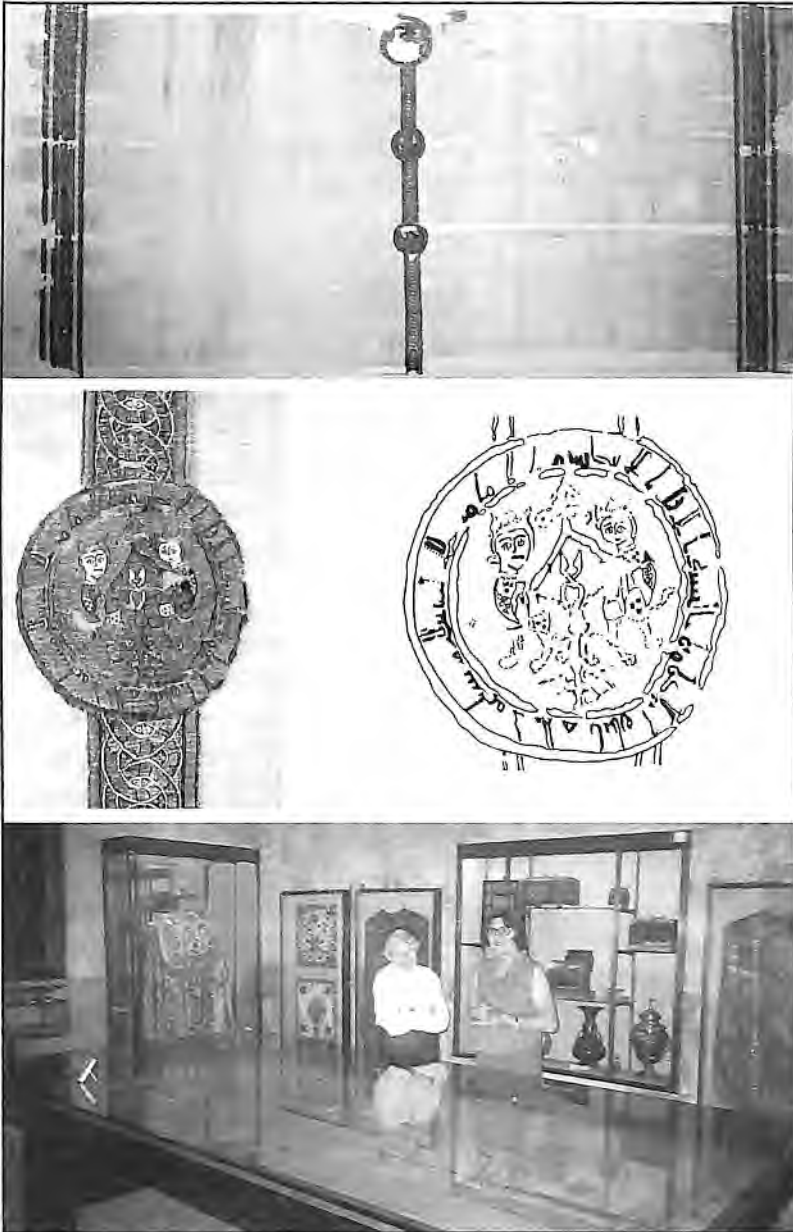


Planche 1. Le tissu d'Apt (350 cm x 150 cm). *En haut*, ce tissu de lin porte des bandes à ornements latérales mais une bande centrale interrompue par trois médaillons historiés. *Au centre*, le médaillon le mieux conservé est orné de deux chimères croupe à croupe et d'inscriptions coufiques. Les fils sont de soie et d'or. *En bas*, le tissu est protégé dans une vitrine. Il ne reçoit qu'un éclairciment indirect et intermittent.

Le médaillon moyen enserre deux chimères adossées, croupe contre croupe, au tronc retourné et au visage féminin vu de face¹⁷. Un dessin à damiers orne le tronc et le corps des chimères (planche 1, au centre).

Entre elles, s'élève une sorte d'arbre de vie. Ce dernier n'est pas clair. Sur notre relevé schématique, on observe les éléments constitutifs de cet "arbre" : les "racines", noires, sont peu nettes ; les queues des chimères, blanches et entrelacées comme deux serpents à tête lancéolée, semblent participer au dessin du "tronc" ; deux "branches", vertes et obliques, nées du thorax des chimères, confluent au niveau du tronc vert de l'arbre ; au-dessus, c'est un ensemble, confus et vaguement triangulaire, de "branches", noires, semblant porter deux sortes de "fruits" ronds à noyau¹⁸.

Une inscription en lettres coufiques rouges court sur le pourtour, inscrite dans une couronne limitée par un cercle brodé bleu, interne, et vert, externe. Elle célèbre "le seigneur très illustre al-Afdâl, le glaive de l'*imâm*, l'illustration de l'islam".

Sur le plan technologique, sur un support fait d'une armure toile de lin écru (c'est-à-dire sans préparation tinctoriale), très fine¹⁹, les bandes à ornements sont réalisées en tapisserie avec des fils d'or, de soie et de lin. Tantôt les fils d'or battu enroulent une lame d'or ; tantôt ils s'enroulent autour d'une âme de soie STA (vert, bleu, rouge, noir). Ailleurs, c'est un fil de lin écru, qui peut être, pour certains motifs, bien plus gros que la trame, passé jusqu'à cinq fois dans le même pas, ou encore, pour d'autres motifs,

17. La chimère, animal hybride fabuleux de la mythologie grecque, porte habituellement un buste de femme (ou de lion), un corps de chèvre, des pattes de lion et une queue faite d'un serpent. Monstre de Lycie, elle est fille de Typhon et d'Échidna, sœur de Cerbère et nièce des Gorgones. Elle fut tuée par le fils de Glaucos, Bellérophon, monté sur Pégase, cheval ailé né du sang de la Gorgone Méduse tuée par Persée. La tête de femme porte volontiers, comme ici, une coiffure à pointes qui représentent peut-être les flammes qui s'en échappaient sur certaines représentations, figurant les volcans qui ravageaient la contrée. Assez curieusement, la chimère mourut, pourrait-on dire, lors d'un bombardement. Bellérophon, en effet, monté sur Pégase, la survola et lui enfonça dans la gueule une masse de plomb que les flammes qu'elle vomissait liquéfièrent jusqu'à l'étouffer.

18. Nous avons noté quelques différences entre les médaillons. Médaillon supérieur : les têtes de chimères sont très soignées avec le dessin des yeux et des orbites, de la bouche, des lèvres et du menton, et avec du rouge aux joues ; le tronc vert diverge et ses branches décrivent un trajet récurrent encerclant des visages difformes (avec un seul œil rond visible et des grandes dents) ; les queues des serpents paraissent palmées. Médaillon inférieur : le tissu manque au-dessus des têtes des chimères. Le médaillon supérieur était incorporé dans un motif plus large, en accolade, qui élargissait ce médaillon de chaque côté. Ce motif devait orner la partie où le tissu, porté sur les épaules, touchait le cou. Il n'en demeure que la partie supérieure et droite. A ce niveau on lit une tête humaine, finement brodée. Ce motif en accolade est très analogue au motif sommital de la bande décorative d'une 'aba' portant un médaillon orné d'un cavalier fatimide, enturbanné et tirant à l'arc (règne de al-Mustansir ou début du règne de al-Musta'li) (Delluc, 1996 ; Meinecke-Berg, 1998, p. 106) et dont il demeure deux fragments permettant de reconstituer une pièce de tissu décorée très proche du voile de sainte Anne, avec des oiseaux adossés à tête retournée très voisins de ceux des bandes latérales du voile d'Apt (Cornu *et al.*, p. 225-229).

19. Chaîne : 1 bout TS très fin (24). Trame : 1 bout TS très fin (18/19) (Girault-Kurtzemann *in* : Cornu, 1998, p. 232-233).

composé de deux fils assemblés sans torsion²⁰ (Girault-Kurtzemann *in* : Cornu, 1998, p. 232-233)²¹.

Le métier utilisé comportait 24 fils par centimètre. Le nombre des duites, c'est-à-dire le nombre d'allers et retours des navettes était de 44 pour les visages et de 26 pour le reste du voile, selon G. Marçais et G. Wiet (1934, p. 177-194). Ces auteurs considéraient que la bande centrale faisait partie intégrante du tissu du voile, alors que les bandes tripartites latérales avaient été rapportées²².

Des tisserands coptes au service des califes arabes

Il y a en Egypte, dans le delta du Nil, une longue tradition de tissage, toute entre les mains habiles des artisans coptes (Bourguet, 1988), de la fin de l'Antiquité au début du deuxième millénaire. Depuis Strabon, leur renommée est grande dans le Proche-Orient, bien avant l'avènement de l'Islam. Elle ne fera que s'étendre ensuite, jusqu'en Inde. Les Coptes sont les Egyptiens autochtones, mélangés de descendants de Grecs et de Romains, que trouveront les envahisseurs arabes au VII^e siècle. Dès lors, ils vont peu à peu devenir minoritaires, s'islamiser et s'arabiser en grande partie²³ (Bruwier, 1997, p. 41-43).

A l'époque grecque, les artisans coptes, dont bon nombre sont chrétiens (Wiet, 1935, p. 66), travaillent dans des ateliers familiaux, des manufactures royales ou liées aux temples à l'époque grecque. Ils perdent leur indépendance à la fin de l'époque romaine au profit des manufactures d'Etat, connues sous le nom de gynécées puis de *tirâz* à l'époque arabe (Rutschowskaya, 1997, p. 37), sans doute vers le VIII^e siècle (Cornu, 1993 a, p. 22). Les arabes fatimides, peu à peu, "s'assimilèrent l'art des tisserands coptes qu'ils continuèrent à laisser travailler". Ces artisans mettent à leur

20. Respectivement 1 bout TS et 2 bout TS.

21. En Egypte, la fabrication des fils de lin a une particularité : le fil est tors droit, c'est-à-dire, dans ce pays, tordu dans le sens des aiguilles d'une montre en S (Bloom, 1998, p. 68). C'est le cas sur le tissu de Cadouin. En fait, les fils de lin ont une tendance naturelle à se tordre dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, en Z, et sont, ailleurs et d'habitude, tordus par l'artisan dans ce sens là (de même que, dans la marine, le fil de caret, constitutif du toron, est "commis"). Hérodote semble avoir déjà remarqué cette particularité locale, dès le V^e siècle avant notre ère (*Histoire de Cambyse et de son expédition en Egypte* [35]), tout en observant que, dans ce pays, "les hommes restent au logis et tissent". Sur le métier vertical égyptien, on pousse la trame vers le bas et le tissu se forme en bas du cadre (Montaigne, 1998, p. 163).

22. Contrairement au tissu de Cadouin, il ne semble pas avoir été publié de macrophotographies du tissu.

23. Ils se rangeront dans les rangs égyptiens contre les croisés. Les fouilles, au début du XX^e siècle, d'un très important monastère copte, à Baouit (Moyenne Egypte), par le Périgordin Jean Clédât, reprises par J. Maspéro, ont permis de connaître un monastère chrétien qui connut son apogée du VI^e siècle au VII^e siècle. Ses collections sont au Musée copte du Vieux-Caire, au Louvre et à Périgueux (tissus). Ses archives, retrouvées il y a peu, viennent d'être publiées (Clédât, 1999).

service leur tradition artistique, tout en suivant leurs directives (Francez, 1934, p. 13 et 18 ; Wiet, 1935, p. 4-5). Ainsi, "les tisserands d'Égypte furent appelés à satisfaire la prédilection des princes musulmans pour les étoffes somptueuses" (Wiet, 1935, p. 6). Sur un plan plus matériel, les techniques de tissage et les modèles de métier sont connus, de même que les colorants²⁴.

Depuis l'époque pharaonique, le lin est la fibre textile privilégiée. La laine, qui se prête mieux à la teinture, l'accompagne, de même que, parfois, le coton. La soie est utilisée depuis l'époque romaine, venue d'Extrême-Orient par la Perse ou, depuis le VII^e siècle, de l'empire byzantin, mais son usage est limité. Les fils de couleur sont incorporés pendant le tissage pour former les motifs de décoration (Gostelow, 1978, p. 200-201). C'est une sorte de tapisserie insérée ou *inserted tapestry* (Geijer, 1979, p. 89), un décor effectué "au point", sur le canevas d'un tissu (Anquetil, 1977, p. 39), à l'aide de l'aiguille ou de la navette : les fils de soie colorés viennent s'insérer entre les fils de chaîne qu'ils recouvrent. Ils laissent parfois entre eux des "relais" verticaux, non obturés ici par perfilage (Delluc, 1983).

Le décor de ces tissus (vêtements, tissus d'ameublement souvent employés comme linceuls) est surtout ornemental même s'il est figuratif, comme chez les Coptes, empruntant aux Grecs et aux Romains : sujets mythologiques, surtout du cycle dionysiaque ; thèmes de chasse et animaliers ; personnifications et portraits ; parfois thèmes chrétiens (croix, personnages de la Bible ou du Nouveau Testament, saints), qui se maintiennent jusqu'aux IX^e-X^e siècles (*ibid.*, p. 46-47) et même un peu plus tard, comme en témoignent les chimères du voile d'Apt.

En effet, durant la période arabe, la compréhension du sujet disparaît et aboutit à une schématisation et même à une abstraction purement ornementale : l'art graphique islamique est tout d'arabesque et de calligraphie²⁵.

24. Les teintures sont surtout d'origine végétale : garance et orseille pour le rouge ; gaude (espèce tinctoriale du genre *réséda*), grenade et surtout safran pour le jaune ; indigo et pastel (dit aussi guesde ou guède) pour le bleu (peu fréquent). Celles d'origine animale sont moins usitées : kermès du chêne pour le vert et cochenille pour le rouge. Le pourpre du murex n'est guère attesté, remplacé par un mélange de garance et d'indigo (Rutschowscaya, 1997, p. 38 ; Bruwier, 1997, p. 44). Le lin se teint bien moins aisément que la soie, sauf avec l'indigo. L'exploitation de l'alun (sulfate d'alumine) du désert de Libye, utilisé comme mordant pour les tissus, était, chez les Fatimides, un monopole d'état (Halm, 1998, p. 5). La chromatographie et la spectrométrie (L.R.M.H. de Champs-sur-Marne, 1987) montrent que les colorants et les mordants éventuels utilisés pour les soies du tissu de Cadouin étaient : gaude-cuivre pour le vert, indigo pour le bleu, garance-alun et traces de fer pour le rouge, mélange de colorants-alun et fer pour le noir, gaude pour le jaune (Delluc *et al.*, 1990, note 32, p. 103).

25. Contrairement à une idée reçue, l'Islam ne proscribait pas d'une manière absolue les œuvres prenant pour modèles des êtres vivants. Mais, selon un *hadith*, les "faiseurs d'images" risquent d'être condamnés à un jugement de Dieu "qui leur infligera l'impossible tâche de ressusciter leurs œuvres". Les miniatures orientales (persanes, turques et mongoles) sont célèbres. Mais, ailleurs, la tendance à la stylisation - stylisation des formes animales et végétales, figures géométriques répétées - favorisa l'épanouissement de l'ornementation linéaire, qui s'associe bien à la calligraphie (Sourdel, 1956, p. 108 ; Ritschard, 1993).

Les bandes à ornements des tissus fatimides, à décor volontiers miniaturisé, figuratif ou géométrique, avec souvent inscriptions en lettres coufiques ou parfois cursives, sont "le souvenir évident de l'industrie copte". Ils seront très connus dans l'Occident médiéval sous le nom de "poêles alexandrins" (Hennezel, 1930, p. 62). Les inscriptions, d'une splendide calligraphie, avec des hampes "imposantes et altières" à partir du début du X^e siècle, sont comme "une fanfare éclatante qui, sans baisser la voix, clame la grandeur des califes" (Wiet, 1935, p. 7-8). Cette "étrange et émouvante floraison" du style fatimide est apparue à la fin du X^e siècle et va durer presque deux siècles (*ibid.*, p. 11).

Le pseudo-voile de sainte Anne est une pièce somptueuse destinée à la confection d'une 'abâ', ample vêtement de dessus des Bédouins du Moyen Orient, encore porté par les Saoudiens²⁶. Elle a été tissée et brodée, en l'an 489 ou 490 de l'Hégire soit en 1096 ou 1097, dans le *tirâz* privé de Damiette, ville célèbre pour la fabrication de *qasab* ou *muqassab*, étoffe de luxe en lin très fin et décor de soie et d'or²⁷. Elle était destinée au calife fatimide al-Musta'li, sous le vizirat du puissant al-Afdal²⁸. Cette pièce est restée telle qu'elle a été produite et n'a jamais été cousue.

La richesse des matériaux, la finesse d'exécution sont typiques des objets de cour de l'époque de al-Musta'li (et de al-Mustansir, son père et prédécesseur), de même que la calligraphie coufique, les motifs souvent

26. Ce manteau droit est un simple sac rectangulaire, ouvert sur le devant, avec deux fentes pour les bras. Le tissu est porté sur les épaules, trame verticale. Il est plié en trois, la partie centrale formant le dos. Les deux extrémités (avec leurs bandes décorées verticales) se rejoignent presque sur le devant du buste. Les coutures des épaules sont faites sur la lisère du bord supérieur, en conservant un espace pour l'encolure. Au sommet de chacun des deux plis latéraux, une fente est pratiquée pour le passage du bras (Cornu, 1993 b, p. 331). Dans les deux cas qui nous intéressent ici, coutures et fentes n'ont pas été pratiquées.

27. Les tisserands égyptiens des ateliers ou *tirâz* du delta du Nil étaient passés maîtres dans la fabrication de ces tissus de luxe, notamment à Damiette, Tinnîs et Dabîq (près de Tinnîs). Le lin avait la réputation d'être aussi fin que la membrane intérieure de l'œuf (Cornu, 1993 a, p. 26). Le calife avait le monopole de la fabrication et de la commercialisation de ces tissus, comme pour des monnaies, avec une administration très hiérarchisée surveillant toutes les opérations jusqu'à l'emballage (Cornu, 1993 a, p. 22). Suivant leur origine, les tissus se nommaient *dimiatî*, *tinnîsî* ou *dabîqî*. Les tissus de Damiette et Tinnîs s'appelaient aussi *qasab* ou *muqasab*, blanc dans le premier cas, de couleur dans le second (Cornu et al., 1993, p. 227). Chacune de ces villes avaient un *tirâz* privé (pour les tissus réservés à l'usage exclusif du calife) et un *tirâz* public (pour vendre localement ou exporter vers les provinces et les pays voisins), ateliers souvent situés à l'intérieur même des palais. La plupart de ces tissus étaient ornés de fil d'or (mais pas le tissu de Cadouin). Mais le mot *tirâz* a trois acceptions. Il désigne, outre la fabrique royale, le tissu orné de bandes décoratives ou encore les bandes elles-mêmes (avec le plus souvent une inscription). Les étoffes "à inscription de *tirâz*" étaient destinées à l'usage exclusif du calife (vêtement d'apparat ou *badâna*) et de ceux qu'il voulait remercier ou honorer (Cornu, 1993 a, p. 24 ; Cornu et al., p. 227) : elles provenaient donc des *tirâz* privés. Ces distributions étaient très codifiées et répertoriées : les dons de al-Afdal, sous le calife al-Amir, sont connus dans les moindres détails (*ibid.*, p. 25).

28. Rappelons que ces deux hauts personnages co-habitèrent de 1094 à 1101. La deuxième croisade se situe de 1096 à 1099. Le siège d'Antioche, qui vit, au début de 1098, une délégation égyptienne chargée de présents pour les croisés, dura jusqu'en juin de la même année.

empruntés aux modèles orientaux, notamment des Perses sassanides : arbre de vie, palmettes, chimères. Ils permettaient au calife de récompenser un grand dignitaire ou d'honorer un ambassadeur étranger.

La prodigieuse époque des califes fatimides

Les Fatimides (969-1171) ont été l'une des dynasties les plus brillantes de l'Islam²⁹. Ils ont fait de l'Égypte un grand pays et du Caire une superbe capitale royale, siège du califat, de la cour et de l'armée. Leur architecture, leur art et leur artisanat étaient brillants, et supportent sans difficultés la comparaison avec leurs homologues européens de l'époque. Leur rayonnement fut d'autant plus grands que les Fatimides, chiites, ont préservé la liberté de culte des chrétiens, pèlerins ou non, des juifs et des musulmans sunnites³⁰.

Le calife al-Musta'li succède à son père al-Mustansir³¹, huitième calife de la dynastie.

Ce dernier, monté sur le trône à l'âge de sept ans, avait été un puissant monarque. Son très long règne (1036-1094) est le plus long de l'histoire de l'Islam. Il a connu l'apogée, en particulier économique (échanges avec Byzance et l'océan indien), puis les heures les plus sombres de la dynastie (perte du Maghreb et de la Syrie ; famines ; soulèvements militaires ; problèmes monétaires, notamment entre 1061 et 1069, entraînant la disparition de la quasi-totalité du trésor fatimide) (Shalem, 1998, p. 72). Le déclin aurait été plus rapide encore sans l'intervention de Badr al-Jamâli, ancien esclave d'origine arménienne devenu général et vizir, qui rétablit l'ordre d'une façon autoritaire.

29. Les Fatimides sont des chiites et les bases de ce mouvement religieux sont l'*imâmat* et le messianisme. En effet, la famille faisait remonter son origine à Fatima, fille du Prophète, et à son époux 'Alî, cousin de ce dernier, qui s'opposera à Aïcha, veuve de Mahomet. Régnant sur l'Égypte et sur les pays dont ils sont issus (Maghreb et Syrie), ils étaient les concurrents chiites des califes sunnites, résidant à Bagdad et à Cordoue. Les chiites (ou shî'ites) voient leur communauté dirigée par un *imâm*, chef religieux descendant de 'Alî, non élu, investi par Dieu. Il est dépositaire d'une vérité cachée révélée au Prophète par Dieu et que les *imâms* se transmettent. Le calife-*imâm* est assisté d'un vizir (*wazîr*) et délègue ses pouvoirs à un émir (*amîr*), commandant l'armée et éventuellement à un *imâm* pour diriger la prière. Par exemple, le calife al-Musta'li était *imâm* et émir des croyants. Son bras droit Al-Afdal était à la fois vizir et émir des armées, soit premier ministre et général en chef. Les chiites attendent la venue du *Mahdî*, qui, à la fin des temps, instaurera le règne de la foi et de la justice. Ils se subdivisent en deux tendances principales : Ismaéliens (comme les Fatimides) et Duodécimains. Les sunnites, orthodoxes, tenants du Coran et des traditions, dénieient aux descendants de 'Alî un droit au califat : le calife est un chef politique et religieux, représentant du Prophète, qui, lorsqu'il est aussi *imâm*, dirige la Prière et fait exécuter la Loi (Sourdél, 1956, p. 71 et 76-77).

30. Pour G. Wiet, cette période fatimide est celle d'une Égypte indépendante, dont les maîtres sont chiites, c'est-à-dire schismatiques, et elle évoque la période d'El-Amarna d'Akhenaton, "dissidente au point de vue religieux, qui fit progresser l'art dans le sens de l'humanité" (Wiet, 1935, p. 12).

31. Abû Tamîm Ma'add al-Mustansir billah (Cornu, 1993 b, p. 340).

A la mort du souverain, son fils aîné Nizâr est écarté de la succession au profit d'un des ses frères, qui devient le neuvième calife al-Musta'li. Le fils déchu entre en rébellion et s'enfuit en Syrie et Iran avec ses partisans (ce schisme nizârisme est à l'origine des ismaéliens orientaux), tandis qu'en Egypte demeurent les partisans de al-Musta'li ou Musta'liens³².

Le règne de al-Musta'li (1094-1101) est marqué par l'influence de l'homme fort du régime, le vizir Abû al-Afdal (ou al-Afdâl) (1066-1121), qui n'est autre que le fils de Badr al-Jamâlî. Son père l'avait déjà associé de son vivant aux responsabilités de sa charge et il avait tenu un rôle dans la succession de al-Mustansir. Badr al-Jamâlî mourut en 1094, comme son émir.

Le jeune vizir (le pouvoir lui est confié à 27 ans), son fils, sera un mécène, ami du faste et des objets précieux, qui va s'enrichir et multiplier les fondations et les résidences autour du Caire ; il laissera un témoignage de sa grandeur dans le *mîhrab* de stuc sculpté, orné de sa titulature, qu'il fit ériger dans la vieille mosquée d'Ibn Tûlûn. Il redoute les Turcs Seldjoukides, envahisseurs venus du Turkestan, qui rognent le territoire³³ : il est donc ami de Byzance et d'Alexis Comnène. Il tente aussi de s'allier avec les croisés, notamment lors du siège d'Antioche, occupée par les Turcs, en leur adressant une délégation chargée de riches présents pour leur souhaiter la victoire et leur proposer une alliance. Les cadeaux sont acceptés, mais la réponse est évasive. Antioche tombe enfin aux mains des croisés en juin 1098 : le siège a duré sept mois.

Cet épisode, narré par A. Maalouf (1983), nous semble fondamental pour comprendre comment les croisés sont parvenus en possession des deux luxueux tissus de Cadouin et d'Apt. Ce furent sans doute, croyons-nous, de prestigieux dons et non des produits de butin (Delluc, 1996, p. 8).

Antioche investie lors de la première croisade, les Francs sont eux-mêmes assiégés dans la place par une nouvelle armée turque et doivent s'en libérer. Ils se ruent en janvier 1099 sur Jérusalem. La ville est alors égyptienne, reprise aux Turcs et tenue depuis l'été 1098 par les Fatimides³⁴. Après un nouveau siège, les croisés s'en emparent le 15 juillet 1099, dans un bain de sang. Les troupes égyptiennes de al-Afdal, en fuite, seront en outre bousculées à Escalon. Les croisés s'en tiennent là, mais vont établir peu à peu un quasi-protectorat sur l'Egypte.

Al-Afdal apparaît donc comme le dernier régent important de l'époque fatimide. Replié en Egypte, il continue à exercer son autorité sous le

32. En définitive, des Fatimides sont issues plusieurs sectes : les Druzes, qui conservent des représentants en Syrie ; les Musta'liens, perpétués dans l'Inde et en Afrique orientale ; les Nizaris, qui, sous le nom d'Assassins (Hachîchiya, amateurs de hachisch), créèrent en Iran et en Syrie aux XII^e et XIII^e siècles un état politique indépendant aux secrètes ramifications (Sourdel, 1956, p. 82).

33. Les Turcs ont ravi aux Byzantins toute l'Asie mineure, l'Irak, la Syrie et la Palestine jusqu'à Jérusalem.

34. Jérusalem avait été prise par les Turcs en 1071.

règne du calife suivant, al-'Amir³⁵, qu'il avait mis sur le trône (comme il l'avait fait avec son père pour al-Musta'li). Mais il est assassiné au Caire en décembre 1121 sur l'ordre du calife. Il avait 57 ans³⁶.

C'est la décadence de la dynastie fatimide. Le développement artistique de l'Égypte s'arrête assez brusquement un peu avant le milieu du XII^e siècle (Wiet, 1935, p. 63). Ce sera bientôt le nouveau sunnite qui se cristallisera plus tard, quand Salâh-ad-Dîn (Salâhu-d-Dîn b. Ayyub, notre Saladin), l'austère vizir du dernier calife fatimide, renversera ce dernier en 1171 au profit des califes de Bagdad.

Et le suaire de Cadouin, dans tout ça ?

L'étude du "voile de sainte Anne" d'Apt et la comparaison de ce tissu avec le "suaire" de Cadouin permet d'avancer un peu dans la connaissance de ce dernier.

Le "suaire de la tête du Christ" de Cadouin était plus petit que le "voile" d'Apt : il mesurait 276 cm x 122 cm, avant la restauration de 1989-1990, et 295 cm x 135 cm, depuis ces travaux (planche 2, en haut). C'était sans doute, lui aussi, une pièce de 'abâ', mais certains ont pensé qu'il aurait pu être, plutôt, un très large turban. Le tissu d'Apt dépassait 310 cm x 150 cm.

Le tissu de Cadouin est un peu moins luxueux que celui d'Apt, puisqu'il ne comporte pas les nombreux fils d'or, qui forment le fond des bandes et des médaillons du tissu d'Apt.

Le choix des motifs est également plus simple : pas de bande centrale, pas de médaillons ni de dessins figuratifs à Cadouin. A Cadouin, seulement des étoiles à huit pointes, héritage caractéristique de l'art copte (Hennezel, 1930, p. 14), inscrites dans des cercles, et des fleurs très stylisées, au centre de chaque étoile et formant des frises le long des lettres coufiques (planche 2, au centre). Sur le tissu d'Apt, les médaillons indiquent dans quel sens il se portait sur les épaules ; ce n'est pas le cas sur celui de Cadouin.

Sans entrer dans les détails de la description des bandes du tissu d'Apt (Marçais et Wiet, 1934 ; Francez, 1935), retenons qu'il a été insisté sur l'étroite parenté entre les dessins des bandes latérales des deux tissus. Leur schéma constitutif est le même : mêmes motifs géométriques et motifs inscrits (circonférences, étoiles à plusieurs branches, rectangles à ligne brisée). Mais des détails varient (jeu des couleurs ; dimensions), témoignant, comme à l'accoutumée (Wiet, 1935, p. 9 et 12), des qualités étourdissantes des artisans.

35. Abû 'Ali al-Mansûr al-'Amir (1101-1130), avant-dernier calife fatimide (Cornu, 1993 b, p. 340).

36. Un deuxième al-Afdal est le fils du précédent. Appelé Abû 'Ali Ahmad, il profita de l'assassinat en 1130 du calife al-'Amir par les Nizâris pour assurer la charge de vizir. Surtout, il tenta d'établir au Caire le pouvoir des Duodécimains, en n'hésitant pas à se présenter comme le porte-parole du *Mahdî* qu'ils attendaient. Ce coup d'état à la fois politique et religieux fut un échec et entraîna son assassinat immédiat.



Planche 2. Le tissu de Cadouin (295 cm x 135 cm). *En haut*, cette toile de lin porte seulement des bandes à ornements latérales. *Au centre*, les motifs sont non figuratifs (étoiles coptes, fleurs stylisées et lettres coufiques). *En bas*, le microscope montre la toile de lin, régulière, et l'insertion des fils de soie de couleur, dessinant les motifs. Les mêmes personnages sont mentionnés sur les deux tissus.

Ces décors miniaturisés donnent souvent, à première vue, une impression de fouillis inextricable, mais l'observation au microscope (30 X) et les macrophotographies (60 à 100 X) (Delluc, 1983) permettent de saisir la variété chatoyante et encore toute fraîche de la palette et la diversité des combinaisons ornementales, si vivantes et si gaies, tout en conservant une grande noblesse (planche 2, en bas). La majestueuse élégance de la calligraphie arabe vient, en quelque sorte, "blasonner ces pièces" (Wiet, 1935, p. 68).

Par leurs inscriptions en lettres coufiques, les deux tissus célèbrent le nom des mêmes personnages et c'est une grande chance que les broderies de ces objets quasi millénaires soient ainsi parfaitement datées à un ou deux ans près. Les inscriptions d'Apt (en soie de couleur) se lisent sur le pourtour des trois médaillons ; celles de Cadouin (brodées avec un fil blanc mat³⁷) sur les bandes transversales.

On notera que les inscriptions du tissu de Cadouin sont bien plus nombreuses que celles d'Apt. Elles contiennent même une profession de foi chiite, confirmant l'importance de 'Ali dans la filiation des califes fatimides et le rôle fondamental de l'*imâm* familial. On y lit en effet : "Il n'y a de Dieu qu'Allah. Mahomet est l'envoyé d'Allah. 'Ali est l'ami d'Allah. Que la bénédiction de Dieu soit sur eux deux et sur les membres de leur famille, les purs *imâms*".

Surtout les inscriptions de Cadouin fournissent l'appellation exacte et les titres de l'émir et de son vizir. Al-Musta'li est salué comme étant "l'*imâm* Ahmad Abû-l-Qâsim al-Musta'li billâh, émir des croyants". Quant à al-Afdal, il est "le seigneur très illustre al-Afdal, l'émir des armées, le serviteur de al-Musta'li, le glaive de l'Islam, le défenseur de l'*imâm*, le garant des juges des musulmans et le directeur des missionnaires des croyants, Abû-l-Qasim shâhâshâh, serviteur de al-Musta'li".

Les inscriptions d'Apt concernent les mêmes personnages mais sont plus sobres. On retrouve : "l'*imâm* Abû-l-Qâsim al-Musta'li billâh, émir des croyants" et "le seigneur très illustre al-Afdâl, le glaive de l'*imâm*, l'illustration de l'Islam, la noblesse des humains". Le médaillon le plus grand est consacré à al-Musta'li, les deux autres à al-Afdal.

On est frappé par les nombreux titres honorifiques de al-Afdal, d'autant plus que ce nom veut dire *le meilleur* et shâhâshâh *le roi des rois*. Peut-être est-ce une raison de penser que le puissant vizir n'est pas pour rien dans la fabrication de ces tissus et en particulier de celui de Cadouin.

Cette remarque ainsi que la date fournie par les inscriptions d'Apt (489 ou 490 H soit 1096 ou 1097) cadrent bien avec notre hypothèse, qui voit

37. Ce fil est plus probablement du lin blanchi que du coton. Pour le lin textile, se reporter à l'étude de J.-M. Montaigne, 1997. Le tissage du lin est attesté depuis le Néolithique. L'Égypte des pharaons l'a beaucoup développé.

dans le tissu de Cadouin un cadeau offert au début de 1098 par la délégation égyptienne aux croisés lors du siège d'Antioche occupé par les Turcs. La présence de l'évêque d'Apt et de seigneurs aptois parmi les croisés irait aussi dans le même sens.

Ces tissus fatimides à inscriptions sont peu fréquents et fragmentaires. G. Marçais et G. Wiet en comptait 240 : parmi eux, seuls les deux que nous connaissons portent le nom de al-Musta'î³⁸ et sont quasi intacts. Les tissus à inscriptions abbassides leur paraissaient plus fréquents (589 exemplaires) (Marçais et Wiet, 1934).

Pourquoi cette rareté ? Une grande partie des objets d'art fatimides fut négociée à perte, pillée ou brûlée, lors des difficultés monétaires de al-Mustansir entre 1061 et 1069. Nombre de pièces furent vendues sur les marchés méditerranéens et parvinrent en Europe. C'est sans doute ainsi que les trésors des églises d'Occident s'enrichirent de précieux objets d'art : notamment récipients divers en cristal de roche ou en bois précieux, verres délicats, orfèvrerie, armes, tissus, tapis et livres. Mais d'autres furent certainement reçus en cadeaux royaux et/ou rapportés de la Première croisade (Shalem, 1998).

38. Ce nom est attesté aussi sur une dalle de marbre du Louvre, rapportée de Sidon par Ernest Renan. Le texte relate la fondation d'un tour par cet émir en 491 de l'Hégire (1098), contre les croisés (Marçais et Wiet, 1934). Le nom du vizir al-Afdal est bien plus souvent cité. D'assez nombreux fragments de tissus remontent au long règne, à la fois difficile et fastueux, de al-Mustansir.

Conclusion pour le lecteur pressé

En conclusion, la comparaison des deux tissus permet d'établir le tableau suivant, qui met en lumière les ressemblances et les différences :

Caractères	Tissu de Cadouin	Tissu d'Apt
Matériau de base	lin très fin, écreu, filé à la main	lin très fin, écreu
Dimensions	295 x 135 cm (ex 276 x 122 cm)	310 x 150 cm
Nature du tissu (armure)	toile	toile
Caractère complet du tissu	oui (sauf quelques manques)	oui (sauf quelques manques)
Manques principaux	4 rectangles (~ 30 x 13 cm chacun)	trous, fentes et beaucoup de lisières
Origine des manques	prélèvements anciens ? ³⁹	par usure et extraction hors du flacon
Nature des broderies	insertion de tapisserie (point de reprise)	non précisée ("tapisserie")
Matériaux des broderies	soies polychromes	soies polychromes ; or (fils et lames)
Couleurs des soies	vert, bleu, rouge, noir, jaune	vert, bleu, rouge, noir
Mordants des couleurs	alun, cuivre et fer (spectrométrie)	non connus
Bandes à ornements latérales	1 large et 1 étroite	1 très large et 2 étroites
Bande centrale à médaillons	non	1 à trois médaillons et accolade
Décor stylisé	motifs floraux, étoiles à 8 branches	quadrupèdes, oiseaux, hexagones
Décor figuratif	non	chimères, visages
Inscriptions coufiques	blanches (bandes)	rouges (médaillons), bleues (bandes)
Invocations	Allah, Mahomet, 'Ali	Allah, Mahomet
Mentions des imams	oui	oui
Autres	émir al-Musta'li, vizir al-Afdal	émir al-Musta'li, vizir al-Afdal
Titres des précédents	oui (nombreux pour al-Afdal)	oui
Lieu de fabrication	<i>tiraz</i> du Delta (pas de précisions)	Damiette, <i>tiraz</i> privé
Date de fabrication	entre 1094 et 1121	489 ou 490 H., soit 1096 ou 1097
Destination du tissu	pour faire un manteau (ou turban ?)	pour faire un manteau
Orientation du tissu	aucune	indiquée par médaillons et accolade
Provenance présumée	Première croisade (Antioche, 1097/98 ?)	Première croisade (même origine ?)
Lieu de dépôt en France	église rurale (?) puis abbaye	cathédrale
Vénééré comme	suaire de la tête du Christ	voile de Ste Anne, mère de la Vierge
Contenants de l'objet, jadis	barillet de plomb (?) puis coffres	flacon du XV ^e siècle
Attestation écrite depuis	1214	1714
Déplacements anciens	Toulouse, Paris, Obazine, Poitiers, Montferrand-du-Périgord	non connus
Déchiffrement des lettres	1934 (G. Wiet)	1851 (E.M. de Quatremères). G. Wiet
Microscopie, macrophotos	oui (1983)	non connues
Restaurations	une	deux
Traces de pliage	3 + 3 (en grille)	1 dizaine (perpendiculaires /chaîne)
Copie de l'objet	non	une (aujourd'hui aux U.S.A. ?)
Présentation ancienne	une ostension annuelle	une ostension annuelle
Présentation actuelle	vitrine climatisée (température et H ² O)	vitrine climatisée (température et H ² O)
Eclairage actuel	projecteur direct 8h/jour tous les jours	noir absolu, éclairage indirect parfois
Lieu de conservation	salle capitulaire du cloître (musée)	pièce forte avec porte blindée (trésor)

39. Le trésor de l'abbaye de Grandselve (Tarn-et-Garonne), qui fut fille de Cadouin jusqu'en 1145 (Delluc, 2000), détenait "quelques portions du saint suaire. Elle possédait aussi deux draps qui avaient reposé sur le saint suaire" (Carles, 1875, p. 320).

Deux mesures simples à prendre d'urgence

Une chance insigne. Les deux tissus d'Apt et de Cadouin n'ont pas fait partie du fabuleux trésor dispersé et perdu durant les années soixante du XI^e siècle. Ils sont un peu plus tardifs, bien datés de l'époque de al-Musta'îf. Ils témoignent du redressement entamé à la fin du règne de al-Mustansir⁴⁰ et durant le règne de al-Musta'îf, grâce à leurs deux vizirs. Il est possible qu'ils témoignent aussi, tout particulièrement, des goûts luxueux du puissant al-Afdal.

C'est confirmer ici le caractère rarissime de ces deux tissus. Au monde, ce sont les seuls vestiges intacts (ou quasi intacts) de l'art textile des Fatimides⁴¹.

En peu d'années d'exposition à la vue du public, notre époque met en danger de tels témoignages du passé. Jadis, ces précieuses reliques n'étaient présentées qu'une fois par an, très fugacement, lors des ostensions. Tout le reste de l'année, elles étaient conservées à l'abri de la lumière : dans un coffre à Cadouin et dans un flacon du trésor à Apt. Ces précautions ont certainement joué un rôle essentiel dans la conservation millénaire de ces prodigieux tissus.

On ne peut qu'être frappé par les vicissitudes qu'a connues le tissu d'Apt. C'est pour cela qu'il fait désormais l'objet de mesures de protection exceptionnelles, comme tous les tissus antiques (Raster, 1993). Il est conservé à Apt dans le noir absolu, derrière une porte blindée, bien à plat dans une table-vitrine à température et hygrométrie contrôlées (10,2°C et 69%) (planche 1, en bas)⁴². Lors des rares visites, l'éclairage est fourni par un éclairage indirect faible venant frapper le plafond⁴³. Lors de l'exposition de l'Institut du Monde arabe de 1998, il bénéficiait d'un éclairage particulièrement réduit.

Le dispositif actuel prévu pour la présentation du tissu d'Apt est bien moins agressif que celui adopté à Cadouin, où un projecteur halogène - allumé tous les jours et tout au long de la journée - éclaire directement le tissu.

40. C'est la grande époque du développement du Caire (*Qâhira*), fondé en 969, que Badr al-Jamâî fait entourer des murailles de pierre, percées de portes dont trois ont subsisté.

41. Pour l'époque qui nous intéresse, à signaler un caftan bûyide en lampas de soie décoré d'inspiration sassanide attribué au X^e siècle (Cleveland Museum of Art) et une robe d'enfant d'époque fatimide récemment exhumé à Fustât en 1987 (Cornu, 1993 a, note 36, p. 28).

42. Auparavant, il était présenté plié et suspendu. Les traces liées à ce pliage avec exposition préférentielle de certaines zones sont encore bien visibles (observation avec Mme C. Pion le 16 juin 2000). Des traces analogues se voient sur le tissu de Cadouin, lui aussi présenté plié jusqu'à la fin des années quatre-vingt.

43. Cette pièce forte s'ouvre par une porte et un couloir dans la chapelle Sainte-Anne de la cathédrale, elle-même tapissée de niches contenant des reliquaires. C'est dans la niche centrale, au-dessus de l'autel, que le flacon contenant le voile était autrefois exposé (information orale de Mme C. Pion).

Dans sa vitrine, le tissu de Cadouin est bien protégé des variations thermiques et hygrométriques dans sa vitrine étanche et climatisée⁴⁴.

Mais le dispositif d'éclairage direct, permanent et trop fortement actinique, mérite, impérativement, d'être reconsidéré à court terme, sous peine de voir les couleurs des broderies de soie s'atténuer rapidement. Pour sauver les couleurs du tissu de Cadouin, ces mesures demanderont peu de frais et devront comporter : 1 - l'atténuation de l'intensité lumineuse par éclairage indirect (il suffira de basculer le projecteur vers la voûte de la salle) 2 - l'installation d'une minuterie commandée par les visiteurs,

B. et G. D.*

Bibliographie et sources

- AGNEL A. d', 1904 : Le Trésor de l'église d'Apt, *Bulletin archéologique des travaux historiques et scientifiques*, p. 333 sq et pl. XXVIII.
- ANQUETIL J., 1977 : *Le Tissage*, Encyclopédie contemporaine des métiers d'art, Dessain et Tobra-Chêne, Paris.
- BENAZETH D. et RUTSCHOWSCAYA M.-H., 2000 : *L'Art copte en Egypte*, 2000 ans de christianisme, exposition présentée à l'Institut du monde arabe à Paris (15 mai-3 septembre 2000), Gallimard, Paris.
- BLOOM J.M., 1998 : L'Iconographie figurative dans les arts décoratifs, in : Egypte, L'âge d'or des Fatimides, *Les Dossiers d'archéologie*, n° 232, p. 58-65.
- BLOOM J. M., 1998 : La Technique des arts décoratifs, in : Egypte, L'âge d'or des Fatimides, *Les Dossiers d'archéologie*, n° 232, p. 66-71.
- BOURGUET P. du, 1988 : *Les Coptes*, Que sais-je ?, n° 2398, Presses universitaires de France, Paris.
- BRUIER M.-C., 1997 : Egypte. Les tissus coptes, *Archéologia*, n° 335, p. 40-47 (après l'exposition à Mariémont des collections privés et publiques belges).
- CARLES A., 1875 : *Histoire du Saint Suaire de Notre Seigneur Jésus-Christ*, Poussielgue, Paris.
- CARNOT F., 1934 : Les tapis et tapisseries d'Orient du III^e au XII^e siècles, numéro de Noël de *L'Illustration*.
- CLEDAT J., 1999 : *Le Monastère et la nécropole de Baouit*, M.I.F.A.O. n° 111, Institut français d'Archéologie orientale, Le Caire.
- CORNU G., 1993 a : Les tissus dans le monde arabo-islamique oriental jusqu'à l'époque mamluke, in : *Tissus d'Egypte, témoins du monde arabe (VIII^e-X^e siècles)*,

44. L'hygrométrie est maintenue basse à 55%. A titre indicatif, l'éclairage de la galerie d'exposition de la tapisserie de l'Apocalypse d'Angers (construite en 1952-1954) a été très fortement réduit dès 1975 et ramené à 40 lux seulement (Heulot et al., 1999).

* U.M.R. 6569 du C.N.R.S., Paris.

- collection Bouvier*, catalogue, p. 22-29, L'Alboron, Thonon-les-Bains, Musée d'art et d'histoire de Genève et Institut du Monde arabe à Paris.
- CORNU G., 1993 b : Lexique général, Chronologie abrégée des dynasties des califes abbassides et fatimides, in : *Tissus d'Égypte, témoins du monde arabe (VIII^e-X^e siècles)*, collection Bouvier, catalogue, p. 331-335 et 340, L'Alboron, Thonon-les-Bains, Musée d'art et d'histoire de Genève et Institut du Monde arabe à Paris.
- CORNU G. et MARTINIANI-REBER M., 1993 : La collection Bouvier, analyses techniques et notices, in : *Tissus d'Égypte, témoins du monde arabe (VIII^e-X^e siècles)*, collection Bouvier, catalogue, p. 40-325, L'Alboron, Thonon-les-Bains, Musée d'art et d'histoire de Genève et Institut du Monde arabe à Paris.
- CORNU G., 1998, : Importance et richesse des textiles, in : *Trésors fatimides du Caire*, catalogue de l'exposition, Institut du monde arabe, Paris, p. 200-210 et 232-233.
- CORNU G., 1999 : Les tissus d'apparat fatimides. Parmi les plus somptueux, le voile de sainte Anne d'Apt, in : *L'Égypte fatimide, son art et son histoire*, colloque de Paris-Sorbonne, mai 1998, sous la direction de M. Barrucand, Presses universitaires de France, Paris, p. 331-337 et pl. h.-t ; 21-22.
- DELLUC B. et G., 1983 : Le suaire de Cadouin, une toile brodée, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 110, p. 162-179.
- DELLUC B. et G., LAGRANGE J. et SECRET J., 1990 : *Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord*, P.L.B., Le Bugue (avec la coll. de A. C. de Veer, M. Berthier et G. Ponceau).
- DELLUC B. et G., 1996 : Le suaire de Cadouin et la Première croisade, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 112, p. 611-618 et in : *Les pérégrinations du suaire de Cadouin, Actes du 3^e colloque des Amis de Cadouin*, 1996, p. 3-10.
- DELLUC B. et G., 2000 : Cadouin et ses abbayes-filles (archéologie cistercienne), *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 127, p. 227-261.
- EBERSOLT J., 1954 : *Orient et Occident*, Boccard, Paris, avec une photo du voile d'Apt (pl. XXVII) et un texte (p. 80).
- ESBERG H. A., 1936 : The veil of saint Ann, in : *The Burlington Magazine*, 68, p. 140-145.
- EXPOSITION, 1993 : *Tissus d'Égypte, témoins du monde arabe (VIII^e-X^e siècles)*, collection Bouvier en 1993 au Musée d'art et d'histoire de Genève et à l'Institut du Monde arabe à Paris.
- EXPOSITION, 1998 : *Trésors fatimides du Caire* à l'Institut du Monde arabe à Paris (28 avril-30 août 1998).
- EXPOSITION, 2000 : *L'Art copte en Égypte, 2000 ans de christianisme*, Institut du monde arabe à Paris (15 mai-3 septembre 2000).
- FRANCEZ J., 1935 : *Un pseudo-linceul du Christ*, Desclée, De Brouwer et C^{ie}, Paris.
- GEIJER A., 1979 : *A History of textile art*, Pasold Research Fund et Sotheby Park Bernet, Philip Wilson, publishers Ltd, Russel Chambers. Covent Garden ; London WC2.
- GIRAULT-KURTZEMAMM B., 1998 : Analyse technique du tissu d'Apt par la restauratrice, in : *Trésors fatimides du Caire*, catalogue de l'exposition, Institut du monde arabe, Paris, p. 232.
- GOSTELOW M., 1978 : *Le Livre de la broderie. Techniques et broderies traditionnelles du monde entier*, Dessain et Tolra, Paris.

- HALM H., 1998 : Les Fatimides, califes du Caire, in : Egypte, L'âge d'or des Fatimides, *Les Dossiers d'archéologie*, n° 232, p. 4-11.
- HENNEZEL H. d', 1930 : *Pour comprendre les tissus d'art*, Hachette, Paris (l'auteur était directeur du musée historique des tissus à Lyon).
- HEULOT L., LOUBAUD M.-A. et RUAIS A. 1999 : *L'Apocalypse du duc d'Anjou, une tenture ressuscitée*, édition du Patrimoine, Paris.
- MARCAIS G. et WIET G., 1934 : Le "voile de sainte Anne" d'Apt, *Fondation Eugène Piot, Monuments et mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 34, p. 177-194.
- MAALOUF A., 1983 : *Les Croisades vues par les Arabes*, Lattès, Paris.
- MEINECKE-Berg V., 1998 : Le Trésor des califes, in : *Trésors fatimides du Caire*, catalogue de l'exposition, Institut du monde arabe, Paris, p. 96-142.
- MONTAIGNE J.-M., 1997 : *Images du lin textile, - 8000 à + 2000 ans*, A.S.I. Communication, Rouen.
- RASTER B., 1993 : Conservation et restauration des textiles, in : *Tissus d'Egypte, témoins du monde arabe (VIII^e-X^e siècles)*, collection Bouvier, catalogue, p. 18-21, L'Alboron, Thonon-les-Bains, Musée d'art et d'histoire de Genève et Institut du Monde arabe à Paris.
- RITSCHARD C., 1993 : Figuration et abstraction dans les décors islamiques, in : *Tissus d'Egypte, témoins du monde arabe (VIII^e-X^e siècles)*, collection Bouvier, catalogue, p. 36-39, L'Alboron, Thonon-les-Bains, Musée d'art et d'histoire de Genève et Institut du Monde arabe à Paris.
- RUTSCHOWSCAYA M.-H., 1997 : Les arts de la couleur (peintures, manuscrits et tissus coptes), in : Les Coptes, *Les Dossiers d'archéologie*, n° 226, p. 32-41 (toute cette revue est consacrée aux Coptes).
- SHALEM A., 1998 : L'origine de quelques objets fatimides dans les trésors des églises d'Europe occidentale, in : Egypte, L'âge d'or des Fatimides, *Les Dossiers d'archéologie*, n° 232, p. 72-79.
- SOURDEL D., 1956 : *L'Islam, Que sais-je ?*, n° 355, Presses universitaires de France, Paris.
- SOURDEL D. et J., 1996 : *Dictionnaire historique de l'Islam*, Presses universitaires de France, Paris.
- WIET G., 1935 : Les tissus et tapisseries de l'Egypte musulmane, *La Revue de l'art*, 68, p. 3-14 et 61-68 (article paru à la suite d'une exposition à la Manufacture des Gobelins, juste un mois après l'expertise du tissu de Cadouin).

Un prieuré oublié : Saint-Martin de Lamonzie

par Jean-Jacques AUDEBERT (†)

C'est une tradition bien respectée encore de nos jours : les fondations monastiques d'ordres contemplatifs sont généralement d'hommes et de femmes. Cette continuité s'affirme identique au XII^e siècle par la fondation du prieuré Saint-Martin sur l'initiative des religieuses bénédictines du prieuré Saint-Sylvain de Lamonzie. Au cœur de la paroisse Saint-Martin de Gardonne, placé sous ce vocable, il était sous l'autorité de l'abbesse de Sainte-Marie de Saintes et faisait probablement partie du domaine de Saint-Sylvain encore inexploité.

Actuellement, on est en droit de rechercher la date de cette fondation. En l'absence de documents, on peut conjecturer qu'en accord avec l'abbesse de Sainte-Marie de Saintes, elle fut effectuée à la demande de la prieure de Saint-Sylvain, Aloidis de Montausier qui dirigea le prieuré vers 1100. En se référant à la donation à ce dernier de la chapelle Sainte-Foy de Gardonne, à laquelle ont assisté le comte de Périgord Aldebert III et l'évêque de Périgueux Guillaume d'Auberoche, étant l'un et l'autre de cette époque, elle fut vraisemblablement réalisée entre 1100 et 1116.

Il n'existe, à ma connaissance, aucun document relatif à la vie du nouveau prieuré. Les religieux y furent-ils nombreux ? Ce qui est certain, de par leur appartenance à l'ordre de Saint-Benoît : ils devaient se consacrer aux travaux de la terre alternant avec les offices correspondants aux heures canoniales de la prière. *Orare, labore* (prier et travailler) étant la devise toujours observée des bénédictins. Ces moines ne durent point s'y soustraire.

Il est probable qu'ils réalisèrent le défrichement de la Pasquarelle qui était incluse dans le domaine, à sa limite. A cette époque, d'autres bénédictins venus de Sainte-Marie d'Eyraud ont fondé une grange toute proche à Saint-Pierre. Par d'importants travaux, ils assainissent le marais générateur de malaria vers 1117.

Le 14 septembre 1304, Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux s'y arrête. Il est en visite pastorale consacrée aux maisons religieuses du Périgord, car il attache une grande importance aux institutions monastiques et caritatives. Ancien évêque de Comminges, nouvellement promu à Bordeaux, il porte à sa province natale un intérêt tout particulier.

Parti avec sa suite de la commanderie de Sainte-Foy, par Le Fleix, il a passé la Dordogne au gué de Masdurand. Vers la fin de la matinée, il est arrivé au prieuré Saint-Martin où les religieux et tout un peuple l'attendaient. L'accueil lui fut particulièrement chaleureux. Il a dit la messe, prêché, confirmé, envoyé ses délégués visiter des prieurés voisins. Il gardera un bon souvenir de son séjour. Devenu Clément V, en 1306, il désignera prieur de Saint-Martin, Guillaume Gilbert, dont il avait apprécié les attentions, les qualités de religieux et d'administrateur. C'est là le seul témoignage que nous ayons du prieuré Saint-Martin. Cette nomination non négligeable démontre son importance par l'intérêt que lui portait le pape.

Le prieuré Saint-Martin eut une certaine prospérité et, tout comme Saint-Sylvain, un rôle spirituel important. En 1340, lors du recensement ordonné par le Prince noir de Bordeaux, il existait encore, alors que le prieuré fondateur avait pratiquement disparu.

Région frontrière, le Périgord eut beaucoup à souffrir de la guerre de Cent Ans. La population migrant vers des terres moins convoitées, le désert s'était installé ruinant les institutions les mieux établies. Les prieurés disparurent et des trois grandes abbayes, seule Cadouin survécut malgré son délabrement et seulement quelques religieux. Tout comme Saint-Sylvain, Saint-Martin subissait la tyrannie des seigneurs locaux dont celui tout proche de Moncuq. Privé du soutien de sa lointaine supérieure l'abbesse de Sainte-Marie de Saintes, soumis aux turbulences sporadiques de cette guerre, le prieuré comme tant d'autres devait disparaître : 1353 semble être l'année de sa fin. Il ne reste de lui sur le territoire de la commune de Lamonzie-Saint-Martin que ce nom de lieu combien évocateur : Le Monge !

Un château méconnu du Nontronnais : le Repaire à Saint-Front-sur-Nizonne

par Hervé LAPOUGE

Au sud-ouest de Saint-Front-sur-Nizonne, la demeure dénommée “le Repaire de Puyberaud” est située sur une hauteur dominant le haut cours de la Nizonne et la route qui conduit de Nontron au nord, à La Tour-Blanche.

En dépit d'un état de conservation très médiocre et de sa transformation en grange, c'est un édifice des plus intéressants.

Résidence seigneuriale fortifiée qui mérite le qualificatif de noble du fait de la qualité de la construction et de son ampleur, elle paraît en première analyse appartenir à la fin de l'époque romane, c'est-à-dire au début ou au milieu du XIII^e siècle.

Plan de masse et état de conservation

Le Repaire est un édifice trapu, de plan barlong, dont la façade principale regarde au nord. Ses angles nord-ouest et nord-est sont cantonnés de tourelles cylindriques : la première est à demi engagée dans la façade nord et ne fait pas saillie sur la façade ouest ; la seconde est à peine engagée d'un quart et est en saillie, tant sur la face nord que sur la face est.

L'angle sud-ouest est occupé par une tour de plan carré, qui n'est pas flanquante ; à l'ouest, la chose est certaine, car la continuité de la maçonnerie entre la face ouest du logis et la tour est encore lisible ; en revanche, au sud, le mur du logis est complètement repris : l'absence de flanquement est donc conjecturale.

La tour est dérasée, vraisemblablement d'un étage. Les tourelles le sont également et leur sommet est masqué par le mauvais toit à deux pans, orienté nord-sud, qui couvre le logis.



Façade nord



Angle nord-est



La tour carrée

La face nord est la mieux conservée. Le sommet en est perturbé, du fait du dérasement qui l'a affecté, à l'instar des tourelles, et qui a conduit à remonter un pignon en mauvais blocage non parementé. En revanche, baies, cordon et meurtrières y sont intacts.

La face ouest est très perturbée. On distingue, à la jonction de la tourelle et du logis, l'arrachement d'un mur perpendiculaire à ce dernier et filant donc vers l'ouest. Immédiatement à sa droite ouvrait une porte en arc légèrement brisé (voire en plein cintre), dont il manque la clé et qui est murée. Deux autres portes, en plein cintre et également murées, ouvraient à la jonction de la tour et dans la tour : toutes deux paraissent ne pas appartenir à la campagne d'origine. La maçonnerie est reprise sur de vastes portions de la façade, notamment dans les parties basses du logis et au milieu de la tour, aux étages.

La façade sud de la tour est en bon état. Un percement rectangulaire a cependant été aménagé au rez-de-chaussée, sans doute pour engranger du foin ; il n'a d'autre mérite que de permettre d'apprécier l'épaisseur des murs de la tour. A droite de celle-ci, le mur du logis est un blocage de moellons non parementé ; l'angle, en moyen appareil, paraît néanmoins en place.

La face orientale, enfin, partiellement masquée dans sa moitié sud par une construction adventice, est presque entièrement reprise. Au nord, une porte piétonne entame la tourelle, tandis qu'une grande porte charretière éventre la partie centrale. C'est un miracle qu'à droite de celle-ci subsistent le piédroit et un fragment d'appui d'une fenêtre romane. On peut également noter un décrochement de la façade, à gauche (au sud) de la porte cochère, marque des perturbations qui ont affecté cette face.

Maçonnerie

La maçonnerie est d'une facture très inégale, même dans les parties les moins reprises. Ainsi, sur la face nord, la qualité s'accroît à l'étage, qui est en moyen appareil de calcaire assez régulier, tandis que le rez-de-chaussée montre un mélange d'assises de calcaire et mauvais moellons de grès.

Les tourelles, en majeure partie bâties en calcaire, montrent, de même, un rez-de-chaussée aux assises très irrégulières, tandis que l'étage est élevé en assises bien réglées.

Il apparaît que les baies et les meurtrières sont une des causes (ou des occasions) d'une plus grande régularité de mise en œuvre.

En revanche, il n'est pas possible, en première analyse, de conclure que cette hétérogénéité de matière est due à plusieurs campagnes ; il semble plutôt qu'il faille l'attribuer à une économie de belle pierre de taille calcaire. Celle-ci se retrouve en effet dans la tour et dans les chaînages d'angle et les encadrements des baies sur les autres faces.

Fortification

Cette demeure est fortifiée. D'après les traditions orales, confortées par le plus ancien cadastre, un fossé entourait autrefois le bâtiment. Il n'en subsiste que des vestiges, un tronçon en eau sur le front nord.

L'essentiel de la mise en défense est assuré par des mesures passives, le fossé précipité et l'épaisseur des murs (du moins pour la tour). De même a-t-on pris garde à ne ménager des percements importants et nombreux qu'à l'étage, et sur la face nord, la moins vulnérable. Enfin la tour puissante a été placée vers le plateau, direction d'attaque la plus menaçante.

Néanmoins, l'édifice présente l'originalité, peu mise en évidence dans les constructions castrales périgordines antérieures à la guerre de Cent Ans, d'être également doté de dispositifs propres à assurer une défense active. Ainsi, les tourelles cylindriques qui assurent un flanquement sur les faces nord et est, tandis que la face ouest était peut-être protégée par un mur bordant une cour. Les organes de défense principaux dont elles sont pourvues (sans compter les défenses sommitales, disparues avec l'arasement) sont les meurtrières ; celles-ci accusent plusieurs formes : meurtrières à deux fentes horizontales au rez-de-chaussée de la face nord ; meurtrières à fente médiane évasée en triangle dans les tourelles.

Il faut cependant marquer les limites de cet effort de mise en défense : le flanquement paraît n'avoir été correctement assuré que vers le nord et secondairement vers l'est, l'absence de saillie de la tour ne lui permettant pas de flanquer les faces ouest et sud.

Au total, un souci marqué de sécurité, qui fait de cette demeure une résidence fortifiée, à l'abri d'un coup de main, mais ne la transforme assurément pas en forteresse.

La résidence

L'examen intérieur de la demeure, du moins le peu qui subsiste des structures anciennes, mais aussi la différence des percements de l'étage et du rez-de-chaussée montrent que le logis proprement dit était à l'étage, bien éclairé par de grandes fenêtres, tandis que le premier niveau devait être affecté à des usages ancillaires.

Bien que l'état des lieux rende difficile de se prononcer sur la distribution interne, il est certain qu'elle comportait la division, fréquente, en deux pièces, formant le couple de base, chambre-salle, *aula* et *camera*.

Il est également intéressant de noter que les seules latrines identifiées équipent une tourelle dont l'accès dépend de la pièce éclairée par les deux grandes fenêtres (salle) ; ainsi se trouve confiné le rôle multiple des tourelles, organes de défense certes, mais tout autant éléments pourvoyeurs d'annexes prisées, garde-robes avec latrines par exemple.

La qualité des baies de la façade nord attire immédiatement l'attention, ainsi que leur originalité : construites en bel appareil réglé, les fenêtres ouvrent en retrait sous des arcs presque en plein cintre (la brisure est infime) formant archivolt au nu du parement extérieur. Sans doute expriment-ils l'ampleur donnée aux arrières-voitures qui couvrent les ébrasements. La forme des percements est curieuse : elles sont à forme simple, de même tracé que les archivoltes ; il aurait pourtant été possible de placer sous les grands arcs les habituelles baies géminées. Ce parti pris est à nul autre pareil, dans un édifice civil.

Un cordon d'appui règne sur toute la largeur de la façade, mais ne se poursuit pas sur les tourelles ; son profil, à deux cavets sous un bandeau, est typique de la modénature romane en Périgord et se retrouve sur plusieurs maisons de Périgueux (4 bis, rue Limogeanne, par exemple). Sa présence confirme le soin apporté à la construction de la façade, par ailleurs peu décorée : seuls les chanfreins des arcs viennent adoucir une impression de sévérité.

En revanche, on ne peut manquer de noter le désaxement qui affecte la composition de la façade : il se comprendrait mieux si la tourelle ouest-droite avait été surajoutée. Il paraît néanmoins probable qu'il faille l'attribuer à la présence de cette tourelle, qui n'est pas placée à l'angle comme sa voisine mais occulte de tout son diamètre un pan de la façade à peu près égal à celui qui se voit entre la tourelle orientale et la fenêtre gauche. De fait, il est

notoire que les fenêtres sont bien percées axialement par rapport au volume interne de la pièce de l'étage : cette disposition a primé sur l'effet extérieur, comme souvent dans l'architecture civile médiévale.

L'accès à l'étage reste indéterminé ; il n'est pas exclu qu'il se soit fait par l'extérieur : la porte qui subsiste sur la face ouest, contre la tourelle, est la seule qui puisse être avec vraisemblance attribuée à la même campagne que les fenêtres. En l'occurrence, on comprendrait alors mieux le parti du mur délimitant une cour sur le flanc ouest de l'édifice, qui aurait eu pour finalité de protéger les abords de l'accès à l'étage.

Il faut également signaler que la tour est bâtie avec beaucoup de soin (appareil, cordon couronnant le sommet du premier étage). Son état de conservation ne permet pas de discerner avec certitude son rôle éventuel (chambre supplémentaire, chapelle) dans l'aménagement de la résidence. En tout état de cause, ses espaces intérieurs sont bien faiblement éclairés : au premier étage, seule une fente d'éclairage est percée, dans la face sud ; peut-être existait-il une ou des fenêtres au deuxième étage, dont nous avons conjecturé l'existence ?

Synthèse et interprétation

Cet édifice a toutes les caractéristiques qui permettent de l'identifier comme la résidence d'un petit lignage. D'une ampleur modeste, il n'est pas dépourvu de qualité et témoigne d'un souci de défense affirmé.

En l'état de la recherche sur les demeures seigneuriales en Périgord, il n'est guère possible de proposer des comparaisons pertinentes. Les demeures de cette catégorie les plus proches, tels les maisons nobles de Paussac et celle du Repaire à Hautefaye, toutes deux sans doute un peu postérieures, sont des logis très allongés et apparemment dépourvus de dispositifs défensifs. On note cependant que toutes deux ont des portes ouvrant à l'étage.

L'originalité de ce bâtiment tient à ce souci défensif (dont la présence des tourelles cylindriques n'est pas le trait le moins frappant) dans une résidence de petit seigneur, qui adopte par ailleurs des formes inusitées pour les fenêtres.

La datation ne peut se fonder que sur les formes : celles des baies, à peine brisées et aux arêtes chanfreinées, renvoient à la transition entre le style roman, qui est celui du cordon, et le style gothique : en Périgord, la fourchette est bien large et recouvre la première moitié du XIII^e siècle. Il faut aussi tenir compte des organes défensifs : les archères sont un bon marqueur et celles-ci, à double croisillon, ne peuvent en aucun cas être antérieures au XIII^e siècle¹ ;

1. Mesqui (Jean), *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, t. 2, 1993, p. 297-300.

en Périgord, les tourelles cylindriques font également plutôt partie du répertoire de ce siècle.

En conséquence, il paraît raisonnable de dater ce "repaire" du milieu du XIII^e siècle.

Les différents propriétaires

Les Seguin et les Camain

Le Repaire peut, avec certitude, être qualifié de lieu noble dès 1613. Il appartient alors à Jehan de Seguin, écuyer, sieur du Repaire, qui y réside avec son épouse Madeleine de Sesaud.

Sachent tous quil appartiendra que ausourd'hui
 vinty troiziesme du mois de Januier mil six
 Centz treze auant midy au repaire noble de
 saint front de Chagnuier parroisse dudict et
 front Enperigord la maison de Jehan de Seguin
 Escuyer sieur du pnt lieu du repaire pardevant
 moy Notaire royal outz signes pntz Les lesmeuz
 bas nommes out estes pntz Et personnellement
 Constituez led Jehan de Seguin Escuyer sieur du
 pnt lieu et y habitant et medellens de Sesaud
 damoizelle sa femme laquelle de Sesaud et de
 Seguin son mary Ihuemant auctorize quand
 a faire et passer ac contenu En ces pntes
 dune part Et pierre Dolizon Escuyer et pntz
 Baillic Conjointz sieur damoizelle de la pa
 panoullie sadite bataille Ihuemant auctorize
 dudict Dolizon sieur de la panoullie sadict
 mary quand a faire et passer ac contenu y
 pntes habitant pour se pnt au village et
 mesterie des noualhes sadite parroisse de
 st front de Chagnuier dautre part lequel
 parties a este dict que cedant et vont
 venus a division et partage de sadite matiere
 des noualhes Etant comme Inters Les parties
 Et a eux appartenant a cause de la suse Roy
 de sieur damoizelle de Chagnon mere dudict

Acte du 23 janvier 1613, citant Jehan de Seguin, sieur du Repaire

Dès le milieu du XVII^e siècle, le Repaire devient la propriété de la famille de Camain, implantée dans maints endroits du Nontronnais et du Mareuillais.

à Paris le 21 Janvier 1664

Je vous ay escriu assez au long par mes
 precedentes lettres & mis à vous faire
 response sur le subject de Mr Brocard fermier
 de Prentilly des frons (est mon frere) en faulx
 & onve. Je n'ay paye les arresages de sept années
 dont je n'ay come à l'instigation de quelques
 Messieurs Brelemard & Mr Boyer pour les
 années 50 51 52 53 54 55 & 56 Il faut faire
 compte d'ailleurs suivant les évaluations si mon
 frere n'a payé de mon argent & en fornira
 pour ma part que le ras ne s'esper pas avoir
 d'argent de nous pour la septième. Je m'en suis plus
 de enuie & enuie contre les barbes pour ma
 quarante de l'affaire du fr. rouffie & si je
 ne pardonnais pas à ces malheureux je leur
 en ferois pour mille livres si vous autres
 me voudriez enuoyer quelques perdrix en ce
 front ou quelque leureau m'obligeriez je vous
 en enuie la fange ou vous la portez souvenez
 vous d'agir comme vous en avez chose. Ce fr
 d'ambroise & si je pourrais sans cesse de défendre vous
 de ce costé la & voyez si d'ailleurs de bonne garde
 j'attends d'ailleurs même d'en y s'esper & m'
 n'importe & voyez quelque chose de
 Muzet

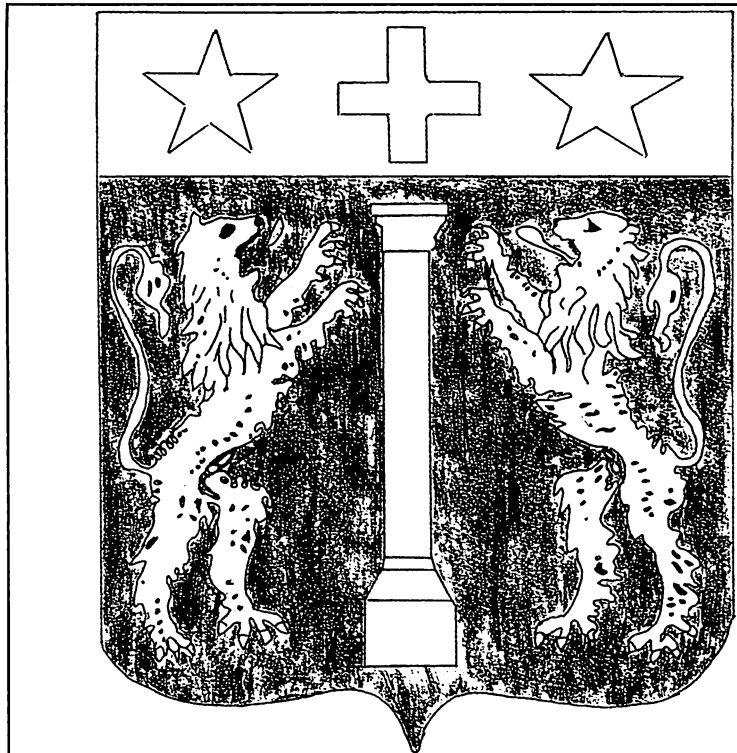
Lettre de 1664 adressée à Monsieur le chevalier du Repaire,
 Louis de Camain

Le 2 janvier 1677, Hélié de Camain, écuyer, sieur du Repaire, marié le 26 septembre 1668 à Anne Deschamps, et son frère Louis, dit le chevalier du Repaire, marié le 15 octobre 1673 à Bertrande Marquet, puis en secondes noces à Marguerite Arbonneau, fils de Charles de Camain, seigneur des Cazes (Saint-Martin-le-Pin) et de Françoise Saunier, s'illustrent à leur manière en participant à un fait-divers particulièrement sanglant.

Ce jour-là, les deux Camain, Raphaël de Lamberterie, seigneur de La Chapelle-Montmoreau, et son frère cadet, après un bon dîner chez le juge de Quinsac, réunissent quelques hommes armés et se dirigent vers le château de La Pouyade afin de régler un différend qui les oppose à la famille de La Roussie.

Guillaume de La Roussie, abbé de Beaulieu, et son frère Pierre, seigneur de La Pouyade, brigadier des cheuau-légers, en promenade sur le chemin de Mars, sont alors surpris. Messieurs de Lamberterie tirent immédiatement deux coups de pistolet qui étendent raide mort le pauvre abbé. Les assaillants déchargent ensuite leurs armes sur Pierre puis lui envoient un coup de fusil qui le blesse au rein et, pour faire bonne mesure, le lardent de coups d'épée. Pierre de La Roussie, gravement blessé, trouve tout de même assez de ressources pour saisir un fusil et tirer sur le cadet des Lamberterie qui ne survivra d'ailleurs que quelques jours à ses blessures.

L'intervention de paysans met heureusement fort à propos un terme à ce véritable carnage auquel succédera une inévitable et fort longue série de procès entre les diverses parties.



Famille de Camain

de gueules, à la colonne d'or, accostée de deux lions affrontés d'argent ; au chef cousu d'azur, chargé d'une croizette d'argent entre deux étoiles de même.

Famille du Montbronnais — Filiation 1450

Des Dereix aux Durand de Nouaillac

En 1739, Louis de Camain et Renée Bertrand de Laurière, son épouse, vendent le Repaire à Jean Dereix.

Jean Dereix, sieur Dupuy, et son épouse Marguerite Bigot, venus de Ballerand (Haute-Vienne), s'installent au Repaire avec leurs enfants : Pierre, Marie, Jean et Marguerite.

Le 29 juillet 1766, les registres paroissiaux de Saint-Front-de-Champniers (Saint-Front-sur-Nizonne) mentionnent le baptême de Jeanne, fille naturelle du sieur Jean Dereix et de Pétronille Mouteau, maître et servante du Repaire.

Le 22 novembre 1768, Marguerite Dereix, demoiselle du Repaire, fille de feu Jean Dereix-Dupuy et de feu Marguerite Bigot, épouse Pierre Dunoyer, maître chirurgien, né à Saint-Christophe d'Oradour-sur-Vayres, diocèse de Limoges, fils de François Dunoyer et de Françoise Parquet. Le couple réside alors au village de Filoine, lieu de décès de Marguerite, le 14 frimaire an VI, à l'âge de 52 ans.

Pierre, l'aîné, habite le Repaire avec son épouse Marie Desrives qui lui donne trois enfants : Nicolas, le 29 septembre 1779 ; Pierre-Maurice, le 24 septembre 1780 ; Anne, le 15 novembre 1782.

En 1779 et 1786, les Dereix cèdent la moitié de leur propriété du Repaire à leur proche voisin Guillaume-Silvain Durand de Nouaillac, écuyer, seigneur de Puyberaud, secrétaire du roi, maison et couronne de France, lequel en effectue le partage entre lui et Pierre Dereix, par acte privé, où il est parlé du château, composé d'un corps de logis avec pavillon carré et tour seigneuriale, cour d'honneur et grande allée y aboutissant.

Pierre Dereix meurt le 29 octobre 1791, âgé de 60 ans. Son fils, Pierre-Maurice, cultivateur au Repaire, épouse à Saint-Front le 30 germinal an VIII, Marie Danède, fille de Jean-Baptiste Danède, cultivateur à Augignac et de Catherine Desmoulins. Le 16 janvier 1809, il est tué devant La Corogne (Galice) alors qu'il sert comme caporal de grenadiers dans le 1^{er} bataillon, 1^{ère} compagnie, 47^e régiment, du 2^e corps d'armée d'Espagne.

A partir de cette époque, le Repaire devient l'entière propriété de la famille Durand de Nouaillac alors que les Dereix disparaissent définitivement du territoire de la commune de Saint-Front-de-Champniers.

Le départ des Durand

Propriétaire du Repaire, les Durand ne s'occupent guère du vieux château d'autant plus que la période révolutionnaire ne s'est guère montrée clémente avec eux.

Ainsi, en floréal an II, le comité révolutionnaire de Nontron vint à Puyberaud mettre les scellés sur les papiers de Aubin-Félix, frère de Guillaume-Silvain, chanoine de l'église cathédrale Saint-André de Bordeaux, retiré à Puyberaud en 1791, puis déclaré émigré par l'administration bordelaise le 7 nivôse an II².

Alors, le 31 octobre 1813, la famille Durand, devant maître Rabier, notaire à Brantôme, vend ses domaines de Puyberaud et du Repaire à Anne Manen Laplansonnie, fille de Pierre Manen de Laplansonnie, écuyer, seigneur de Létang, gendarme de la garde ordinaire du roi, épouse autorisée de Mathieu Monsalard, demeurant au lieu des Biards, commune de Valeuil.

Du montant de la transaction, Guillaume-Silvain Durand de Nouaillac, veuf de Anne Robert de Fédou (1756-21 mai 1785 Puyberaud), perçoit 73 294 francs 60 centimes ; Charles-Félix Faulcon de Laroquete, légataire de sa mère Marie-Elisabeth Durand, 6 901 francs 60 centimes ; Geneviève Durand, veuve de Pierre Guine, 3 901 francs 77 centimes et Jeanne-Batilde Durand 10 130 francs 60 centimes³.

Les autres propriétaires

Anne Manen Laplansonnie meurt le 12 décembre 1814 à l'âge de 36 ans.

Vingt ans plus tard, le 20 mai 1834, devant maître Hautefort, notaire à La Chapelle-Montmoreau, Mathieu Monsalard, propriétaire, veuf de Anne Manen Laplansonnie, demeurant au lieu des Biards, en son nom personnel et en qualité de mandataire spécial de ses enfants Jacques-Auguste Monsalard, receveur particulier des finances de l'arrondissement de Jonzac, suivant procuration du 21 septembre 1832 passé devant maître Outrebon, notaire à Paris et Marie-Magdelaine Monsalard, épouse autorisée de Louis-Paul Foulque, propriétaire, avec lequel elle demeure au lieu de Jamonzeau, commune de Saint-Laurent, canton et arrondissement de Cognac, suivant procuration du 2 mars 1834 passé devant maître Rambaud, notaire à Cognac, vend l'entière propriété de Puyberaud et du Repaire à Christine-Hortense de Lestrade, épouse de Raymond-Charles de Leymarie, demeurant au château de La Roche, commune d'Annesse-et-Beaulieu, pour la somme de cent mille francs.

La famille de Leymarie va conserver sa propriété du Nontronnais dont elle fait exploiter les terres de longues années.

2. Dans son *Dictionnaire du clergé du Périgord au temps de la Révolution française*, Robert Bouet suppose qu'Aubin-Félix Durand de Nouaillac serait mort en exil, à Bilbao (Espagne), en 1793.

3. Marie-Elisabeth, Geneviève et Jeanne-Batilde sont sœurs de Guillaume-Silvain. Leurs parents Léonard Durand (3 mars 1703 Montmoreau – 26 mars 1777 Puyberaud) et Héliène Mazeau de La Pelonie eurent, de 1738 à 1755, quinze enfants, tous nés à Puyberaud.

A la suite du décès de Christine-Hortense de Lestrade, veuve de Leymarie, survenu le 17 mars 1877 à Périgueux, sa succession, réglée le 1^{er} septembre 1877 fait passer le domaine à ses filles, Christine-Armande-Stéphanie, épouse de César-Gabriel de Braquilange, avocat, domicilié à Mortegoute, commune de Saint-Hippolyte et Armande-Aline-Jeanne, épouse de Emile-Marie-Apuril de Kerloguen, officier d'état major, domicilié à Ponfilly, commune de Pleurtuit.

Il faut ensuite attendre la première année du XX^e siècle pour que Louise-Joséphine-Angélique Lafont de La Geneste, épouse de Henri-Jacques, comte de Carné de Carnavalet, devienne par succession propriétaire des lieux, précédant la famille Desormes, originaire de La Chaise-Dieu (Haute-Loire) qui achète le domaine avant la Première Guerre mondiale (1911).

H.L.

Sources

- Archives départementales de la Dordogne :
 - matrices cadastrales de Saint-Front : 63 P 709-710 et 63 P 1272 (3).
 - registres paroissiaux et état civil : archives communales déposées E DEP 1316-1317.
 - table des acquéreurs – bureau de Nontron : 255 Q 6, 225 Q 10 à 225 Q 21.
 - actes civils et publics – bureau de Brantôme : 88 Q 30.
 - table des successions – bureau de Brantôme : 97 Q 2.
 - mutations par décès : 253 Q 10 et 253 Q 37.
 - minutes Sarlande, notaire à Périgueux : 3 E 1621.
 - minutes Hautefort, notaire à La Chapelle-Montmoreau ; 3 E 12641.
- Archives privées : famille Deymier.
- Ribault de Laugardière (Pierre-Henri), *Monographie de la ville et du canton de Nontron*, Périgueux, impr. Emile Laporte, 1888.
- Lapouge (Hervé), "Le château de La Pouyade", in *Vieilles demeures en Périgord*, Découverte 4, PLB éditeur, 1990.

L'hôtel de Méredieu

14, rue du Plantier, à Périgueux

par Alain RIBADEAU DUMAS

Maxime Dannery en 1936, écrivait dans sa brochure *Escaliers de logis périgourdins* : “ces vieux logis ont été mutilés, modifiés ou reconstruits pour plus grande partie. Si bien qu’il faut les examiner avec beaucoup d’attention pour reconnaître ce qui subsiste de leurs successives transformations.

L’hôtel du baron de Nervaux n’a pas échappé à ce sort général. Une maison du XVIII^e siècle a remplacé un logis Renaissance, et, de celui-ci, il n’a été conservé que l’escalier. Suivant la tradition périgourdine, une petite cour devait précéder l’entrée de ce vieux logis. Le nouveau bâtiment a englobé cette cour en portant sa façade et son entrée directement en bordure de la rue. Cette disposition a nécessité l’établissement d’un long couloir pour, de l’entrée nouvelle, atteindre l’escalier”.

Le *Journal du Périgord* de mars 2000, publie de belles photographies de cet escalier, mais les accompagne d’une partie de la description ci-dessus.

Nos travaux nous permettent de modifier et de corriger celle-ci, et plutôt que “maison du XVIII^e siècle ayant remplacé un logis Renaissance”, nous préférons qualifier cet hôtel de : logis Renaissance habillé XVIII^e siècle.

Pourquoi avoir changé son nom ? Hôtel du baron de Nervaux indiquait, suivant l’usage, qu’il lui appartenait. Peu après que nous l’ayons acquis en 1968, notre collègue Jacques Lagrange nous demanda, au nom de la municipalité qui désirait, pour le tourisme, y apposer une plaque d’identification définitive, quelle appellation nous conviendrait ? Nous avons choisi “hôtel de Méredieu”. C’est le nom qu’il portait lorsque cette famille y

fit construire le bel escalier, qui porte ses armes sculptées dans un de ses caissons. Cette famille a joué un grand rôle dans notre ville aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, ayant pendant cette période, des maires, conseiller magistrat, et même président du présidial de Périgueux.

C'étaient des bâtisseurs, nous connaissons ici quatre beaux hôtels qui leur appartenaient. Le nôtre a conservé sa structure Renaissance, et de nombreux éléments de cette époque, que n'avait pu voir Dannery, car ils étaient alors cachés par des enduits.

Comme lui, nous pensons que son entrée actuelle, rue du Plantier, n'est pas l'entrée Renaissance. Mais alors qu'il imaginait une cour précédant l'entrée sur cette rue, espace qui fut englobé dans le nouveau bâtiment, nous voyons celui-ci identique aujourd'hui dans sa structure générale, à ce qu'il était lorsque fut construit l'escalier.



La cheminée Renaissance

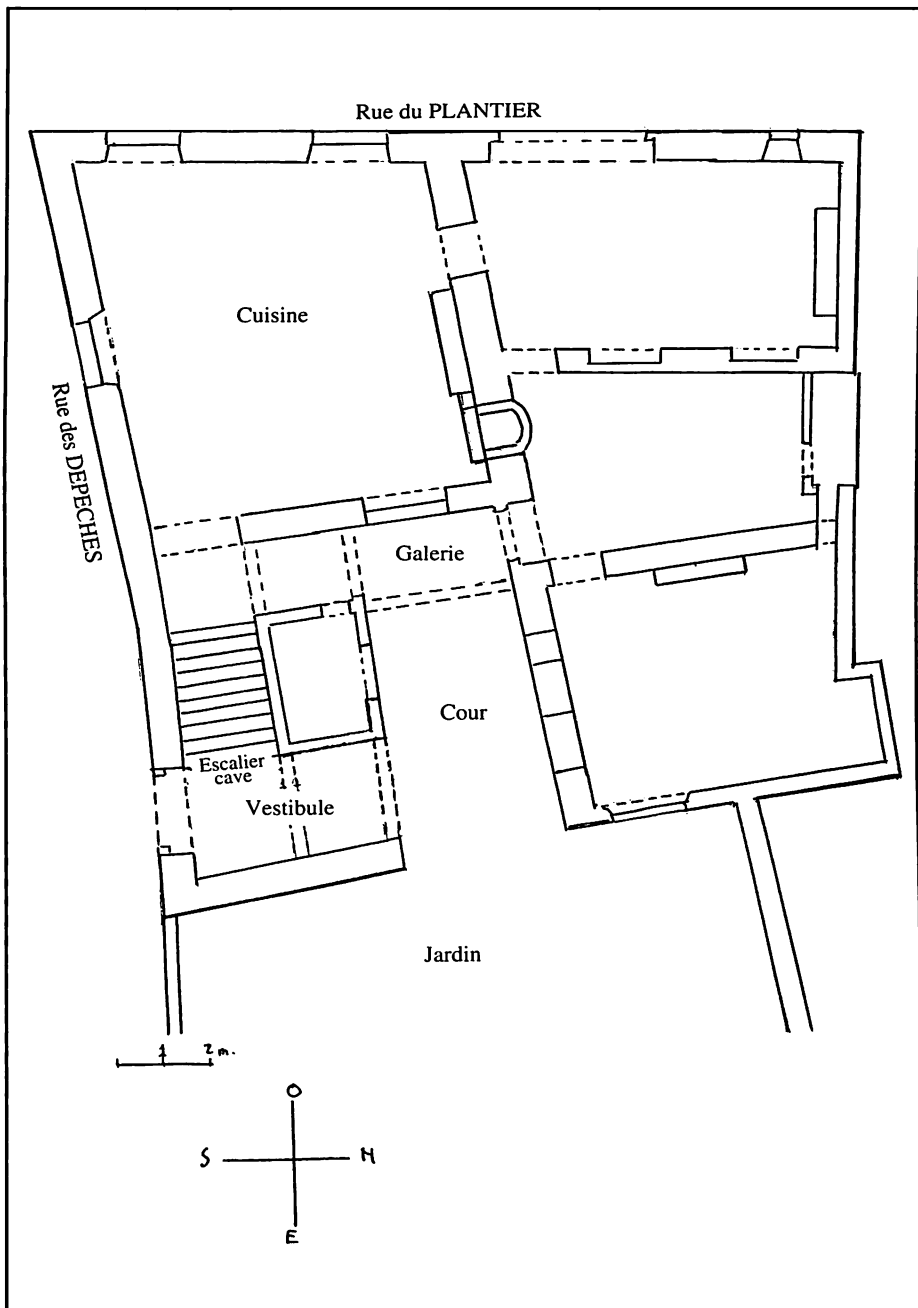
La cheminée Renaissance

- et son four à pain - de la grande pièce du rez-de-chaussée apporte la preuve que ce bâtiment existait, que ce n'était pas une cour. De grande taille (largeur 2,55 m. hauteur sous le manteau 1,86 m), cette cheminée est adaptée à la pièce de près de 70 m², sur laquelle a été pris le couloir d'entrée actuel, lors de la réfection de l'immeuble.

Son manteau plat, arrondi au bord inférieur, repose sur deux consoles, ornées de demi marguerites au sommet,

et de volutes, à leurs bases. Elle est d'un modèle comparable à celui des cheminées de pierre du château Renaissance de Bourdeilles. Malheureusement, elle a perdu sa corniche, et elle était défigurée par les plâtres et une tablette supprimée maintenant. C'était la cheminée de la cuisine, avec son logement de tournebroche, et son four à pain, dont le conduit de cheminée repose sur un joli corbeau, orné d'une volute et de feuille d'acanthe.

Seule une autre grande cheminée de pierre est restée, en partie ruinée dans le garage, autrefois pièce d'habitation ouvrant sur la grande pièce ci-dessus, par une porte à deux battants que nous avons remise en place.



Périgueux. Hôtel de Méredieu. Plan du rez-de-chaussée.
Etat ancien (A.R.D., avril 2000)
(fond de plan Conservation des Monuments Historiques)

L'escalier, débarrassé de ses plâtres muraux, peints en faux marbre - tel que l'avait vu et dessiné Dannery - nous a donné beaucoup d'indications sur ce qu'il était, et sur ce qui l'entourait jadis.

Au palier de départ, première surprise, l'arc d'accès, plâtré, était en briques, et reposait à droite sur un pilastre de même matériau - figurant sur le plan de Dannery. Je les ai supprimés, découvrant ainsi le bel arc surbaissé de pierre.

Sa "coupe sur l'escalier" représente l'ouverture vers la galerie sous un linteau droit, alors qu'existe un bel arc en plein cintre, reposant sur deux jolis corbeaux, ornés de feuilles d'acanthé. C'était, toujours ouvert, un cheminement de prestige vers l'escalier, confirmé par l'angle arrondi du mur d'échiffre qui, plâtré, et refait "au carré", était invisible.

La petite baie sur rue de ce palier, haut placée, et devenue inutile, avait été murée, alors qu'elle était nécessaire lorsque la grande pièce était fermée par une porte sous l'arc surbaissé (peut-être arc de décharge), pour éclairer la galerie ouverte.

Dannery ignorait aussi plusieurs baies obstruées de l'escalier, et notamment la plus petite, peut-être la plus remarquable, avec ses moulures sur les deux faces, qui traverse le mur d'échiffre, entre la première et la deuxième volée. Elle permettait de surveiller l'arrivant, et aussi d'éclairer l'escalier.



La petite fenêtre du mur d'échiffre

Le château Renaissance de La Rolphie, à Coulounieix possède une fenêtre comparable, dans son escalier, le château de Montal, dans le Lot, des percements beaucoup plus importants du mur d'échiffre.

Nous devons aussi corriger le dessin de Dannery "about du mur d'échiffre" dont les deux surépaisseurs latérales, inexistantes maintenant, étaient dues aux seuls plâtres. Il oublie aussi, sur le "plan de l'étage" la baie sur rue du deuxième franc-quartier ; il n'avait pu voir, s'ajoutant aux six baies - à meneaux et traverses, pour les plus grandes - sur rue, les trois baies murées de l'escalier, sur cour, à chacun des francs-quartiers.

L'escalier était éclairé par deux baies, à chacun des trois francs-quartiers, l'une sur cour, l'autre au sud, sur rue. Les deux fenêtres, à l'est, sous linteaux de bois, n'ont dû être ouvertes que lorsque furent obstruées celles donnant sur l'ancienne cour, devenue pièces d'habitation.

La salle, du deuxième niveau, ouvrait en 1968 sur l'escalier, par une très grande porte rectangulaire désaxée, par rapport à lui, et malheureusement placée sous la retombée d'un arc, dont avait été supprimé le cul-de-lampe de soutien.

M. Sarradet, alors conservateur des Bâtiments de France, me dit, peu après notre acquisition : "Il faudra supprimer cette porte, bien mal placée". L'enlèvement des plâtres m'a aidé à le faire, 18 ans plus tard.

Il restait, heureusement, à leur place, dans le mur, un piédroit de la porte d'origine, malheureusement amputé de son chapiteau qui fut martelé, et impossible à restituer, et trois claveaux de son cintre, qu'il suffisait de compléter pour restaurer la porte Renaissance, en plein cintre, dans l'axe de l'escalier. Le cul-de-lampe manquant fut sculpté, identique à son jumeau, resté en place, puis appliqué sous son arc. Ainsi le palier retrouvait son équilibre.

Les galeries, dans le prolongement des paliers, aux trois niveaux, montrèrent, sous les plâtres, d'importantes ouvertures murées. Comme dans beaucoup de logis Renaissance, elles ouvraient en "loggias" sur une cour (hôtel Estignard, à Périgueux) et servaient à la distribution des pièces d'habitation.



La porte de la salle



Façade est

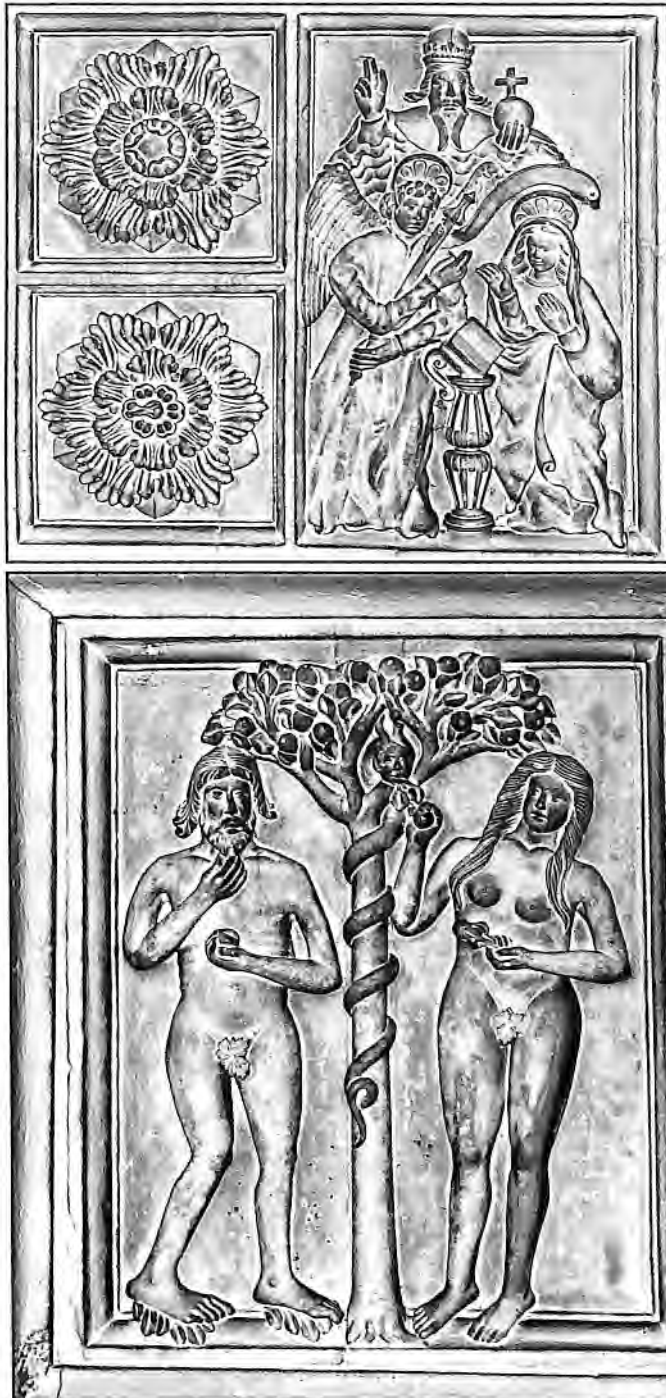
Les galeries des deux premiers niveaux prenaient jour, chacune par une grande arcade surbaissée, sans feuillure, destinée à rester ouverte. Celle du rez-de-chaussée était restée ouverte, mais celle de l'étage, visible maintenant, avec son muret d'appui, quoique fermée, était inconnue, sous les plâtres. Au troisième niveau, la coupure verticale du mur nord de l'escalier, à 1,60 m du palier, laisse penser que la galerie avait été élargie de 1,60 m, à l'est, par un balcon de bois.

Sous les plâtres des galeries, étaient cachées aussi :

- deux grandes baies, à meneaux et traverses (double au deuxième niveau) moulurés, au regard des grandes arcades, et destinées à éclairer les deux grandes pièces des deux premiers niveaux,
- deux portes à linteaux droits chanfreinés, superposées, aux deuxième et troisième niveaux, situées à la verticale du puits de la cave.

Les deux baies ci-dessus, semblables à celles de l'escalier, sur rue, toutes faites pour le logis Renaissance, témoignent de ce que devait être l'ensemble de ses fenêtres, avant les transformations des façades, probablement au XVIII^e siècle. Au troisième palier, quatre marches semblables aux autres, montent vers un petit palier (aménagé en chambre), ou nous avons dégagé, dans le mur est, une porte en plein cintre, murée, qui permettait d'accéder à un balcon disparu, dont reste, à l'extérieur, le cordon d'appui.

Les plafonds à caissons de la galerie du troisième niveau, parfaitement conservés, pouvaient être vus de la cour, par la grande arcade : ceci explique l'orientation des personnages face à la cour, et non dans l'axe de la galerie.



*L'Annonciation,
Adam et Eve,
caissons de la
galerie du deuxième
niveau.*

La cour, espace privilégié de l'hôtel Renaissance, était inconnue, car elle avait été transformée, probablement au XVIII^e siècle, pour y faire trois pièces superposées. Elle avait à l'origine, un aspect voisin de celle de l'hôtel Estignard, mais n'était fermée que sur trois côtés. Les "coups de sabre" du mur est, qui se prolongent jusqu'à la corniche, sont nettement visibles du jardin, et montrent que ce mur fut ajouté postérieurement aux autres.

La pièce du rez-de-chaussée, dégagée des enduits qui couvraient ses pierres de taille, et quatre fenêtres murées, ne laisse aucun doute sur sa destination première, car ces fenêtres ne pouvaient ouvrir que sur un espace de lumière : la cour. Celle-ci était, de plus, accessible directement de la rue des Dépêches, par un large passage, le vestibule, ouvrant sur la cour par un grand arc, en plein cintre. Au-dessus de celui-ci, le plancher du niveau supérieur, obstrue en partie une baie à chanfrein, murée, de l'escalier, baie dont l'appui débordant a été martelé. Les deux autres baies sur cour de l'escalier, visibles de celui-ci, aux francs quartiers supérieurs, sont également murées.

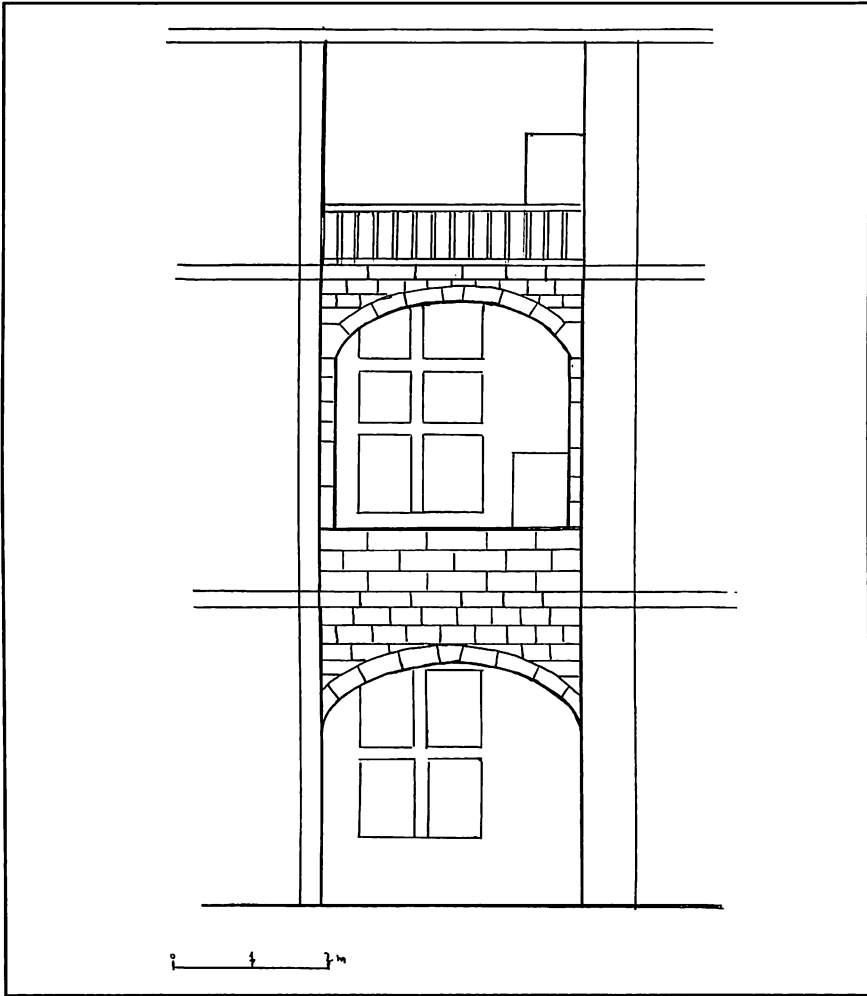
Le grand arc d'accès à la cour a été rétréci par l'angle du mur de fermeture de celle-ci, mais surtout par le relèvement de son dallage d'environ un mètre. Auparavant, les cinq marches nécessaires pour atteindre le niveau du palier de départ de l'escalier, pouvaient être dans la cour, ou dans la galerie.

Le vestibule d'accès est orné de deux beaux arcs en plein cintre, moulurés, qui supportent les deux murs d'échiffre, et sur cour, de l'escalier. Mais alors qu'il aurait suffi d'une largeur de 1,96 m, pour passer sous la largeur du franc-quartier qu'ils supportent, il leur a été donné une largeur de 2,4 m, pour une hauteur de 2,5 m. Il y eut volonté délibérée d'avoir un beau vestibule. Sur celui-ci ouvrait, vers le jardin, une porte chanfreinée à linteau droit, aujourd'hui murée, et débouche l'escalier de la cave aux marches de pierre, aussi larges que celles des étages.

Les deux caves voûtées en berceau sont uniquement sous la partie sud de l'immeuble, soit, au rez-de-chaussée, la grande pièce, la cour et l'escalier. La plus grande, aux dimensions de la pièce sus-jacente, présente, en renforcement dans l'angle nord-est, un puits carré, obstrué, surmonté par un petit arc en plein cintre des XII^e ou XIII^e siècle (P. Garrigou Grandchamp, *B SHAP*, 1997, t. CXXIV).

La petite cave, sous l'escalier et la cour, fut renforcée par un arc doubleau, sous le mur nord de l'escalier. Son mur nord, comme le mur est de la grande cave, sont, en partie, taillés dans le rocher.

Sous la partie nord de l'immeuble, nous ne connaissons pas de cave, mais j'ai repéré sous le dallage de la pièce suivant la galerie du rez-de-chaussée, un autre dallage, environ 1 m plus bas, et dans le mur mitoyen de l'immeuble de la Société historique, la partie supérieure d'un large cintre.



*Périgueux. Hôtel de Méredieu. Cour intérieure, élévation ouest.
Etat ancien (A.R.D., avril 2000)*

En 1968, le tout-à-l'égout n'existait pas, et j'avais demandé à nos voisins de l'hôtel Gamanson comment résoudre le problème des eaux usées. "Cherchez, me dirent-ils, nous utilisons nous-mêmes des égouts anciens, qui passent sûrement sous votre demeure, et que vous pourrez utiliser aussi". C'était exact, nous les avons trouvés à 7 m au-dessous du rez-de-chaussée, et utilisé jusqu'à l'installation du tout-à-l'égout.

L'entrée, rue des Dépêches, fut, je le pense, l'entrée prestigieuse du logis Renaissance. Elle emprunte d'abord la porte en arc brisé des XII^e ou

XIII^e siècles, dans un mur de même époque (P. Garrigou Grandchamp, *B SHAP*, 1997, 4^e livr.), le plus vieux de l'immeuble, avec le mur est de l'escalier qui lui donnaient l'apparence d'une tour, volontairement respectée, même par la suite. La porte, solide, pouvait être barrée, ce qui n'était pas négligeable en période troublée, et sa largeur, 2,06 m, était suffisante.

Ensuite, dans le vestibule, se voyaient les deux grands arcs moulurés - ce qui n'aurait pas été fait pour une entrée de cave - puis la cour et ses deux belles loggias, laissant admirer les sculptures des plafonds à caissons, et enfin le superbe escalier, dignes d'un grand personnage.

Un élément de boiserie Renaissance, figurant des cuirs et grecques, qui avait été réutilisé en bouche-trou, nous est parvenu. Décapé, il laisse voir un beau noyer. C'est un élément de plus, attestant de la qualité avec laquelle avait été conçu et réalisé l'hôtel de Méredieu.

Nous ne savons pas quand a été construit l'escalier, qui ne porte pas de date. La salamandre, les costumes des personnages feraient penser à la deuxième moitié du XVI^e siècle. Mais, dans la cour se trouvent 2 dates :

- 1601, sur un mur, peut-être la fin des travaux de l'hôtel ;
- 1735, sur le grand arc, date possible de la grande rénovation.

A.R.D.

Notre-Dame de l'Assomption de Saint-Priest-les-Fougères

par Pierre ORTEGA*

Saint-Priest-les-Fougères est l'une des sept communes qui composent le canton de Jumilhac-le-Grand ; elle comptait en 1999 412 habitants, tandis qu'en 1896 il y en avait quelque 1 081, pour une superficie de 2 086 hectares. Aux limites de la Dordogne et de la Haute-Vienne, du Périgord et du Limousin, Saint-Priest-les-Fougères participe à la géographie particulière du nord-est du département, un relief de collines, largement entamé par maints rus et ruisseaux qui achèvent de cloisonner le paysage et en rendait, autrefois, l'accès des plus malaisé. Forêts, élevage et cultures céréalières font vivre une population qui s'accroche à un pays qu'elle aime depuis les temps les plus reculés. Le bourg s'élève au sommet d'une colline qui culmine à 351 mètres d'altitude. Nous sommes aux confins extrêmes du Massif Central. La population, comme dans toute la région, se répartit dans quelques quarante "villages" et lieux-dits, dont le bourg de Saint-Priest n'est qu'une petite partie : il s'agit d'un habitat dispersé. Remarquons parmi ces villages ceux de Puissibot ou Puicibot, où naquit le troubadour Gausbert de Puicibot à la fin du XII^e siècle ou au début du suivant, mais aussi Oche, qui abrite un château entièrement reconstruit à la fin du XIX^e siècle dans le style "Sir Walter-Scott"

* avec la collaboration de Jean-Baptiste Virlet.

mais dont les anciens titulaires, les Béron-d'Oche "figurent dans le catalogue de 1665"¹ et surtout celui de Ribeyreix qui fut le siège d'une importante seigneurie. Notons aussi une ancienne forge : le Moulin-Neuf, sur le Périgord, qui était déjà en activité en 1671².

La commune de Saint-Priest est bornée, au nord par Saint-Pierre-de-Frugie, à l'ouest par La Coquille, anciennement Sainte-Marie-de-Frugie, au sud par Saint-Paul-la-Roche, au sud-est par Jumilhac-le-Grand, au nord-est par Saint-Nicolas-Courbefy et Ladignac-le-Long, ces dernières communes étant en Haute-Vienne.

Les noms de la paroisse

Entre les XII^e et XVIII^e siècles, le nom de la paroisse a évolué pour devenir celui qui nous connaissons. La plus vieille mention la désigne comme *Sanctus-Prieth*, au XII^e (cens dû à Clarol). Dans la suite des temps, l'on trouvera *Sancti-Priorii de Fulgiero* en 1365, *parochia sancti-Priorij* en 1468, *Sanctus-Projectus de Fracto Jove de Freina* en 1471, *Saint Priez les Fougères* en 1676, ou encore *Saint Priest les Faugères* en 1692, *Saint-Projet-de-Frévien* (de Gourgues). Evolution ou hésitation, c'est le sort de la plupart de noms des paroisses au cours des temps ; faut-il l'attribuer à l'ignorance des scribes, à la transcription hasardeuse de la prononciation en langue locale de ce même nom ? Il paraît difficile, sur la foi du seul nom de la commune de se faire une idée sur ses origines. Le nom de "Saint-Priest", dans son orthographe actuelle, *Sanctus Projectus* à l'époque médiévale, fait penser à une origine religieuse de l'agglomération (notons que près de 28 % des communes du département portent le nom d'un saint). Pour autant, cette paroisse fait partie de celles qui passent pour avoir été fondées par la célèbre abbaye de Charroux qui en nomma longtemps le desservant. De saint Priest il sera question plus bas. Pour ce qui est du qualificatif de "Les Fougères", l'explication n'est pas aussi évidente qu'il y paraît. Il faudrait connaître l'état le plus ancien du nom de la paroisse. En 1365 la paroisse était nommée *de Sancti-Priorii de Fulgerio*. *Fulgerio* peut dériver du latin *filix* (fougère). Mais sa signification pourrait tourner autour de l'idée de *fulgeo* (éclairer, faire des éclairs) ou de *fulgur* (l'éclair). Y aurait-il de fréquentes et violentes manifestations météorologiques particulières à cet endroit qui culmine à 351 mètres ?

1. Le catalogue en question est celui établi par l'autorité royale, à des fins de vérification de la réalité des prétentions à la noblesse. Il s'agissait de présenter les preuves de ses titres, et pouvoir ainsi jouir des privilèges assortis à ladite noblesse, mais aussi satisfaire aux obligations qui en découlaient.

2. A.D.D., B 144.

“Les Faugères” ou “Les Fougères”, évoquent à l’évidence une terre où croissent les fougères. Les applications de ce végétal, à l’homme et au bétail, sont relativement restreintes mises à part les litières et aussi la fabrication du verre³. Ce nom évoquerait d’immenses landes peu fertiles. Il est vrai que les fougères poussent en abondance dans la région. Plus curieuse est cette appellation, au XV^e siècle, *Sanctus Projectus de Fracto Jove de Freina*, en français “Saint-Priest (ou Projet) de Frugic de *Freina*”. “Frugie” se retrouve dans celui des deux paroisses voisines Sainte-Marie (aujourd’hui La Coquille) et Saint-Pierre qui étaient comprises dans le fief de la famille Arlot de Frugie et dont les descendants tiendront une grande place dans l’histoire du Périgord. Pour ce qui est de *Freina*, l’origine paraît incertaine, peut-être en rapport avec le frêne, mais c’est parfaitement conjectural.



3. Dictionnaire Larousse de 1904-1905.

La visite pastorale de 1688

1688 : "monseigneur de Périgueux" Guillaume Le Boux⁴ organisa une visite canonique dans son diocèse. Le bref compte-rendu qui en fut donné, concernant la paroisse qui nous occupe dit : "Dumet, curé. Tabernacle doré ; quatre autels, deux nuds, on veut les garnir ; moytié église voûtée, l'autre moytié planchée ; pisée. Cymetière ouvert. Y a maison presbiteralle, la moytié en mauvais état"⁵. Dans un style télégraphique, l'inspecteur fait l'inventaire de l'église de Saint-Priest à la fin du XVII^e siècle et note l'existence de quatre autels, dont deux "nuds", ce qui signifie simples et certainement sans sculpture ; le tabernacle, lui, était doré, comme bien souvent à cette époque. Aujourd'hui l'église comporte trois autels, ornés de sculptures, le tabernacle du maître-autel n'étant plus doré cela permet de penser que cet autel est postérieur aux deux autres. Les sculptures du maître autel sont certainement postérieures à cette visite canonique. Notre inspecteur nous assure qu'"on veut (les) garnir" ces deux autels "nuds". Si ce projet a été mené à bien, force est de constater que l'un des autels a disparu depuis le XVII^e siècle... Autre renseignement intéressant : une "moytié" de l'église était voûtée, tandis que l'autre était "planchée". C'est toujours le cas aujourd'hui. C'est sans doute la situation d'origine, que les restaurateurs successifs ont respecté. Enfin, le sol est dit "pisé". Interrogé à ce sujet, le vieux Larousse de 1904-1905 explique que par "pisé", il faut entendre un sol combinant la terre battue et le torchis de paille. Depuis l'on a doté l'église d'un sol en belles dalles de pierre⁶.

L'insinuation de 1692 ou les revenus de la paroisse

Sous un nom étrange, ce document de 1692⁷ est extrêmement précieux pour connaître les revenus des paroisses et du clergé du diocèse de Périgueux.

4. Guillaume Le Boux fut évêque de Périgueux de 1667 à 1693. C'est grâce à ce prélat d'origine modeste que l'on peut connaître un peu mieux l'état des églises, en cette fin du XVII^e siècle.

5. *B SHAP*, t. LV, p. 153. C'est l'extrait d'un long article consacré à un document du Fonds Meredieu découvert aux A.D.D. et étudié par Géraud Lavergne.

6. Autre forme de pisé, un sol couvert d'un assemblage de petites pierres plates incluses dans la terre, comme à Savignac-Lédrier.

7. A la cote B 2226 se trouve un important document daté de 1692 qui renferme les déclarations de revenus des paroisses du diocèse de Périgueux cette année-là. En cette fin du XVII^e siècle, le roi Louis XIV connaît de graves difficultés financières. A la suite des propositions du contrôleur général des Finances Pontchartrain, le clergé fut invité à faire ses déclarations de revenus, dans le but, pour le moins, de vérifier qu'ils étaient bien soumis au droit de mainmorte, c'est à dire dispensé de l'impôt dû au roi. Il faudrait plus que le cadre d'un article pour rendre compte de la richesse de renseignements qu'offre un tel document. Notre collègue Noël Becquart a publié, voici une trentaine d'années un long article dans notre *Bulletin* : *B SHAP*, t. XCVII, 1970, 3^e et 4^e livraisons.

Ici, nous apprenons que la paroisse comportait 188 feux, qu'il y avait environ 700 communicants (par an ou à Pâques ? Le texte ne le précise pas). Le curé primitif, Jean Duverg, précise que les "dixmes consistent tous en seigle, ny ayant froment, ny vin, ny petit bled, ce qui va par commune année à 150 sacs de seigle". A cela il fallait rajouter quelques dîmes de laine, 30 ou 40 livres et de 12 à 15 "poignées" de chanvre. Des revenus peu importants qui trahissent une paroisse peu aisée, puisqu'on n'y cultive ni blé, au sens où nous l'entendons de nos jours, ni vin, ce qui implique, entre autre de le faire venir d'ailleurs, ne serait-ce que de Thiviers, souvent à grands frais, au moins pour le service liturgique. Laine : donc il y avait quelque élevage de moutons de même que les "poignées" de chanvre révèlent l'existence de la culture de cette plante comme textile, évidemment ! Les revenus de la paroisse sont tronqués de cinquante livres pour s'acquitter des "décimes" ordinaires, de soixante livres comme "don gratuit"⁸ et de deux cents autres livres payées au sieur Jacques Bonhomme, "sy-devant" curé de Saint-Priest. Le curé doit faire appel à des "religieux récollets" de Thiviers à l'occasion de toutes les "festes solennelles", à cause de la "multitude des communions", ce qui ajoute aux dépenses obligatoires, mais le texte n'indique pas la somme que le curé paye, annuellement. La somme devait tourner autour de vingt livres, en se référant à celle des paroisses voisines de Saint-Pierre-de-Frugie ou Saint-Paul-la-Roche.

Enquête et travaux du XIX^e siècle

Le XIX^e siècle est connu pour son intérêt renouvelé à l'égard des monuments anciens. Nombre d'architectes ont œuvré à leur restauration, Viollet-Le-Duc, Abadie, avec plus ou moins de bonheur... Quel regard les hommes en place, maires et curés, dans nos modestes villages ont-ils porté sur les églises de leurs villages ? Une enquête⁹ diligentée dans le département pour les années 1845-1846 permettent de nous en faire une idée. Le maire de la commune et le curé de la paroisse ont répondu séparément. Dans certains cas l'un des deux a fait le travail pour les deux, mais pas à Saint-Priest-les-Fougères. Cette enquête portait principalement sur l'état de l'édifice. Cependant elle nous apporte quelques précisions dans le domaine qui nous intéresse.

8. "Par ailleurs, le clergé, tout en soutenant obstinément qu'il ne doit pas l'impôt au roi, se résigne à en payer... Pour se procurer l'argent qu'il verse chaque année au roi, le clergé lève sur ses membres un impôt interne : les décimes... Le subside accordé au roi est intitulé don gratuit". Harouel (Jean-Louis) dans *Histoire des institutions de l'époque franque à la Révolution*, ouvrage collectif, quatrième partie.

9. A.D.D., V 101.

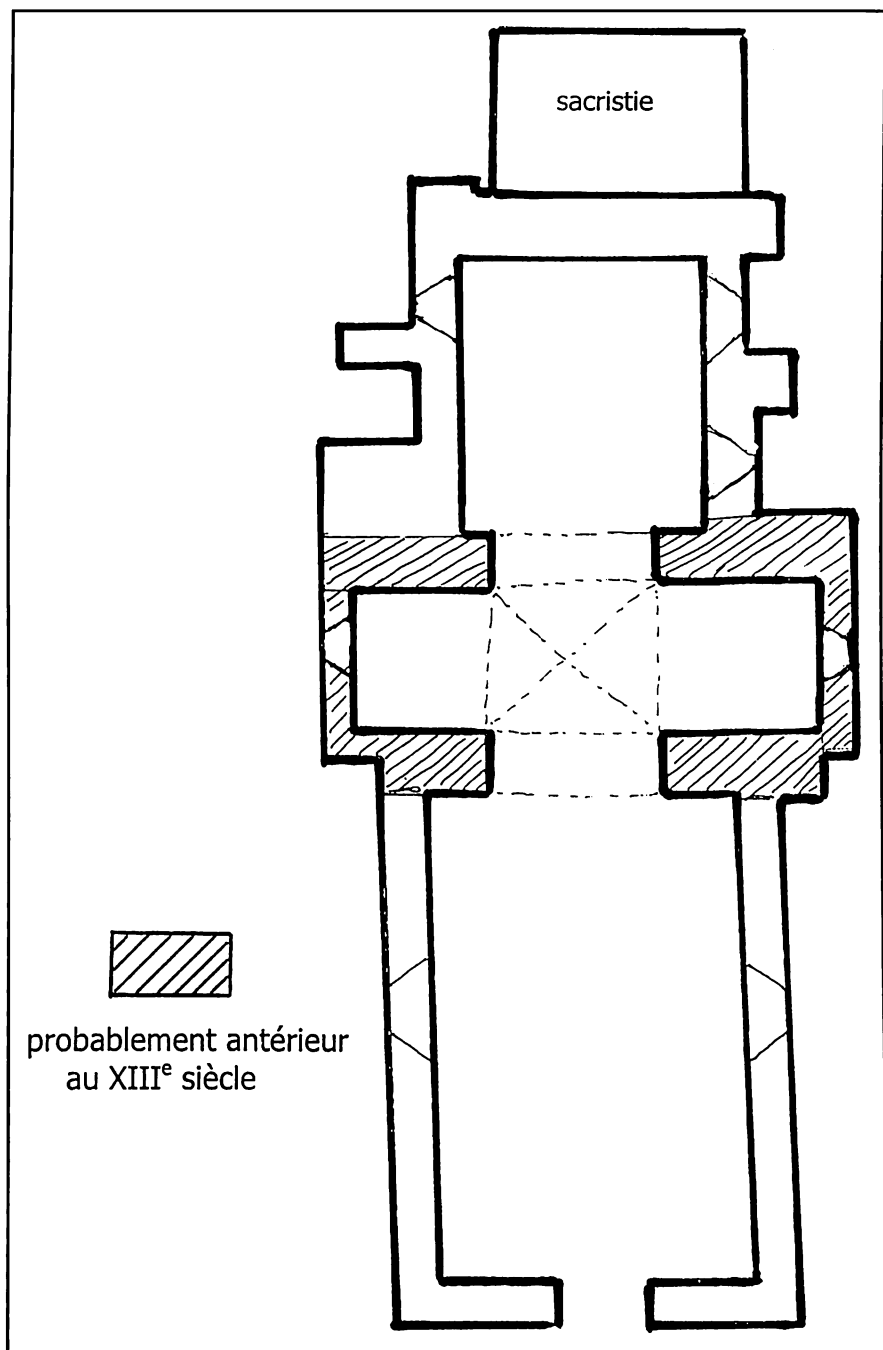
Concernant l'intérêt artistique du bâtiment, le maire, Pierre Curmont, déclarait : "elle [l'église] est d'une belle architecture, de fondation très ancienne, solide, malgré son ancienneté, sauf la toiture qui nécessite de pressantes réparations". Le curé, pour sa part, affirmait : "Elle n'a pas grand intérêt sous le rapport de l'art, sauf les sculptures des autels ou des colonnes qui les composent, car malgré sa vieillesse elle est très précieuse. Le vaisseau n'est pas mal et on dit que sa fondation est très ancienne".

Nos deux intervenants sont d'accord pour trouver alarmant l'état de l'église, le curé Bernard étant plus explicite : "Toute la charpente du clocher a un besoin très pressant d'être renouvelée puisque la flèche dudit clocher est inclinée d'une façon fort sensible vers le nord. Toute la toiture du corps de l'église et les charpentes nécessitent d'urgentes et grosses réparations. Les eaux et les neiges pénètrent dans l'intérieur de l'église, la dégradent et la rendent malsaine. Le mur qui est du côté de l'orient est crevassé et menace ruine. Les réparations de la toiture sont d'une nécessité absolue. Les travaux pour consolider le mur par le moyen d'un appui coûteraient, du moins à ma connaissance, la somme de 800 francs [probablement quelques 16 000 de nos francs]". La réponse du curé donne ainsi un certain nombre de clefs pour comprendre l'état actuel de cette église.

La loi de séparation : inventaire

Un peu plus de cinquante ans plus tard, en 1905, c'est la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Un inventaire soigneux sera fait de cette église, par le receveur de Jumilhac Bourbouze, en présence d'Henri Duvergt, curé et d'Emile Curmont, président des marguilliers de la paroisse. Comme en bien d'endroits, les appréciations concernant les bâtiments ou objets ne seront pas majorées, au contraire. Il ressort de cet inventaire que ce qui mérite le plus d'attention, ce sont les trois autels, dont nous parlerons plus bas, et décrits à peu près dans l'état où nous les voyons aujourd'hui. L'énumération des objets nous apprend que la chaire était en cerisier, nombre de chaises également en cerisier, avec bâtons en châtaignier, des bancs en chênes, mais aussi un tableau de la Vierge, "signé Lucie Gardin", en 1885, plus d'autres objets tels calices, ciboires, croix de procession, lustres offerts par les familles Curmont, de Magondeau, Tuby, Labrousse. A quoi il fallait rajouter des ornements liturgiques, chasubles, aubes ou nappes d'autel, offerts entre autres par la famille Gay, qui habita longtemps le château d'Oche¹⁰.

10. ADD, V 187.



*Notre-Dame de l'Assomption Saint-Priest-les-Fougères
Plan établi par Pierre Ortega*

Notre-Dame de Saint-Priest-les-Fougères

Si le patron de la paroisse est saint Priest, l'église paroissiale, elle, est dédiée à Notre-Dame de l'Assomption, indice d'une fondation religieuse. La différence entre le patron et le titulaire d'une paroisse a été étudié par le R.P. Carles auquel il faut se rapporter¹¹. Faut-il rappeler que les chrétiens célèbrent dans la fête de l'Assomption le fait que Marie, la mère du Christ n'aurait pas connu l'enfouissement de la tombe, mais aurait été élevée au ciel dès l'instant de sa mort. Ce mystère a été célébré particulièrement dans les couronnements de la Vierge qui ornent les tympans de nos cathédrales, Notre-Dame de Paris, ou même de plus modestes églises comme celle de Rampillon, en Seine-et-Marne. Saint Priest, saint Projet ou saint Prix : le récit de la vie de ce saint est présenté comme "légendaire" par le père Carles. Projet a vécu au VII^e siècle en Auvergne. La légende dorée lui prête des vertus exceptionnelles, qui expliquent qu'il soit devenu saint : une piété précoce, une immense charité envers les pauvres, le goût du silence... Il fut évêque de Clermont et prit la défense des pauvres de son diocèse que les seigneurs locaux accablaient d'impôts et de corvées. Loin de se

soumettre à ses remontrances, ceux-ci décidèrent de se débarrasser de lui en venant l'assassiner dans sa propre demeure, non sans avoir auparavant tué le prêtre Marin, qui se trouvait sur leur chemin. Cela se passait en l'an 670 de notre ère. Une autre église, dans le diocèse de Périgueux est dédiée à saint Priest, celle de Saint-Priest-de-Mareuil.



Le tilleul de Saint-Priest-les-Fougères

Visite de l'église

Venant de Jumilhac, l'église de Saint-Priest se trouve un peu à l'écart de la route qui va de Jumilhac à Nontron, passant par La Coquille, puis Mialet et Saint-Saud. Bien mise en valeur au milieu de sa grande place plantée de marronniers, et dominée jadis par un superbe tilleul. Sa circonférence était

11. Carles (Jean-Alcide), *Les titulaires et les patrons du diocèse de Périgueux - Sarlat*, 1884, réédition sous le titre de *Dictionnaire des paroisses du Périgord*, le Roc de Bourzac, 1986.

de six mètres et demi et il ne faut pas moins de trois adultes pour faire le tour de son tronc à la base. Cet arbre a d'abord été taillé puis on a laissé faire la nature, qui nous a donné ici un spécimen remarquable, à comparer avec celui, plus âgé, d'Angoisse, (dit, selon une tradition ancestrale "Le Tilleul de Sully"). Selon l'estimation qu'en a faite l'association Mathusalem-Dordogne, il semblait âgé d'environ 150 à 200 ans, planté aux environs de 1850 dans le parc de M. Curmont, alors maire de la commune. Hélas, le lundi 27 décembre 1999 ce géant débonnaire a été mis à terre lors de la terrifiante tempête qui a ravagé nombre de départements français, dont le nôtre, occasionnant d'irréparables pertes humaines, mais aussi dans la nature et défigurant cruellement nos cultures, nos forêts et nos paysages. Le tilleul d'Angoisse a lui aussi été gravement endommagé.

Extérieur

Dans son allure générale, cette église offre peu d'éléments, romans ou gothiques, qui puissent attirer l'attention. Elle est bâtie sur le flanc d'une colline, ce qui amène une bonne dénivellation, d'environ un mètre cinquante, du chevet vers la façade. Mesurant 31 mètres de long, y compris la sacristie qui est accolée au chevet, sur 9 de large, c'est un solide bâtiment d'aspect austère. La façade occidentale, s'élevant au-dessus d'un escalier double, onze marches à droite et seulement huit à gauche, ne comporte pas de pignon. Elle se termine par un toit en bâtière.



La façade ouest de l'église

Sans se laisser rebuter par cette apparente banalité, commençons notre visite par l'extérieur. Notre regard sera bientôt attiré par la variété des pierres qui ont servi à la construction de cette église, hésitant entre le schiste plus ou moins ferreux, commun à la région, et le granit rose dont on dit qu'il proviendrait du Chalard tout proche ou de la Corrèze presque voisine, à moins qu'il ne soit le résultat des divers incendies, le tout agrémenté d'intéressants quartz aux nuances variées. Le plan de l'église est en croix latine, avec un transept peu saillant, et un chevet plat. A la croisée se dresse un clocher octogonal, avec sa flèche, qui doit être d'origine limousine, tels ceux de Jumilhac-le-Grand ou de Ladignac-le-Long. Dans leur *Exploration campanaire* Joseph Berthelé et Hippolyte Brugière¹² nous apprennent l'existence ancienne de cloches datées de 1607 et 1614. L'inventaire de 1906 donne trois cloches : l'une, de 1 000 kg, fondue à Orléans en 1894 par Bollée, une seconde de 580 kg, avec la même inscription et une troisième de 350 kg, qui furent mises en place en 1891. Malgré le fâcheux crépi de ciment qui recouvre ce clocher, on peut penser qu'il a été entièrement repris lors de la campagne du XVII^e siècle dont il sera question plus bas. Le long flanc sud comporte une fenêtre ouverte, récente, (XVII^e ou XIX^e siècle) et la trace d'une autre, rectangulaire et obturée. Juste avant le transept sud se trouve un contrefort d'allure ancienne, en partie noyé dans le mur du transept : témoin d'un état plus ancien ? Transept peu saillant, nous l'avons dit, avec une fenêtre qui est la seule comportant un remplage gothique. L'abside est solidement étayée par deux contreforts récents, ainsi que nous l'avons appris plus haut. Notons une petite fenêtre chanfreinée et une autre plus grande. Notre regard sera attiré par un détail assez inhabituel : une petite ouverture bien appareillée se trouve presque au niveau du sol, sous le chœur. A l'examen, elle semble donner accès à un grand espace qui s'étendrait sous tout le chœur. Aucun texte ne parlant de l'éventuelle existence d'une crypte ici, il faut plutôt penser à un vide sanitaire, destiné à drainer l'eau qui n'est pas rare par ici (?). Nous allons trouver la même ouverture sous la sacristie, toute proche. Plus nettement du côté sud que du côté nord, le chevet garde la trace d'une surélévation des murs, sans doute lorsqu'on eut remonté les voûtes du chœur. Le pignon du chevet laisse apparaître, à la lumière du matin, les traces de son relèvement par deux fois au moins. Ce pignon garde la trace d'une ouverture que l'on ne retrouvera pas à l'intérieur. Poursuivant notre découverte, nous voici parvenus au flanc nord, après avoir noté un contrefort plat, soutenant le chevet. La maçonnerie porte ici la souvenir des importants travaux de restauration opérés au XIX^e siècle. Ce côté de l'église garde, plus que l'autre, les traces de nombreuses modifications apportées à l'église, portes ou fenêtres obturées. Le transept nord abrite la tour d'escalier que l'on devine

12. Berthelé (Joseph) et Brugière (Hypolite), *Exploration campanaire du Périgord*, Société historique et archéologique du Périgord, 1907.

aux étroites fenêtres qui l'éclairent. Notre tour extérieur se termine par le retour sur la façade. Empruntant l'escalier gauche, nous trouvons une dalle funéraire, dont une note à l'intérieur nous dit que ce fut celle d'un évêque. Cette même notice explique que pour cette raison l'on emprunte les marches de droite pour les mariages et celles de gauche, pour les enterrements.

Intérieur

La nef

Franchissons la porte et entrons dans l'église. Deux éléments nous frappent : une nef unique, large et harmonieuse, telle une halle et le mur du sanctuaire. La nef aboutit à la croisée du transept qui ferme presque l'espace, suivi du sanctuaire qui s'élargit de nouveau, aboutissant au chevet plat, découvert à l'extérieur. Détaillons : la nef est couverte d'un plafond plat, en bois, qui vient couper l'arc du transept. Cela semble avoir été le parti architectural d'origine dans cette église. A droite et au revers de la façade prend naissance l'escalier de bois qui mène à la tribune, construite en 1843. A gauche, un bénitier, sans doute creusé dans un ancien chapiteau ; puis, dans une vaste niche, se trouve une grande cuve en granit gris, sans doute le baptistère; une inscription porte les initiales M S D B et la date de 1602. A la base des colonnes en bois qui soutiennent la tribune, on voit deux autres bénitiers : celui de droite, de forme hexagonale, celui de gauche creusé dans petit chapiteau, gothique ou peut-être roman. Toujours à gauche, près du transept nord, une chaire à prêcher peu ancienne. Côté sud, un confessionnal pas plus ancien ; dans une des fenêtres obturées, un crucifix, en bois (?) peint en blanc. Le Christ est fixé à la croix par quatre clous. Tout proche, et assez rare, le mémorial de la guerre de 1914-1918 : douze portraits photographiques et les noms de toutes les victimes peints sur une plaque de porcelaine, encadrée de bois.

Le transept et la croisée

Comme nous l'avons vu plus haut, les piliers de la croisée sont très saillants. Pilier ou mur, la question se pose, on serait plutôt tenté de parler de mur, dans l'état actuel du bâtiment. Le transept semble un élément indépendant du reste, construit d'une seule pièce, auquel on aurait raccroché le reste de l'église postérieurement. Cela pourrait accréditer l'idée que seul le transept soit d'origine tandis que la nef et le chœur auraient été profondément été remaniés par la suite à l'occasion des multiples transformations qu'a connu cette église au long de son existence. Les deux bras du transept sont voûtés, en berceau brisé, mais les voûtes semblent relativement récentes, sans doute du XVII^e siècle époque où l'on constate une sérieuse reprise en main. Alors que l'on attendrait une coupole en cet endroit, la croisée n'est couverte que par une croisée d'ogives dont les nervures retombent sur des masques à

figures humaines. Bien des églises de la région comportent de telles coupoles, ne serait-ce qu'à Jumilhac-le-Grand. Il faut remarquer en haut du mur du transept sud, du côté de la nef, une sculpture en forme de tête double, semblant figurer deux âges de la vie, la jeunesse et la vieillesse.

Le sanctuaire

Le chœur est couvert lui aussi d'une voûte en berceau brisé, dont nous avons vu plus haut qu'elle a été remontée au XIX^e siècle lors des restaurations urgentes, nécessitées par l'état alarmant de ce chœur. De forme rectangulaire, la longueur du chœur pourrait faire penser par sa profondeur à la présence ici d'une communauté monastique, la paroisse ayant dépendu longtemps de l'abbaye de Charroux en Poitou. Les murs, à ce que laisse voir l'ébrasement des fenêtres, semblent ici plus épais que dans la nef qui pourtant mesurent déjà un bon mètre.



Le mur du chevet intérieur

C'est le mur du chevet qui, inévitablement attirera l'attention du visiteur : dans la maçonnerie se dessine un très important arc, aujourd'hui obturé, en plein cintre, aux claveaux en partie réguliers, renforcé par un arc de décharge. Abside ou fenêtre ? La question peut se poser. Dans le cas où cela aurait été une fenêtre, celle-ci aurait été considérable ; dans le cas d'une abside disparue, il aurait fallu imaginer un tel bouleversement dans l'architecture que cela aurait frisé l'in vraisemblable, les traces de cette ouverture n'atteignent pas le niveau actuel du sol du chœur. La solution de ce problème n'était pourtant pas très loin de là : dans l'église de la commune voisine, Bussière-Galant, dont le chevet comporte une très importante fenêtre, largement ébrasée, toujours ouverte, assez bien semblable à ce qui reste visible à Saint-Priest. Mais les restaurations successives ont masqué l'existence à l'extérieur, de cette fenêtre à Saint-Priest. Poursuivant cette visite, une niche se dessine, toujours dans le mur du chevet. Comblée, son décor évoque le XV^e ou le XVI^e siècle.

Le mur nord du chœur laisse voir la porte de la tour qui mène aux combles, dont l'arc en accolade le situe assez bien au XVI^e siècle. Cette porte est surmontée d'une ouverture murée. Empruntant l'escalier en vis, le curieux intrépide va se trouver devant un petit mystère : il va parvenir à un palier et se trouver, non devant une ancienne fenêtre, mais bien une ancienne porte, qui donne aujourd'hui sur le vide ! La seule explication qui peut se trouver c'est que la chaire à prêcher se trouvait en cet endroit dans le chœur, accrochée au mur et que pour y parvenir le prédicateur empruntait cet escalier.

Les trois autels : principal ornement de cette église

Le lecteur se rappelle qu'en 1688, le visiteur canonique ne signalait que deux autels décorés sur les quatre existants, avec le projet de poursuivre la décoration des autres. Chacun peut constater qu'aujourd'hui il n'y a que trois autels comportant un important programme de sculptures : le maître autel et ceux des transepts sud et nord, dédiés respectivement à saint Roch et à la Vierge. Malgré les diverses restaurations, il n'est pas trop difficile d'estimer que les deux plus anciens autels sont ceux de la Vierge et de saint Roch, tandis que le maître autel, qui tranche par son style, semble être postérieur. C'est, à n'en pas douter, l'un des principaux intérêts de cette église et la justification d'une visite qui ne décevra pas. La qualité du travail du bois donne à penser que ce furent les seigneurs du lieu, qui firent exécuter ces œuvres, sans doute à l'extérieur. Ces autels ont été classés le 18 février 1953.

L'autel et le retable de saint Roch

Situé dans le transept sud. C'est un vaste décor, bien dans l'esprit de la fin du XVII^e siècle, avec ses deux grandes colonnes torsées, treilles exubérantes chargées de généreuses grappes, où montent et descendent angelots et oiseaux. Entre les colonnes, un cadre orné de fleurs, marguerites, tournesols, vide, à l'exception d'une statue de saint Roch, un peu perdue dans un espace sans doute destiné à recevoir quelque peinture, jamais venue (?). A l'extérieur des colonnes, on voit deux guirlandes, descendant d'une tête d'ange, composées de fleurs et se terminant par un cordon à pompon. Tout ce retable est couronné par un fronton à deux volutes qui soutiennent un écu aux armes des Béron d'Oche, surmonté d'une couronne de fantaisie, évoquant une couronne comtale. Statue de saint Roch, de style populaire, en bois polychrome, sans doute de la même époque, ou du XVIII^e siècle.

L'autel et le retable de la Vierge

Transept nord, le retable de l'autel de la Vierge fait le pendant de celui de saint Roch. Le remontage est plus apparent ici. Les deux colonnes torsées sont quelque peu différentes de celles de l'autre retable dans la mesure où, figurant

aussi des treilles chargées de grappes et d'oiseaux, elles n'ont plus d'angelots, mais des serpents se lovant à la base. A part quelques différences évidentes, tel le fronton et une plus grande sobriété, c'est le même esprit qui a présidé à l'élaboration de ce retable. Un écu aux armes des Ribeyreix surmonte la Vierge, statue en bois doré, qui porte encore l'Enfant Jésus dans les bras, ce qui permettrait de la dater de la fin du XVII^e siècle ou du début du suivant.

Le maître autel

C'est lui que l'on voit dès l'entrée. Comme les deux autres, le bois de l'ensemble est sombre, sans doute fruit d'un remontage et revernissage au XIX^e siècle. L'allure générale est inhabituelle et pourrait même faire penser qu'il est incomplet. Quoiqu'il en soit, le dessus d'autel ou retable est surmonté d'un fronton. Les quatre évangélistes sont représentés debout, de part et d'autre du tabernacle, de gauche à droite Mathieu et son ange, (ou homme), Luc en compagnie de son bœuf, Marc et son lion et Jean avec son aigle. Sous la table, le devant d'autel est orné d'une représentation de la Cène. Autour d'une table ornée d'une nappe dont les franges descendent jusqu'au bas de la sculpture, le Christ préside au milieu des douze apôtres. Judas se reconnaît aisément : il tourne le dos au Christ et manipule une bourse. L'artiste a interprété la Cène avec quelque peu de malice, représentant le Prince des Apôtres endormi, par exemple. Cette scène est encadrée de part et d'autre par une double volute, d'une rare complication, baroque dirait-on, avec angelots, feuillages, tournesols et roses en abondance.



La Cène

Pour terminer, remarquons que ces autels sont les témoins de riches dotations des seigneurs de Ribeyreix et de Béron d'Oche. L'inventaire de 1688 donnant un état assez peu flatteur de l'église et de son décor, on peut penser que ces autels, spécialement le maître-autel, sont postérieurs à la date de la visite canonique.

Restauration de l'église Sainte-Anne de Pezuls

par Marianne CHEVALLIER

L'éditorial paru dans la 2^e livraison du Bulletin de 1999 m'a - comme on dit - interpellée. Aussi, sans prétendre aller sur les traces de Jean Secret, il m'a semblé intéressant de faire connaître les étapes de la restauration de l'église de Pezuls, commencée en 1992, et en voie d'achèvement actuellement, si tant est qu'on puisse dire qu'une restauration est achevée.

Une étude précise et détaillée, historique et architecturale, réalisée par Nathalie Mouillac, a permis d'établir la continuité entre le passé et le présent. Qu'elle soit ici chaleureusement remerciée pour son aide précieuse. Un grand merci aussi à notre collègue Marcel Berthier, qui a aimablement complété ma documentation.

Situation et historique

L'église est située à l'ouest et quelque peu à l'écart du centre du bourg de Pezuls, commune du canton de Sainte-Alvère. On distingue Pezuls sur la carte de Belleyrne (XVIII^e siècle) sous la forme de *Pezeul*.

Le cadastre napoléonien permet de repérer l'église, figurée par un simple rectangle, grâce à la présence du cimetière qui s'étendait, à l'origine, sous le parvis actuel.

Les documents relatifs à Pezuls et son église sont rarissimes.

La première mention de Pezuls a été relevée dans le fonds Lespine à propos de la châtelainie de Sainte-Alvère, sous la forme "*parochia de Pezulio*" pour l'année 1283. Un état de 1365 mentionne la paroisse de "*Pezulh*" comme soumise à redevance envers la châtelainie de Limeuil¹.

Quant à l'église elle-même, dès le début du XIII^e siècle, elle figure dans la collation du prieur de Paunat sous la forme "*santa Anna de Pezulho*". Elle est mentionnée dans la pancarte des évêques de Périgueux et Sarlat, au 15 avril 1556, comme devant une taxe de 60 sols à la prévôté de Paunat. Mais on notera que, dans le compte-rendu de la visite épiscopale du diocèse de Périgueux en 1668, ainsi que dans les registres paroissiaux des années 1670 et suivantes, elle figure sous le nom de "*Saint-Jean de Pezul*". Cependant la cloche fondue en 1609, toujours en place, est dédiée à sainte Anne.

Alors, saint Jean ou sainte Anne ? Les notes manuscrites du chanoine Brugière² n'apportent guère de lumière sur la question, dans la mesure où lui-même note : "Titulaire et patronne sainte Anne", mais en marge "sainte Anne patronne, titulaire saint Jean de Pezuls".

Le père Carles est très clair³ : le titulaire d'une église est en quelque sorte son nom de baptême, choisi le jour de la consécration de la première pierre et définitivement adopté lors de la dédicace. Il reste permanent à l'édifice. Les sept croix de consécration en relief, visibles dans le chœur et la nef de Pezuls - sur certaines pierres sans doute déplacées - sont peut-être en rapport avec cette dédicace.



1. Higounet-Nadal (A.) : "Dénombrement des paroisses et des feux de la sénéchaussée de Périgord en 1365", in *Bulletin philologique et historique*, 1962, p. 307-343.

2. *L'ancien et le nouveau Périgord*, t. 13 (ADD, 1 Mi 421).

3. Carles (R.P.) : *Titulaires et patrons du diocèse de Périgueux et Sarlat*, 1884.

Quant au patron, il étend sa protection sur la localité toute entière. C'est le patron qui est fêté solennellement. L'usage en subsiste sous la forme des "fêtes votives", réduites le plus souvent, de nos jours, à quelques baraques foraines, une course de vélos et un bal musette.

Après le chanoine Brugière, et sous l'autorité du père Carles, nous conserverons donc "sainte Anne titulaire et patronne 26 juillet".

C'est ce que démontre aussi le vitrail de l'abside, remarqué par Brugière, et toujours en place, qui représente sainte Anne enseignant la Vierge.

La tradition, rappelée par le chanoine, veut que l'église, dans sa partie la plus ancienne, ait été la chapelle d'un lieu de convalescence pour les religieux de l'abbaye de Paunat. On croit, note-t-il, "que leur habitation communiquait avec l'église par la porte ogivale que l'on y remarque et qui a été murée depuis longtemps".

Il n'y a, en tous cas, pas trace de structure monastique à Pezuls, qui pouvait être tout au plus résidence pour un ou deux moines entretenant les terres et bâtiments, et offrant leurs services aux paroissiens, sous la forme d'un prieuré-cure⁴. Il est important de mentionner la présence, à proximité immédiate, d'une fontaine dite de "Sainte-Anne", dont la tradition vante la qualité de l'eau, toujours ruisselante. Lieu de pèlerinage, mentionne Brugière. Ce n'est pas par hasard. Il y avait certainement, autour de l'église de Pezuls, quelque bonne raison d'attrance.

Remaniements anciens, décelables ou attestés

La description sommaire, à l'occasion de la visite canonique de 1688, rapportée par le chanoine Roux, nous dit : "sanctuaire voûté et bien, la nef voûtée à demy ; le reste n'est lambrissé. N'y a de maison"⁵.

Lorsqu'on pénètre aujourd'hui dans l'édifice, on est frappé d'abord par la simplicité apparente d'une nef composée de deux rectangles, terminés par un chevet plat.

Un examen plus attentif révèle, par la variété des baies et contreforts à l'extérieur, par les reprises visibles dans l'appareil de maçonnerie à l'intérieur, de nombreux remaniements au cours des siècles. Nous ne possédons de documents qu'à partir du XIX^e siècle, pour les modifications qui ont donné à l'église l'aspect qu'on lui voit aujourd'hui. Ces travaux s'appuyaient sur une construction fort ancienne, dont l'étude de Nathalie Mouillac, savante et détaillée, met en lumière les étapes et la complexité.

4. Delluc, Ignace, Leclair, Martinaud, Mouillac, Vignal, *Autour de Paunat*, p. 18-20.

5. *B SHAP*, 1927, t. LIV, 4^e livraison, p. 192.

Résumons-les :

XI^e siècle pour la travée orientale, éléments romans aux murs nord et est, construction gothique pour la partie orientale de la nef, fin XV^e siècle-début XVI^e siècle pour la voûte d'ogives. La façade, refaite au XIX^e siècle, est de style classique, et le clocher actuel, ouvert sur une seule cloche dans un campanile en chapeau de gendarme, s'appuie sur ce qui subsiste d'un grand clocher-mur à crête horizontale ou triangulaire.



Les dossiers d'archives⁶ nous renseignent sur les restaurations réalisées au XIX^e siècle :

1834 : réparation du clocher qui, écrit-on, tombe en ruine.

1843 : construction d'une sacristie attenant à l'église à l'est.

1870 : réparations au chevet (sans précisions, sans doute alors le badigeon plâtreux subsistant fin du XX^e siècle).

1892 : un projet grandiose de restauration, avec clocher néo-gothique à trois niveaux, deux cloches, pinacle et horloge, présenté par l'architecte de Laveyrie, a été heureusement abandonné, faute de moyens financiers. On s'est contenté, sur recommandation du ministre des Cultes, de se limiter à "une simple consolidation de l'état actuel" (dépêche du 23 mars 1893).

1895-1897 : le nouveau projet, toujours par Laveyrie, comprend la reconstruction des murs déversés côté sud, la construction d'un contrefort des angles en pierre de taille, la reconstruction de la partie centrale lézardée, des voûtes en briques, la pose d'un carrelage, la réfection de la couverture et charpente.

On se contente alors d'une seule cloche, on conserve le portail daté de 1837, on y ouvre deux baies géminées en plein-cintre.

Une litre funéraire visible encore dans les années 1980, courait autour de la nef. Un écusson peint, à peine distinct, ornaît à mi-hauteur un pilier nord. Selon N. Mouillac, les pigments étaient posés à même la pierre, ce qui laisse supposer qu'à l'époque de la litre l'église n'était pas peinte, ou tout au moins aurait été grattée avant la pose du badigeon.

Un revêtement intérieur de plâtras moisi se détachant par plaques, une humidité envahissante, des moisissures ici et là, déshonoraient l'église, et menaçaient sa conservation. Mais par sa situation, son volume simple et harmonieux, elle méritait qu'on s'y intéressât.

C'est la raison pour laquelle, fin 1991, fut créée l'association des Amis de Sainte-Anne de Pezuls (loi de 1901), qui s'est donné pour tâche "la restauration et l'entretien de l'église et de son environnement", dans un souci de préservation de ce patrimoine local.

Le fait que Sainte-Anne de Pezuls ne soit ni classée ni inscrite donne aux administrateurs de l'association une certaine latitude pour décider des travaux de rénovation. Ils l'ont fait toutefois en s'entourant de précautions, et en écoutant les conseils de l'architecte des Bâtiments de France.

Il faut souligner aussi que les travaux ont été faits en accord avec la municipalité de Pezuls, dont le budget ne permettait pas toujours la réalisation des projets en question. C'est donc l'association qui collecte des fonds, grâce aux cotisations de ses adhérents, aux dons, au produit de

6. A.D. Dordogne, affaires communales.

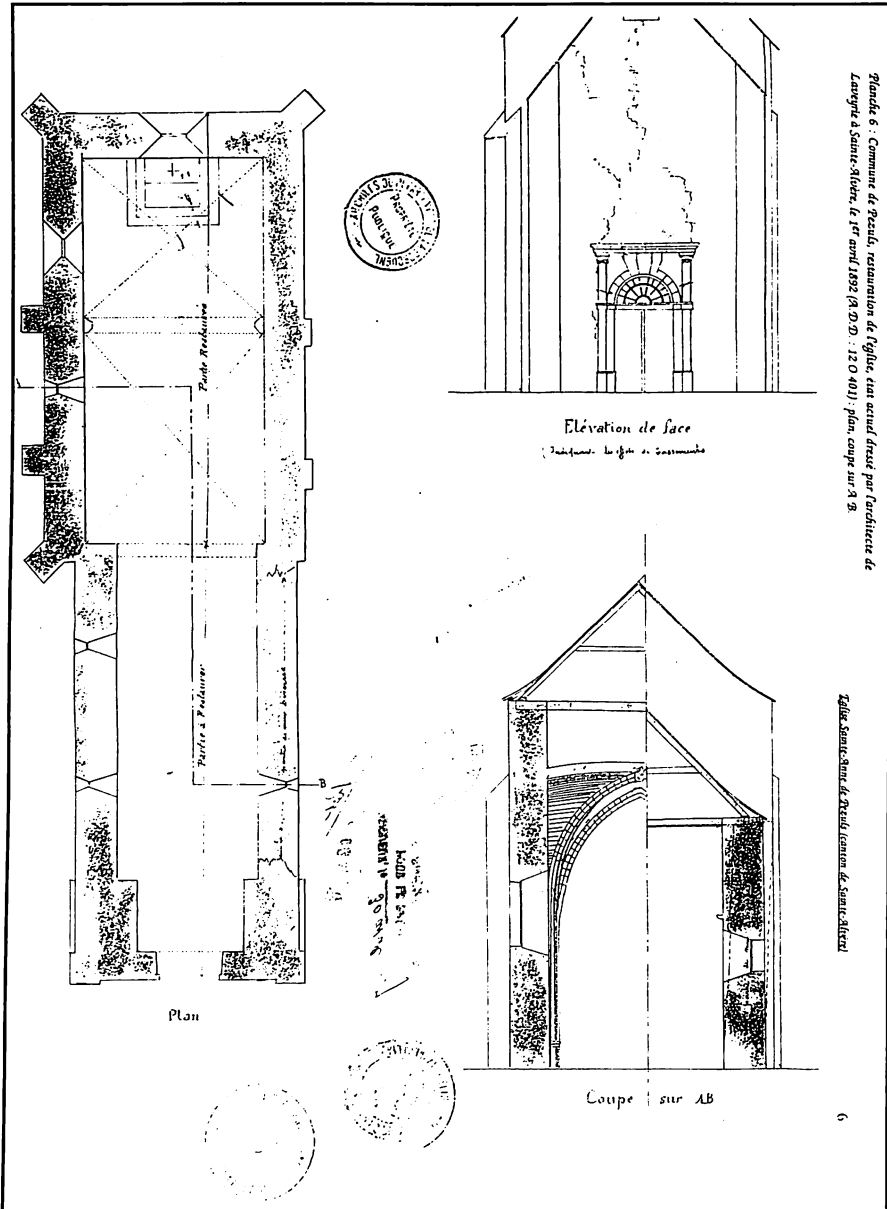


Planche 6 : Commune de Pezuls, restauration de l'église, plan actuel dressé par l'architecte de Laveyrie à Saint-Gilles, le 1^{er} avril 1892 (R. D. D. : 12 0 101) ; plan, coupe sur A B.

Église Sainte-Anne de Pezuls (commune de Saint-Gilles)

Pezuls, église Sainte-Anne, plan dressé le 1^{er} avril 1892 par l'architecte de Laveyrie.

concerts qu'elle organise. Elle les remet, au fur et à mesure des besoins, à la commune, qui les accepte par délibération du conseil municipal. De son côté, la commune présente les dossiers pour l'obtention des subventions officielles.

C'est ce partenariat qui a permis d'aller plus loin.

Travaux d'amélioration récents

1993-1994 : drainage pour l'assainissement de la façade nord, et ravalement de plusieurs contreforts extérieurs. Un plan de décrépissage des murs intérieurs fut entamé.

1995 : restauration de la porte d'entrée et du vitrail en rosace qui la surmonte.

1996 : poursuite du décrépissage intérieur, et réfection du plafond du porche d'entrée.

1997 : installation d'une commande électronique pour la sonnerie de la cloche, dont le maniement manuel présentait un danger. Dans la foulée fut supprimée une vilaine construction à claire-voie en bois destinée à l'origine à protéger la corde de la cloche, et qui n'avait plus de raison d'être.

Le chanoine Brugière avait noté que l'ascension du clocher était périlleuse, et qu'avec l'aide du sacristain, il n'avait pu relever qu'incomplètement les inscriptions sur la jupe de la cloche. Grâce aux moyens modernes d'une entreprise spécialisée, nous connaissons le texte de la dédicace :

JHS MARIA SANCTA ANNA ORA PRO NOBIS F 1609
ML LOVYS DE LOSTANGE P.M.I. DE GENOVLHAC M
M.P.D. VIOVIERE

Le banc de pierre de la nef côté nord, élément roman, fut partiellement restauré. La suppression d'un curieux, et apparemment inutile, entablement en ciment fit découvrir l'existence d'une belle corniche en quarts de ronds en pierre, qu'il cachait. Courant sur 5,5 mètres, à 1,80 m de hauteur au long de la nef côté nord, cette corniche est parallèle à une corniche analogue située plus haut. La ressemblance avec des corniches de l'abbaye de Paunat est frappante.

En 1998, le décrépissage du chœur fut terminé, et le rejointage total des murs intérieurs fut réalisé. Au préalable, à la fois pour des raisons de sécurité et d'esthétique, la totalité de la distribution de l'éclairage intérieur avait été refaite et encastrée.

Accessoirement, l'association avait fait restaurer la sacristie (murs décrépés et rejointés, pose d'un plafond), en 1997 et 1999.

Dans la réalisation de tous ces travaux, l'association des Amis de Sainte-Anne de Pezuls⁷ n'a eu d'autre souci que d'assurer la conservation et la salubrité de cet édifice, en respectant sa simplicité et son harmonie intrinsèques, que les remaniements antérieurs n'avaient pas altérées. C'est là son mérite, qu'il est juste de souligner.

M.C.

7. On trouve aussi l'orthographe Pézul dans le *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, de de Gourgues (imprimerie nationale, Paris, 1873, p. 239) et dans l'ouvrage du R.P. Carles, *Les titulaires et les patrons du diocèse de Périgueux* (1884, p. 192). N.D.L.R.

Restauration extérieure, intérieure et assainissement de l'église Notre-Dame d'Atur

par François GONDRAN*

I. Préambule

La présente étude porte sur un diagnostic préalable à des travaux de consolidation et mise en valeur de l'église Notre-Dame d'Atur, propriété de la commune d'Atur.

Durant l'été 1998, à la suite de travaux d'aménagement de la place de l'église et du passage de câbles d'alimentation électrique souterrains le long de la façade sud, l'apparition de fissures a fortement inquiété les responsables de la commune.

Par ailleurs, les habitants souhaitent depuis longtemps que soient poursuivis des travaux de mise en valeur de l'intérieur de cet édifice, principal patrimoine architectural de la commune avec la lanterne des morts située à proximité. La commune s'est d'ailleurs dotée dès 1993 d'une zone de protection du patrimoine architectural urbain (Z.P.P.A.U.).

Après avoir envisagé, dès l'automne 1998, la mise sous étais de l'ensemble du chevet, il a été décidé de placer les fissures sous surveillance à l'aide de témoins gradués, et d'entreprendre la présente étude (printemps 1999).

* Urbaniste en chef de l'Etat, chef du service départemental de l'architecture et du patrimoine de Dordogne.

La méthode poursuivie pour ce diagnostic a consisté en trois phases concomitantes et leur synthèse :

- une observation approfondie de l'édifice, sous la forme d'un relevé d'architecture détaillé, plans coupes, élévations (en cherchant pour le chevet à établir les éventuelles déformations de l'édifice) ainsi qu'une campagne photographique,

- une recherche de documents aux Archives départementales, au service départemental de l'architecture et du patrimoine du Périgord, avec pour objectif de connaître les campagnes de travaux successives,

- l'établissement d'un programme de travaux phasé et chiffré par l'économiste et l'architecte, en fonction de leurs observations, leur expérience et en se confrontant aux souhaits des usagers et aux priorités du maître d'ouvrage communal.



L'église d'Atur, angle sud-ouest, au début du XX^e siècle (coll. SHAP)

II. Description générale et approche historique

1. Situation

Située sur une ligne de crêtes séparant la vallée de l'Isle à Périgueux au nord, et la vallée du Cerf au sud, l'église d'Atur se trouve à 239 m d'altitude au cœur d'un petit bourg ancien noyé dans une zone pavillonnaire

résidentielle. Premier jalon depuis Périgueux d'une voie très ancienne, la départementale n° 2 reliant Périgueux à Cahors ou Agen par Cendrieux, Sainte-Alvère, Paunat ou Trémolat, Cadouin, Monpazier, Biron..., Atur recèle, outre son église, une lanterne des morts, une croix de chemin, une motte féodale et un manoir, le Breuilh, qui font apparaître l'ancienneté d'occupation du lieu.

2. Description

L'observation détaillée de l'église permet de distinguer deux époques et quatre volumes principaux.

a. Chevet roman

A l'est, une partie romane manifestement très ancienne (au moins début XII^e siècle) divisée en deux travées, un chœur à chevet plat voûté en berceau, décoré à l'extérieur de deux arcatures plein cintre, un avant chœur couvert d'une coupole sur trompes d'aspect assez fruste. Cet avant chœur de plan carré supporte le clocher massif couvert à quatre pentes en tuiles canal.

Au nord et à l'angle sud-ouest, le clocher est contrebuté par des contreforts massifs très restaurés, voire créés au XIX^e siècle. L'absence de contrefort moderne à l'angle sud-est de ce clocher semble indiquer la présence d'un bâtiment accolé au chevet (ancienne sacristie), entre l'église et le presbytère.

b. La nef gothique

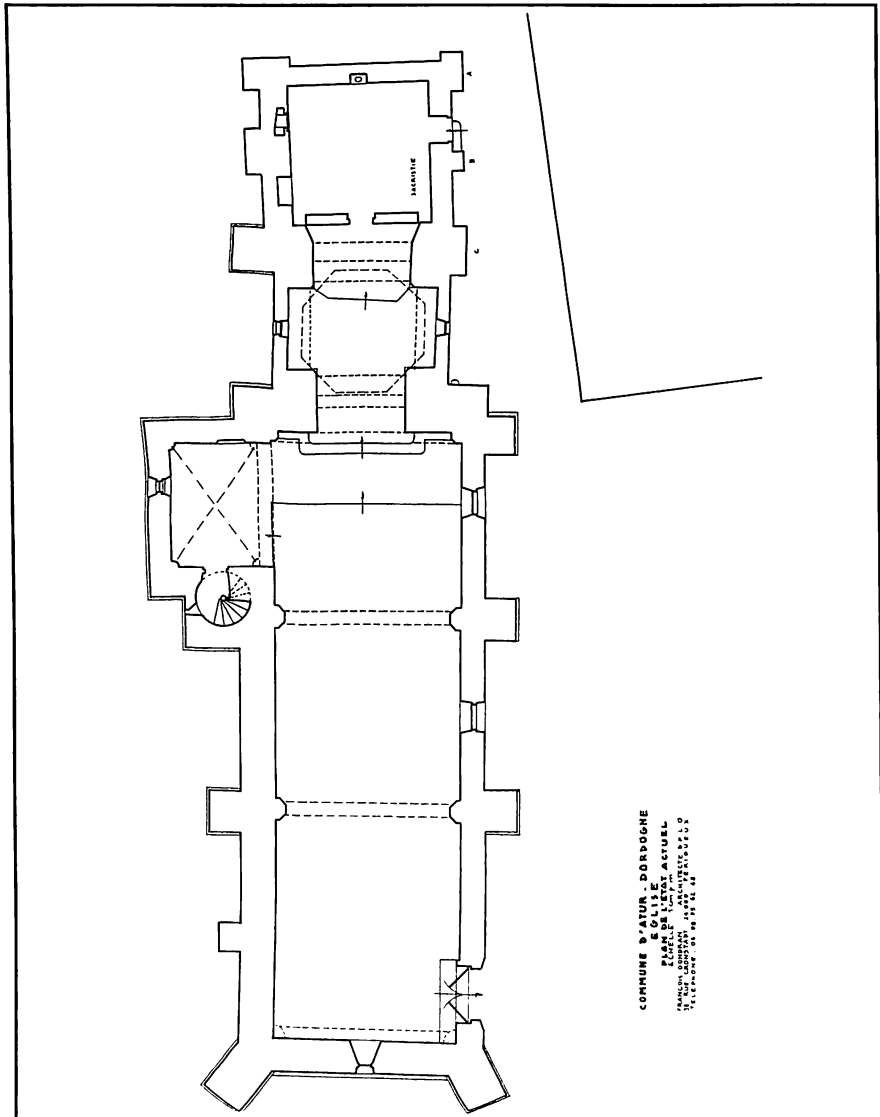
La nef et la chapelle nord, de style gothique, paraissent dater du XV^e siècle. Trois travées successives sont délimitées par des contreforts correspondants à des colonnes engagées en faisceau pour voûtes quadripartites à l'ouest et octopartites pour le chœur.

Les voûtes gothiques de la nef ont disparu (ou n'ont jamais été construites, ce qui semble contradictoire avec la présence des contreforts). La chapelle seigneuriale située au nord est voûtée assez bas dans un style gothique tardif (XVI^e siècle), qui apparaît nettement pour la sculpture des culots supportant les arcs ogivaux du côté nef.

Un escalier en colimaçon à l'angle nord-ouest donne accès au comble au-dessus de la chapelle nord. Des arrachements d'un voûtement plus ancien témoignent de la présence (ou d'un projet avorté) d'une voûte et d'un arc doubleau en tiers point sur la nef à un niveau de hauteur très proche de celui des voûtes supposées de la nef.

La nef est actuellement couverte d'une voûte en plâtre et lattis qui semble avoir été réalisée lors de la campagne de travaux menée en 1876 par l'architecte Meunier et l'entrepreneur Etienne Brouillet, pour six mille cent francs or.

L'examen du comble fait apparaître un alignement serré de solives (sciées à environ un pied sous les sablières) qui témoignent de la présence ancienne d'un plafond lambrissé. Celui-ci est attesté dans un document de 1812 dans lequel Pierre Benoît de Laubrenet, administrateur de la commune, saisissait le préfet au sujet du délabrement de l'église : "le lambris commence à pourrir". Une dendrochronologie de ces bouts de poutres noyés dans la maçonnerie permettrait de préciser ces hypothèses de datation de la nef.



Eglise d'Atur, plan de l'état actuel

La porte principale de l'église est située sur la façade sud à l'angle sud-ouest et se compose d'un ensemble d'archivoltes en plein-cintre qui s'amortissent sur deux culots historiés, et deux séries de quatre fines colonnettes engagées. L'ensemble surmonté d'une niche moulurée correspond à une zone de maçonneries appareillées se prolongeant sur le contrefort de l'angle de la façade occidentale. Celle-ci est bâtie en grand appareil, percée d'une étroite baie axiale, cantonnée par deux larges contreforts mais s'arrête simplement sur l'égout de la couverture en croupe (sans corniche ni fronton).

3. Décors et dispositions intérieures

Le chœur, utilisé en sacristie, reçoit un décor de badigeon qui recouvre des peintures murales. Deux baies romanes sont en vis-à-vis, et trois armoria donnent, avec ce décor peint situé sous badigeon, une disposition très proche du chœur roman, seulement perturbé par la porte sud et la baie la surmontant, ainsi que par le cloisonnement séparant cette ancienne sacristie de l'avant chœur.

L'avant chœur, entièrement badigeonné, recèle un décor peint roman et deux litres funéraires. Les deux baies romanes ont reçu deux vitraux néo-romans.

Le maître autel (XVIII^e siècle) est décoré d'une superposition de polychromies et de teintes faux bois. Un panneau à bas relief de bois polychrome représentant la trinité se trouve fixé au-dessus de l'autel sur l'arc diaphragme séparant l'avant chœur du chœur.

La nef a reçu un enduit de plâtre en faux appareil. Elle est séparée du chœur par un emmarchement et une intéressante table de communion, à laquelle se rattache la chaire à prêcher. Face à l'entrée, l'ancien meuble de sacristie du XVII^e siècle a été mis en place après restauration, non loin d'une cuve baptismale. Tous deux sont classés au titre des objets mobiliers.

4. Chronologie

- début XII^e siècle construction chevet, chœur et avant chœur.
- début XV^e siècle reconstruction de la nef.
- XVI^e siècle chapelle nord.
- XVIII^e siècle mobilier post tridentin.
- 1812 réfection couverture.
- 1876 campagne de restauration, voûte en briques, renforcement des contreforts nord (architecte Meunier à Périgueux).
- 1922-1923 réfection maçonnerie du clocher, charpente de la nef et du beffroi, couverture de l'église (architecte A. Prodolliet).

République Française
Département de la Dordogne

COMMUNE D'ATUR

ADJUDICATION

♦♦♦

Réparations à la toiture de l'Eglise

♦♦♦

Le **DIMANCHE 22 OCTOBRE 1922**, à 8 heures du matin, il sera procédé, à la Mairie d'Atur, dans les formes prescrites par les règlements, à l'adjudication, en trois lots, par voie de soumissions cachetées, au rabais, des **Travaux de Réparations à la toiture de l'Eglise**, évalués au détail estimatif :

Couverture . . . 3.300 francs; Cautionnement : 100 francs.
Charpente . . . 3.800 francs; Cautionnement : 100 francs.
Maçonneries . . 1.200 francs; Cautionnement : 100 francs.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des pièces du dossier à la Mairie d'Atur ou chez M. Brocollet, architecte diplômé par le Gouvernement, demeurant à Périgueux, rue des Mobiles-de-Coulmers, n° 6.

Les soumissionnaires devront être porteurs d'un certificat de capacité constatant qu'ils ont exécuté d'une manière satisfaisante des travaux de même nature.

Ces certificats devront être soumis, avant la date fixée, au visa de l'Architecte.

L'adjudicataire paiera comptant les frais relatifs à l'adjudication, qui sont ceux de timbre, d'enregistrement, d'affiches, d'insertion et d'expédition des pièces du projet.

Atur, le 1^{er} Octobre 1922. Le Maire,

LINARD

MODÈLE DE SOUMISSION :

Je soussigné . . . entrepreneur de . . . demeurant à . . . après avoir pris connaissance des pièces relatives aux travaux de Réparations de la toiture de l'Eglise d'Atur, m'oblige et m'engage à les exécuter en me conformant aux conditions des pièces du projet et moyennant les prix de la série, sur lesquels je consens un rabais général de . . . francs par 100 francs.

Atur, le 23 Octobre 1922. (Signature des soumissionnaires)

— Périgueux. — Imprimerie CHISSÈLS & COLPIRAS, Cours Fénélon

- 1931 délibération du conseil municipal demandant le classement au titre des Monuments historiques de l'église.
- 1947 inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques de l'église. Classement Monument historique de la cuve baptismale de l'église, au titre des objets mobiliers.
- 1968 classement Monument historique du meuble de sacristie parmi les objets mobiliers.

- 1971 visite de l'architecte des Bâtiments de France, Jean Beauchamps ; "renversement important de la façade sud du chœur sous le clocher et de la sacristie voûtée en berceau dont l'étalement a été retiré en juin 1970".
- 1974 travaux de maçonnerie façade sud du chœur (architecte Jean Beauchamps, entreprise Dagand).
- 1984 travaux de couverture (chœur, clocher, nef), de charpente (chœur) (architecte Jean Beauchamps).
- 1989 étude de Christian Morin (restaurateur de peintures murales).
- 1993 travaux de réfection des vitraux (maître verrier Louis Martin).

III. Etat sanitaire de l'édifice

1. Extérieur

a. Sol aux abords

- nord et est : espace engazonné.
- ouest : bande de gazon, puis voirie, point bas avec réseau d'EP.
- sud : le long de la nef, aménagement de sol, dallage et béton désactivé, terre végétale et plantations d'ornements le long des murs entre les contreforts, dallage à l'entrée ; le long du chœur ; entre église et ancien presbytère, ruelle en sol stabilisé, passage de réseaux EDF enterrés.

b. Maçonnerie

- chevet, façade sud : enduits et joints récents (1974) mais fissures et déversements de 20 à 28 cm par rapport à l'aplomb.
- chevet, façades est et nord : maçonneries très anciennes, fissure verticale au tiers nord-est, léger déversement.
- clocher : rejointoiements partiels en 1984, état de vétusté relative, aspect patiné, absence de protection anti-volatile.
- nef : parements anciens d'aspect patiné mais harmonieux. Contreforts coulinés et rejointoyés (1974 ?) mais large tache d'humidité sur toute la zone exposée à la pluie.

c. Menuiseries extérieures

Portes et fenêtres du chevet très vétustes n'assurant plus le hors d'air.
Porte principale vétuste en partie basse malgré l'entretien de la commune (peintures).

d. Vitraux

Entièrement repris en 1993, pas de protection extérieure.

e. Charpente

- nef : ferrures et doubles sablières anciennes, renforcement par des entrails retroussés moisés-boulonnés (travaux 1922), pannes et chevrons plus récents (1984).

- clocher : enrayure fortement restaurée en 1922 et 1984 (boulonnage, remplacement complet d'un entrail par une double moise, mise en place de brides métalliques).

- beffroi : très vétuste, disposition ancienne (XVII^e siècle) renforcé par des moises en diagonale dans tous les plans verticaux et boulonnage ancien (1922).

- chevet : charpente non accessible refaite en 1984 (arêtières, pannes et chevrons) lors des travaux de la couverture.

f. Couverture

Couverture de tuiles canal demi-rondes neuves pour le courant, de récupération et patinées en chapeau, posées sur voliges avec des crochets de cuivre. Refait en 1922 puis en 1984-1985 sur l'ensemble de l'édifice. Croix de fer forgé sur le faîtage du clocher (état correct).

2. Intérieur*a. Nef*

- sol en ciment rainuré et bouchardé, allée centrale en dalles de pierre calcaire.

- importantes traces d'humidité en pied de mur.

- enduit plâtre fin et peinture avec décor de faux appareil, efflorescences ocre jaune qui proviennent d'un badigeon sous-jacent, pas de traces de peintures murales apparentes.

- enduit de l'arc triomphal refait en 1984 (chaux blanche et pierre d'appareil apparente pour l'arc mal délimité).

- voûte en briques hourdées au plâtre rythmée par trois arcs doubleaux à mouluration plate. Grandes taches d'humidité au droit d'anciennes zones de fuite (solin du clocher, faîtage), et au droit des contreforts imbibés d'humidité (ensemble vétuste).

- grille de communion (XVIII^e siècle) et chaire en bois ciré en état satisfaisant.

- installation électrique obsolète. Présence d'appareils de chauffage au gaz butane.

b. Chapelle nord

- sol en ciment (idem nef).

- murs en pierres apparentes rejointoyées au mortier de chaux grise et ciment, mélange de pierres d'appareil et de moellons équarris. Voûte

colonnes engagées et nervures moulurées badigeonnées avec de nombreuses efflorescences et taches d'humidité. Porte de la tour d'escalier très vétuste, masquée par un rideau.

- installation électrique et appareils de chauffage semblables à ceux en place dans la nef.

c. Avant chœur

- sol en dalles de pierre.
- murs badigeonnés avec quelques reprises d'enduits, très importants vestiges de peintures murales (cf. étude Christian Morin).

- installation électrique obsolète, tableau, disjoncteur et tableau des cloches avec câbles apparents.

- autel majeur (XVIII^e siècle) et son estrade. Mur cloison séparative de l'ancien chœur transformé en sacristie, en parpaings de pierre.

- présence de fissures à l'est de la coupole.

d. Chœur (sacristie)

- sol ancien en dalles de pierre, état médiocre, présence de mousses et d'humidité importante (surtout à l'angle nord-ouest). Couleurs d'ocre au revers de la cloison séparant le chœur de l'avant chœur, enduits déplaqués, fissures et raccords en ciment gris sur la voûte en berceau et les murs diaphragmes.

- installation électrique dangereuse.

- présence importante de peintures murales selon l'étude de Christian Morin.

IV. Analyse des désordres structurels

1. Le chevet. La voûte

a. Structure

Le relevé architectural en coupe, et l'examen des fissures anciennes et récentes, ainsi qu'une légère déformation de la courbe de la voûte en berceau font apparaître un fort dévers (de 20 à 28 cm) côté sud. D'autres déformations peuvent également être observées à l'angle sud-est et au nord. Toutes ces fissures témoignent d'une forte poussée transversale de la voûte en berceau. Les architectes romans avaient choisi un élégant jeu d'arcatures, placé à l'extérieur pour reprendre cette poussée, ce qui peut sembler tout juste satisfaisant compte tenu de l'épaisseur de la voûte et de l'absence d'arcs doubleaux faisant fonction de raidisseur.

Cette disposition se raccorde très bien à l'avant chœur couvert par une coupole sur trompe qui recentre les poussées dans les angles, et qui

concentre les efforts sur les pilastres supports de ces arcs de décharge situés en façade.

Une grossière erreur a consisté à percer une porte et une fenêtre sous l'arcature située le plus à l'est, lors de l'aménagement en sacristie de l'ancien chœur.

On constate que les déformations sont les plus sensibles au sud, là où le mur est le moins épais et les pilastres les plus fins.

Au nord et sous le clocher, la masse des murs, le couvrement en coupole, la construction ou l'élargissement des contreforts, le recentrement des poussées par la charge des angles du clocher contribuent à ramener les charges dans les fondations.

Enfin, vétusté, déformation progressive et enlèvement d'un bâtiment puis d'étais situés entre le presbytère et le chevet n'ont pu qu'accentuer ce grave désordre structurel.

Les travaux réalisés en 1974 et suivis par Jean Beauchamps, s'ils n'ont pas résolu au fond la reprise des poussées, ont momentanément stabilisé l'édifice en redonnant de la cohésion aux maçonneries et confortant la charpente.

Les travaux récents de tranchées EDF, s'ils ont montré l'excellente qualité des fondations et du sous-sol, ont néanmoins perturbé l'effet de reprise latérale des poussées par les sols, et ainsi suffit à affaiblir un équilibre trop précaire.

b. Humidité

L'humidité latente particulièrement spectaculaire dans ses effets sur les sols et bas de murs de l'ancien chœur est essentiellement due aux remontées d'humidité par les sols à l'absence de reprise des eaux pluviales et au confinement de ce volume d'air ni chauffé ni ventilé.

2. Avant chœur et clocher

Pas de problèmes structurels majeurs. Vétusté générale des murs et sols, comme du beffroi. Dégradations dues à la présence de volatiles dans le clocher. Problèmes d'humidité moins prenants que dans le reste de l'édifice.

3. Nef

a. Problème structurel pour la voûte en briques fragile par nature et particulièrement sensible aux fuites en toiture à cause du liant en plâtre. Absence de chemin de comble, passage direct sur la voûte en briques, trop fragile, pour l'accès au clocher.

b. Problème d'humidité au droit de chaque contrefort dont les couronnements reçoivent les eaux pluviales du toit.

Niveau de sol intérieur de l'église plus bas que la place, absence de grille de seuil et de contre-pente suffisante à l'entrée.

V. Projet de consolidation et de mise en valeur

On se propose d'établir un programme de travaux en trois temps : consolidation du chevet, réfection et mise en valeur de la nef et la chapelle nord et réfection et mise en valeur de l'édifice roman et ses peintures murales.

1. Consolidation du chevet

L'essentiel de la consolidation passera par la mise en place de trois tirants enserrant des barrettes horizontales avec retour en épingle au niveau du chevet et de la coupole.

Ces barrettes seront placées légèrement au-dessus de la naissance de la voûte, au niveau de la rotule de déformation et reliées par des tirants métalliques à tension réglables.

Afin de préserver l'aspect extérieur de l'architecture, les barrettes en béton armé assez larges mais de faible épaisseur seront placées juste à l'arrière du parement extérieur, derrière le plan de l'arcature. L'étalement complet de cette partie de l'édifice sera réalisé à l'extérieur en éperon sur les contreforts et avec un cintrage des arcs et, à l'intérieur, par mise sur cintres de l'ensemble de la voûte en berceau.

Une protection des peintures murales (préconsolidation) et bouchement des fissures seront réalisés après étude par un restaurateur spécialisé.

L'extrados de la voûte sera examiné, dégagé et consolidé. En complément de cette consolidation, on effectuera la démolition du cloisonnement séparant la sacristie de l'avant chœur (restituant ainsi l'architecture et le sens de cet édifice), une protection anti-volatiles par filets dans le clocher, et la pose de vitraux dans les baies romanes du chœur.

Enfin, il sera proposé à la municipalité, de reboucher et effacer la porte et la fenêtre les plus à l'est (façade sud), afin de conforter ce mur affaibli et de retrouver la disposition romane de l'ancien chevet.

2. Etude et sondages archéologiques avant dépose des sols de l'intérieur de l'église

Alors qu'une étude archéologique a été faite sur le parvis sud de l'église, le sous-sol intérieur de l'église n'est pas connu.

A la demande et sous la surveillance du service régional d'archéologie, une série de sondages sera effectuée lors de la dépose et la réfection projetée de sols intérieurs.

Un décaissement de 0,4 m est en effet prévu pour refaire les sols et mettre en place un chauffage bien adapté à ce type d'édifice.

Il est en effet probable que ce sol recèle des sépultures.

3. Réfection et mise en valeur de la nef

a. Protection contre l'humidité

- mise en place de gouttières demi-rondes et descentes EP en cuivre qui s'harmonisent bien avec la tuile et la pierre locale.

- amélioration de l'étanchéité des contreforts par insertion de bandes de plomb légèrement pentées dans les joints situés sous le nez des têtes de contreforts, sous la zone exposée à la pluie.

- mise en œuvre d'un dispositif de récupération des eaux de pluie et de ruissellement (drainage, piège à eau, réseau EP) raccordé au réseau communal pour la façade sud. Ce dispositif viendra en complément de celui réalisé par la DDE pour la place en 1997.

b. Réfection des sols, murs et plafonds

Sols : remplacement des sols ciment par des dalles de terre cuite très claire, en larges carreaux posés en diagonale. Permet de réaliser une isolation du sol et un chauffage basse température.

Plafonds : la voûte brique et plâtre peut être restaurée à l'identique, pérennisant ainsi une disposition du XIX^e siècle relativement fragile et d'une architecture apocryphe. La restitution de voûtes gothiques très coûteuse est rendue impossible par la charpente actuelle. Je préconise la restitution d'un plafond lambrissé, assez fréquent en Dordogne, attesté par les archives et l'observation d'abouts de poutres noyées dans les murs gouttereaux. Cette disposition aurait pour avantage la solidité, un entretien plus simple et de meilleures qualités acoustiques.

Murs : une réfection d'enduit à la chaux, au plâtre ou un badigeon épais sera réalisée en fonction des observations à confirmer du restaurateur de peintures murales. La chapelle nord sera réendueite et les pierres réharmonisées par des eaux fortes à base de chaux.

Electricité : remise aux normes de l'installation électrique avec création d'une niche dans l'angle sud-ouest de la nef en effaçant la filerie.

Mobilier et menuiserie seront réparés et entretenus en place à l'occasion de cette campagne de travaux.

c. Réfection et mise en valeur du chœur

Peintures murales : la consolidation de la voûte aura pour effet indirect la dépose du cloisonnement de l'ancienne sacristie, la possibilité d'entreprendre une restauration complète des peintures murales, tout en assurant de bonnes conditions de conservation. En effet, le dynamisme économique de la commune d'Atur au sein de l'agglomération de Périgueux, à proximité de deux sorties de la future autoroute A89, doit permettre une utilisation tant culturelle que culturelle et touristique.

Aménagement du chœur : il sera donc proposé, outre la restauration des peintures, la dépose-repose du dallage avec installation d'un chauffage basse température, et, en liaison avec le clergé (commission d'art sacré), la commune et la conservation des Antiquités et objets d'art, un nouvel aménagement liturgique. Il conviendrait en effet de déplacer l'autel jusqu'au mur du chevet pour donner toute son ampleur à cet espace.

Création d'une porte : pour des raisons de fonctionnement et de sécurité du public, il apparaît souhaitable de recréer une porte secondaire dans le mur sud de l'avant chœur, dans l'axe de la baie romane, destinée à remplacer la porte de la sacristie à reboucher. La zone de mur concernée, très peu large et non porteuse, sans décor mural, semble se prêter à une telle création réalisée avec les pierres de l'ancienne porte de la sacristie.

Une demande de permis de construire doit être faite pour tous travaux sur un édifice inscrit à l'ISMH avec avis conforme au directeur régional des affaires culturelles, conservation régionale des monuments historiques, et service régional de l'archéologie en cas de fouilles.

F.G.

Bibliographie et sources

- Secret (Jean), *Périgord roman*, Zodiac.
- Oursel (Raymond), *Invention de l'architecture romane*.
- Actes du congrès archéologique Périgord Noir, 1979.
- Delluc (Brigitte et Gilles), "A propos de quelques coupoles atypiques du Périgord", *B SHAP*, t. CXXXVI, 1999, p. 223-240.
- A.D.D., série O et série T.
- Archives du service départemental de l'architecture et du patrimoine.
- Daniel (Jean-Jacques), *Etude de la ZPPAU d'Atur*.
- Morin (Christian), *Etude des peintures murales d'Atur*.

Avec les auteurs de la Société : de l'écriture au livre (suite)

par Marie-Pierre MAZEAU-JANOT

Nous remercions notre collègue Christian Bonnet de nous avoir signalé, qu'à la suite de G. Lavergne, il avait, lui aussi, prolongé la féconde entreprise de A. de Rouméjoux, P. de Bosredon et F. Villepelet, en publiant en 1979 une *Bibliographie occitane du Périgord, des troubadours à nos jours, compléments et additions à la bibliographie générale du Périgord* (tome I, ouvrages généraux sur les troubadours. 1979, Béziers).

A la suite de la bibliographie publiée dans notre précédent *Bulletin*, il nous semble opportun de rappeler les deux ouvrages magistraux que notre estimé collègue Jean-Marie Bélingard (†) a fait éditer peu avant de nous quitter.

• **BELINGARD (Jean-Marie)**

Le Périgord des maisons fortes (et al.). 1999, Pilote 24 éd., Périgueux.

Saint Pierre, couvrant le pays de belles demeures, trouva sa besace un peu vide lorsqu'il se rendit au-dessus du Périgord. Alors, il retourna son sac, et des poussières s'en échappèrent.

Voilà pourquoi, dit-on, le Périgord est le pays des mille et un châteaux. Mais avant les châteaux, manoirs ou gentilhommières, il y eut les maisons fortes. D'abord simple tour en bois, puis fortin de pierre, enfin demeure d'un vassal montant la garde pour son suzerain. Au fil des siècles de tourmente, il fallut bien résister au hasard des grandes compagnies, à la rapine de quelques convoiteurs. On se fortifia pour protéger ses maigres biens, ses pauvres gens, sa douce épouse. Les temps devenus plus cléments, on s'ouvrit vers la lumière, ce qui donne ces demeures de style très composite, pleines de charme.

Plus de deux cents maisons sont répertoriées, accompagnées de splendides illustrations.

L'auteur a mené un travail d'investigation sur plusieurs années.

Le Périgord des chartreuses (et al.). 2000, Pilote 24 éd., Périgueux.

Par le passé, les auteurs d'études sur l'architecture périgordine ont un peu confondu châteaux, manoirs ou gentilhommière et maisons fortes. Les chartreuses méritaient à elles seules un très grand chapitre. C'est chose faite pour ces résidences de plaisir, ces demeures où nous passons de la construction verticale à l'horizontale. Avec leur corps de logis allongé, les pavillons en retour d'angle, les lanternons ou encore les toitures à la Mansard, de la grande diversité de leur construction se dégage un charme inouï. Pour bien marquer que nous sommes en Périgord, les chartreuses ont souvent un vignoble qui leur est attaché.

Plus de deux cent cinquante maisons sont répertoriées, accompagnées de splendides illustrations.

M.-P. M.-J.

Excursion du 8 septembre 2001

Commentaires par Alain Ribadeau Dumas

Le 8 septembre, avec notre président, nous étions une centaine à visiter quelques sites “authentiques” du pays beaumontois.

A Bannes, d’abord, c’était Mlle Le Masson qui nous accueillait pour l’ultime visite de “son château”, qui vient d’être vendu : visite passionnante, mais émouvante aussi.

Bannes est, pour Christian Corvisier, (*Monuments en Périgord*, actes du congrès archéologique de France, 156^e session, 1998, Paris, Société française d’archéologie, 1999, p. 351), “l’archétype idéal de la demeure seigneuriale périgourdine, d’après la guerre de Cent Ans”. Construit d’un seul jet, de 1495 à 1515, par un Gontaut-Biron, puis propriété au XVI^e siècle de la famille de Losse, il a l’allure d’une forteresse gothique, mais enrichie de détails dus à la Renaissance, par exemple les six belles lucarnes, tournées vers l’extérieur. Il épouse la forme du monticule rocheux, avec ses logis et tours disparates, qui forment un ensemble très harmonieux, coiffé de ses grandes toitures aiguës. La poterne, gardée par le pont-levis (sur un fossé sec), des mâchicoulis et de nombreuses canonnières, ouvre sur la petite cour, avec son puits. C’est alors, contrastant avec l’extérieur sévère du château fort, une suite de logis, largement ouverts par de belles fenêtres à meneaux. Au fond de la cour, la porte d’entrée, très soignée, donne accès à plusieurs salles et à l’escalier d’honneur. Le noyau de sa vis est ornée d’une spirale et l’envers de marche délardé en “éventail”. Le plus remarquable est, dans la grande salle, l’imposante cheminée Louis XII, ornée - comme les lucarnes -

de bâtons écotés. Très décorée, elle porte aussi une accolade aux armes des Gontaut-Biron, surmontée d'une figure d'Indien. Son manteau est divisé en quatre registres horizontaux, qui se prolongent sur le mur attenant et qui sont décorés de cordelières, et des initiales A et H. Ces initiales d'Anne de Bretagne et Henri II sont sculptées aussi sous la belle voûte d'arêtes de la petite chapelle. Une autre décoration du château présente pour nous un intérêt particulier. Lisant le compte rendu de la visite de Bannes en 1890, par la S.H.A.P., Mlle Lemasson y voit citées des peintures murales dans une tour, inconnues par elle. Après recherches et sondages, elles furent mises au jour, en partie, par suppression du badigeon qui les recouvrait, et les avait fait oublier, sauf de la S.H.A.P. ! Leur sujet serait ésotérique.

Après Bannes, nous visitons Beaumont, où la structure de la bastide, fondée en 1272 par Edouard I^{er} d'Angleterre, qui en fit le siège de sa sénéchaussée de Périgord-Limousin-Quercy, est restée très proche de ses origines. Ceci fut mis en évidence par P. Garrigou Grandchamp.

Conçue pour abriter des gens ordinaires, tous égaux, le sol fut divisé en "lanières" égales (parcelles de 7,5 m x 15,5 m), bordées sur leurs quatre côtés par les rues, carreyroux, et entremis (0,20 à 0,40 m de large), se coupant à angles droits. Chaque "lanière" fut entièrement construite, le seigneur fournissant les matériaux, alors que les granges et jardins furent établis hors de la ville fortifiée. Près de la porte du Luzier, une dizaine de maisons contiguës présentent leurs façades de moyen appareil, surmontées de murs écrans, leurs parcimonieuses ouvertures, en arc brisé ou seulement fente d'éclairage, à peu près intactes. Les évacuations d'eau et de latrines étaient dirigées sur les "entremis", comme la pluie assurant leur seul nettoyage. L'eau potable provenait de puits, souvent dans les maisons.

La place centrale de Beaumont a perdu quelques "couverts" (il n'en reste que 7), passages abrités par les maisons, dans l'alignement des rues. Au XIV^e siècle, Beaumont avait une population d'environ 1 000 habitants, à peu près égale à celle d'aujourd'hui.

L'église fortifiée, du XII^e siècle et du début XIII^e siècle, faisait partie, par son chevet plat, de l'enceinte de la ville. Ses deux tours sont l'une le clocher, l'autre un véritable donjon. Entre celles-ci, l'élégant portail à cinq voussures, est orné d'une frise, sculptée entre autres des symboles des quatre évangélistes, l'aigle, l'ange, le bœuf et le lion. Une belle rosace du XIV^e siècle domine cette frise. Intérieurement, l'église de grandes dimensions, plusieurs fois saccagée, puis restaurée est couverte de voûte en briques et plâtre, refaite au XIX^e siècle sur le modèle de celles du XIII^e siècle, suite à l'effondrement des voûtes en pierres.

La sortie de Beaumont nous a permis de voir la belle maison de Léo Testut (bienfaiteur de notre société), qu'il nous légua, avec le dolmen du Blanc. Son héritage (deux maisons qui furent vendues) permit l'achat du

siège actuel de notre Société. Le dolmen, situé à Nojals-et-Clotte, resté propriété de la S.H.A.P., est de grande dimension et bien conservé ; sur un petit monticule, il est visible de la route. Notre compagnie en étant devenue propriétaire, deux pierres furent redressées sur son pourtour, l'une à l'extrémité ouest, qui lui donne, à tort, l'allure d'une allée couverte. Au XIX^e siècle, il fut étudié par Jouannet en 1808, Taillefer en 1821, puis Alexis de Gourgues et Léo Drouyn en 1876. Lors de fouilles en 1933, de grandes quantités d'ossements humains y furent trouvées.

Nous espérions visiter le château de Montferrand sous la conduite de Mme de Montferrand. Malheureusement, elle fut retenue à New Delhi, où notre collègue M. de Montferrand est ambassadeur, et, néanmoins, elle eut la gentillesse de nous faire ouvrir son château, et de nous confier à M. Fourmeau qui fut un bon et aimable guide.



Au château de Montferrand

Ce château, jadis importante place forte des seigneurs de Gontaut-Biron, puis de Montferrand, comprend une enceinte fortifiée de huit tours, dans laquelle se trouve le remarquable donjon rectangulaire du XII^e siècle. Alors que le reste de la forteresse a souffert des occupations successives et de la recherche de matériaux pour construire, le donjon, lui, est resté étonnamment fier et beau, authentique. Ses hauts murs, de moyen appareil régulier, sont percés de quelques baies géminées, de la porte en arc brisé.

Seules modifications du siècle dernier, quelques ouvertures rectangulaires le rendent plus habitable. Car il est habité, ce qui est rare, pour une construction de cette époque.

L'intérieur se divise en quatre niveaux, de chacun une grande salle, plus un cabinet. Le dernier niveau supporte une belle voûte en berceau, renforcée par un arc doubleau. Les deux cheminées des niveaux 2 et 3, très simples, sont logées entièrement dans les murs, l'une au sud, l'autre au nord. Subsistent aussi les latrines, ou "échauguettes de déshonnêteté" d'après Jean Secret.

Dans l'enceinte du château, une maison du XVI^e siècle abrite un adorable oratoire, petit mais de grande qualité avec ses voûtes d'arêtes. Il cache, dit-on, le suaire de Cadouin.

Notre dernière visite fut pour le charmant village de Saint-Avit-Sénieur, jadis fortifié, groupé autour de son abbaye, avec son imposante église des XII^e et XIII^e siècles. De grandes dimensions - pour accueillir les pèlerins de saint Avit, enterré "sur ce mont" en 1118 - cette église est plus belle que jamais, depuis sa dernière restauration, terminée en 2000. En travaux depuis 10 ans, pour consolider sa voûte et leurs piles, elle fut débarrassée des épais chemisages (1 m) qui soutenaient, depuis le XVI^e siècle, les 2 piles nord-ouest et sud-ouest du chœur.

Alors est apparue la nef dans toute sa pureté, avec ses murs gouttereaux soutenus par des arcs d'applique, en plein cintre, ses trois voûtes bombées, et son chevet plat. Sous un chemisage, était caché l'accès d'un escalier menant à la coursière, qui demeurera inutilisé par suite de la consolidation de la pile sud, qui le renferme. L'importance des piles carrées portant les voûtes donne à penser qu'elles ont été prévues pour recevoir des coupes, probablement jamais réalisés. Malgré ses nombreux saccages, notamment par les protestants, l'église, remarquable, laisse voir des peintures murales, et sur ses voûtes, du XVI^e siècle. Sur voûte, il s'agit de motifs géométriques, alors qu'apparaissent sur le mur nord la représentation, très rare, de beaux tapis suspendus, très colorés.

Attenants à l'église, se trouvaient les bâtiments de l'abbaye, dont subsistent, du XII^e siècle, la sacristie, et une admirable salle capitulaire, dont les voûtes d'arêtes furent remontées dans les années 1950-1960. Elle abrite un petit musée rassemblant des objets, sculptures, provenant de fouilles de l'abbaye. S'y trouve aussi un squelette, du XII^e siècle orné de deux coquilles, prouvant que cet homme revenait du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Les autres bâtiments de l'abbaye, y compris le cloître, ont disparu, sauf le presbytère, aménagé au XVII^e siècle, mais sur des bases romanes. Orné d'une galerie extérieure, il a fière allure.

Notre promenade d'automne en pays beaumontois, toast du président, par Pierre Pommarède

“En ce 8 septembre - que l'on appelait en Périgord Notre-Dame de septembre - nous sommes donc partis à la découverte du pays beaumontois. Beaumontois comme notre restaurant. Je résumerai, peut-être trop vite, en trois mots notre équipée : une cordelière, un dromadaire, un saint.

Nos cars pacifiques et nos voitures personnalisées ont rejoint Bannes. Cette vieille et belle demeure a l'habitude des invasions : en 1409 par les Anglais, 1442 par les Français, 1575 par les Réformés. Notre assaut et nos attaques au-delà des douves ont été plus pacifiques.

Dans l'étonnante beauté de cette vallée où l'eau claire de la Couze alimente les papeteries et nourrit les écrevisses, nous avons franchi le lys et l'hermine du portail, admiré l'une des cheminées les plus belles du Périgord. Il y a des évêques qui avaient autant de goût que de moyens. Une cordelière y relie les noms de Louis XII et d'Anne de Bretagne, tout comme la sympathie et l'amitié de nos collègues se tressent petit à petit par nos réunions et nos excursions. Mademoiselle Le Masson, notre collègue, à la veille de son départ, a droit à notre reconnaissance vive et cordiale.

Une cordelière, un dromadaire

Beaumont aussi a l'habitude des assauts. La bastide, ses cornières, ses vieilles portes en ont vu d'autres. Mais c'est au-dessus de la porte d'entrée de l'église qu'il faut lever son regard. Si vous avez des yeux de carabiniers, vous distinguerez une frise, la plus étonnante de la Dordogne qui mélange les monstres et les fous, une petite sirène qui sourit en se voyant si belle en son miroir, et tout à fait inattendu, un dromadaire, une cloche en sautoir, qui caracole parmi tout ce petit monde, comme dans la comptine que nous chantions il y a des décennies.



*Alain Ribadeau Dumas,
notre conférencier à Beaumont*

Ce dromadaire est insolite. Le Périgord n'est pas la route habituelle des caravanes chamelières, encore que les érudits savent le passage à Périgucoux de ruminants à bosses conduits par Gondoald, fils naturel de Clotaire I^{er}, en 584.

Ce dromadaire arrive, non pas du désert, mais de la vie de saint Front. La bastide et l'église étaient sous le vocable de l'évangéliste du Périgord, sa fête, le 25 octobre, était grandement célébrée, et vous n'avez pas manqué de remarquer, dans l'église, son sourire sous la mitre de pierre. Dans la vie de saint Front, gambadent des chameaux venus le ravitailler, près de Lanquais, dit-on, et faisant tintinnabuler leurs clochettes pour avertir le pieux ermite et ses compagnons.

Avec les monstres engoulants, les androphages, les griffons et les sirènes, les éléphants de la Chapelle-Saint-Robert, voici un bon chapitre de l'Arche de Noé romane du Périgord que je compte vous narrer quelque jour.

Comment, à Beaumont, à Saint-Avit, oublier le mécène de notre Société, le professeur Testut ? Il nous a légué le dolmen de Nojals-et-Clotte, des espèces sonnantes qui ont trébuché dans l'escarcelle du marquis de Fayolle lorsqu'il nous a vendu, en 1931, l'hôtel de la rue du Plantier.

Une cordelière, un dromadaire, un saint.

Tout à l'heure nous reprendrons notre caravane vers l'église de Saint-Avit-Sénieur, Saint-Avit-le-Vieux, je veux dire Saint-Avit-Sénieur ou Saint-Avit-Sénieur : une église remarquablement restaurée.

L'on vous y fera remarquer des inscriptions anciennes relatant le transfert de saint Avit le 21 mars 1118, c'était avant-hier.

Mais avant d'évoquer son décès et d'admirer l'église bâtie en son honneur, peut-être voulez-vous savoir qui était ce pieux personnage, instruit et cultivé, soldat malgré lui dans l'armée d'Alaric, roi des Wisigoths vers l'an 500. Fait prisonnier, durant dix ans dans sa geôle il réfléchit.

Car que faire en un gîte à moins que l'on ne songe ?

Il réfléchit et se convertit. Il ne mange plus qu'une fois par semaine, recueillie - comme saint



*Le Dr Blondin,
notre guide à Saint-Avit-Sénieur*

Gilles - les biches blessées, multiplie les miracles, sauve du poison un petit camarade, pétrifie un voleur venu lui ravir le miel de ses ruches.

Il a le mal du pays, revient à Bannes, vit dans la forêt de Rouffiac où il meurt, secondé par son second, saint Secondin, un ancien soldat converti lui aussi ; ils devaient avoir tous deux un bon aumônier militaire.

Vous ne connaissez pas saint Secondin ? Comme votre catéchisme est loin. Sans perdre une seconde, faites dix kilomètres, allez à Varennes. Il vous recevra avec casque, heaume, épée et bannière. Une bannière sur laquelle il y a une devise *Ense et aratro*, comme celle du maréchal Bugeaud. On ne sait trop qui a copié l'autre.

La clef de l'église est dans la maison d'en face, mais attention, on est vigilant. J'ai entendu la bedeaute dire à son mari inquiet : "Tu as donné la clef à ce vieux ?", laquelle d'ajouter : "M'en fouté bramen. J'ai relevé le numéro de sa voiture."



M. Fourmeau, régisseur du château de Montferrand-du-Périgord

Chers collègues, vous êtes admirables. Non seulement vous vous entassez, aux limites du confort, dans notre hôtel chaque mois - 145 personnes mercredi - mais encore en guise de digestif vous écoutez avec une résignation remarquable les propos d'un président bavard.

Il ne me reste plus qu'à m'unir à vous pour remercier tous ceux et toutes celles qui ont préparé pour vous cette excursion : nos amis Ribadeau Dumas, notre trésorier, M. Bernard, bien secondé par son épouse que nous

n'appellerons pas secondine, Mme Rousset qui est de tous les dévouements, et le docteur Blondin de toutes les sciences. Sans oublier la direction et le personnel de cet hôtel où nous avons accroché les rênes de nos autobus : les ermites, saint Avit, saint Secondin et autre Front, ont ceci de bien qu'ils nous ont valu des monuments remarquables mais qu'ils n'ont imposé à personne, fort heureusement, leurs régimes diététiques."

P.P.

Photographies A. Bélingard et S. Pommier.

NOTES DE LECTURE

Patrimoine et paysages culturels, actes du colloque international de Saint-Emilion 30 mai-1^{er} juin 2001, Bordeaux, éd. Confluences, 2001, 352 pages.

Le site de Saint-Emilion en Gironde est inscrit sur la liste du patrimoine mondial. C'est dans ce cadre privilégié que se sont retrouvés, le temps d'un intéressant colloque organisé par l'association Renaissance des cités d'Europe, des spécialistes du paysage venus du monde entier.

Mais qu'est-ce qu'un paysage culturel ? D'après l'article 1 de la convention du patrimoine mondial, les paysages culturels représentent les "œuvres conjuguées de l'homme et de la nature".

Philosophes, sociologues, architectes, urbanistes, géographes, ingénieurs, enseignants, artistes, représentants d'associations, mais aussi responsables de collectivités publiques locales, régionales, nationales et internationales se sont mobilisés autour des questions multiples posées par le patrimoine paysager. Les expériences heureuses sont nombreuses et les échecs plus nombreux encore.

Car le paysage renferme les marques du temps et des civilisations, qui ont façonné peu à peu, de siècles en siècles, notre environnement quotidien. La recherche d'un équilibre entre les exigences d'une stricte conservation et les nécessités de la vie présente était au centre des débats.

Les actes ici publiés doivent inviter chacun à poursuivre la réflexion sur un sujet qui intéresse directement l'avenir de nos sociétés et de leur patrimoine.

Gérard Fayolle, *Les nouvelles ruralités, les villages et la mondialisation*, Bordeaux, éd. Sud Ouest, 2001, 256 pages.

Le débat sur la ruralité, lancé depuis quelques années seulement, porte à la fois sur la protection du patrimoine culturel et la sauvegarde des milieux naturels, sur la démocratie locale et la décentralisation.

Assez paradoxalement, c'est au sein de notre civilisation millénaire que se posent avec acuité les grands problèmes contemporains : qualité des paysages, avenir des espèces, nature des aliments, protection de l'air et de l'eau, etc.

La société rurale est au carrefour de ces préoccupations et apparaît pour beaucoup comme la gardienne de valeurs aujourd'hui menacées.

L'auteur, natif du Périgord et lui-même élu local depuis de longues années, développe une réflexion basée sur l'expérience et l'observation. Pour lui, c'est dans les villages, lieux privilégiés d'une véritable renaissance, que se mènera le combat contre les excès de la mondialisation.

Besse (Robert), Durand (Bruno) et Rudeaux (Jean-Pierre), *Thiviers et son canton*, Joué-lès-Tours, éditions Alan Sutton, juin 2001, 128 pages, illustrations noir et blanc.

Ce chef-lieu de canton, dépendant de l'arrondissement de Nontron, se dévoile entre 1880 et 1930 au temps des premières cartes postales. A cette époque, Thiviers était un gros bourg commerçant, tirant parti de sa situation sur la route nationale.

La présentation de ce recueil de cartes postales s'organise en dix chapitres qui sont le témoignage de la vie thibérienne.

Leclair (Jean-Louis), Malafaye (Christian), *Essais : Savinien Cyrano, Edmond Rostand*, publié et diffusé par Les amis de la Dordogne et du Vieux Bergeracois et l'Amicale des anciens élèves du collège Henri IV et du lycée Maine-de-Biran, septembre 2001, 97 pages, illustrations noir et blanc.

Pour satisfaire leurs curiosités, les Amis de la Dordogne et du Vieux Bergeracois et l'Amicale des anciens élèves du collège Henri IV et du lycée Maine-de-Biran ont demandé à Jean-Louis Leclair et à Christian Malafaye d'écrire et d'illustrer un ouvrage consacré à Savinien Cyrano et à Edmond Rostand.

La première partie de cet essai nous fait mieux connaître les origines, la vie et les œuvres de Savinien Cyrano avec l'aide d'une documentation importante et de nombreuses illustrations.

La seconde partie quant à elle s'articule autour de la fabuleuse et tragique existence d'Edmond Rostand. Du panache à la gloire, l'auteur par une analyse vivante et fouillée nous offre l'occasion de redécouvrir la virtuosité de ce poète et auteur dramatique.

VIENT DE PARAÎTRE

par Brigitte et Gilles DELLUC

<p>Pierre Vidal, <i>L'art rupestre en péril</i>, Pilote 24 édition, Périgueux, septembre 2001, 127 p., 240 x 310.</p>

Vient de paraître un superbe ouvrage signé et richement illustré par notre collègue Pierre Vidal sur les problèmes que pose la conservation de l'art rupestre.

En de très nombreux points du monde sont conservés des vestiges de cet art des rochers, des abris et des grottes. Leur découverte par le monde savant et par le grand public est un phénomène très récent, puisqu'il date de moins d'un demi-siècle. En même temps que ces œuvres étaient reconnues comme témoignages essentiels de l'activité et de la pensée de l'Homme au cours de son histoire et de sa préhistoire, elles étaient mises en péril par la simple venue des visiteurs. Cette menace s'ajoute aux risques de dégradation naturelle due tout simplement à l'évolution géologique des roches sur lesquelles elles sont tracées.

Le Laboratoire de recherche des monuments historiques de Champs-sur-Marne, dans le domaine de l'art rupestre, a pour objectif l'analyse des différents types de supports rocheux décorés, l'inventaire des agressions naturelles et anthropiques susceptibles de les détruire et la mise au point de techniques pour tenter de les sauvegarder et de les conserver. Ces travaux de conservation s'inscrivent dans l'esprit de la charte internationale de Venise qui exige le respect des œuvres et de leurs matériaux d'origine et qui interdit l'emploi de techniques ou de produits non réversibles.

Après avoir travaillé au laboratoire souterrain de Moulis, où il s'est intéressé aux conditions d'évolution de la calcite et à la faune du monde

souterrain, Pierre Vidal a rejoint le laboratoire de Champs-sur-Marne et y a fait une grande partie de sa carrière. C'est cette expérience qu'il a voulu faire partager au grand public.

Le point de départ se situe dans les grottes de la Dordogne que Pierre Vidal explore depuis 1951 avec le Spéléo-Club de Périgueux. Il sera le président de cette association durant les années 60, après le départ à l'étranger de son président fondateur Bernard Pierret.

Les risques de dégradation des œuvres de la grotte de Lascaux ont conduit à sa fermeture en 1963 et une commission scientifique a été créée pour tenter de la sauvegarder. C'est à ce moment-là que le jeune Pierre Vidal est mis à la disposition du ministère des Affaires culturelles par le C.N.R.S. pour collaborer à l'étude des procédés de conservation des œuvres d'art des grottes préhistoriques.

L'une de ses premières tâches concerne la grotte de Font de Gaume qu'il a pour mission de nettoyer : les algues sont éliminées en bénéficiant de l'expérience acquise à Lascaux ; pour les dépôts noirâtres, "manifestement peu naturels", qui encrassent les couloirs de la cavité et qui occultent certaines surfaces ornées, et pour les dépôts d'argile et certains voiles de calcite, des techniques de lavage et de décapage par des procédés mécaniques et chimiques sont mises au point en tenant compte de la nature des parois à nettoyer. Les résultats de cette campagne sont très spectaculaires : le nombre des œuvres pariétales est pratiquement doublé par rapport à l'inventaire du temps de la découverte, une frise de bisons polychromes apparaît pour la première fois aux yeux des visiteurs, de même que de nombreuses et fines gravures invisibles jusque là. "L'exemple de Font de Gaume" est publié dans notre *Bulletin* durant les mois qui suivent (*B.S.H.A.P.*, 1967, p. 154-165). Dans le même temps, l'auteur participe aux travaux de conservation de la grotte de Lascaux et de plusieurs grottes ornées périgordines ouvertes à la visite touristique, comme Les Combarelles, Villars, Saint-Cirq, Rouffignac. Entre autres textes, il publie en collaboration une intéressante plaquette faisant le point sur la conservation de *La grotte de Lascaux sauvegardée* (Editions Lo Trebuc, Bonnut, 1984).

Petit à petit l'auteur sera appelé à participer à des missions au travers du monde, notamment par l'UNESCO, mettant ainsi au service de la conservation de l'art rupestre son expérience à l'origine périgordine.

En termes clairs et en illustrant son propos de clichés appropriés à chaque cas, l'auteur inventorie les causes naturelles d'altération (fragmentation, fissuration, écaillage, érosion éolienne, gélifraction, dépôts superficiels, lichens, mousses, impacts de chutes de pierres) et celles d'origine humaine ou animale (graffiti par grattage, par dessins, par peintures, rayures dues au brossage, résidus d'estampage, de moulage, altérations industrielles, action des animaux). Le problème de la conservation

de l'art rupestre se pose en fait partout dans le monde, selon des termes à peu près identiques. C'est un problème considérable, difficile à régler de façon satisfaisante. Sur quelques sites majeurs, on tente de ralentir l'inexorable érosion et les spécialistes français sont souvent appelés sur place pour tenter de trouver des solutions aux situations spécifiques. Une carte planisphère très claire avec les principaux sites (p. 18 et 19) montre l'ampleur du problème.

Pour éclairer son propos, Pierre Vidal choisit trois exemples significatifs, parmi les missions auxquelles il a participé. Il les présente et les commente avec de nombreux documents photographiques : en Sibérie, dans la région de l'Altaï, les gravures ornent de grands rochers à l'air libre, soumis aux intempéries, dans une région au climat contrasté et rigoureux ; au Tassili, en Afrique du nord, dans un climat saharien, les peintures et les gravures rupestres sur des rochers ou dans des abris ont à souffrir des intempéries (érosion éolienne, gélifraction), mais aussi des actions humaines néfastes (mouillage des œuvres peintes pour en faire ressortir les couleurs, traces d'estampage effectué sans précaution, noir de fumée de feux de camp) ; sur l'île de Pâques, dans un climat tropical, les statues, les gravures et les peintures rupestres sont soumises à l'érosion marine et à l'humidité (érosion météorique et action des embruns marins, pollution algale et fongique, infiltrations), mais aussi aux dégradations dues aux visiteurs, même dans les parties reculées des grottes (éclatements de la roche dus à des projectiles, repeints, traits rehaussés à la craie).

L'Art rupestre en péril est une salutaire mise en garde contre l'indifférence qui pourrait nous laisser sous-estimer les risques d'altération de ce patrimoine rupestre. Certes, les principaux acteurs en sont incontestablement naturels et l'érosion est inévitable, mais les missions du laboratoire des Monuments historiques montrent qu'il est possible d'en modifier le cours, de retarder la dégradation des œuvres et même parfois de nettoyer leur environnement et de les "restaurer".

En outre, dans presque tous les lieux fréquentés par des visiteurs, des risques d'altération anthropique s'y ajoutent et le livre de Pierre Vidal vient à point pour nous faire prendre conscience de notre responsabilité dans ce domaine. Il met aussi en évidence la responsabilité des préhistoriens à qui revient la mission d'étudier, de conserver l'image (photographies et relevés systématiques), de faire connaître et, souvent, de conserver les dernières traces de ce patrimoine mondial de l'humanité.

Une édition espagnole a paru, en même temps, sous le titre *El Arte Rupestre en peligro* (Creatica Ediciones, Santander).

B. et G. D.

LES PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIETE

- Nos prochaines soirées à 18 h 30 au siège : 9 janvier et 13 mars 2002. Les conférenciers et les thèmes seront annoncés pendant les réunions mensuelles et par la presse locale.

- Notre prochaine assemblée générale ordinaire aura lieu le mercredi 2 janvier 2002. Elle comportera le rapport moral et le rapport financier pour l'année 2001. Conformément aux statuts, si le quorum n'est pas atteint, l'assemblée générale sera reportée automatiquement au mercredi 6 février 2002.

COURRIER DES LECTEURS

- MM. Serge et Dominique Avrilleau (Les Plantes, 24110 Léguaillac-de-l'Auche ; avrilleau.serge@wanadoo.fr) nous informent de leurs observations sur un effondrement de terrain de 4,50 m de profondeur, qui s'est produit au mois de mai dernier à Savignac-les-Eglises chez M. Raynaud, au lieu-dit Fermière (visite effectuée à la suite d'une indication fournie par Mme Annie Herguido) : l'effondrement s'ouvre sur une cavité naturelle du Jurassique, très vite colmatée et ne permet actuellement aucune autre observation géologique ou archéologique. M. Raynaud leur a signalé d'autre part qu'une sépulture d'enfant en sarcophage avait été découverte à 200 m de là en 1936.

- M. Pierre Saumande nous demande d'insérer un rectificatif. Dans le *B.S.H.A.P.*, 2000, p. 570, il faut lire : "P. Saumande envoie deux photos

d'une croix de carrefour, en pierre, à Coulaures" et non à Cubjac, comme signalé par P. Pommarède. Ces photographies illustraient un dossier concernant la destruction de cette croix de chemin.

DEMANDE DES MEMBRES

- Le colonel Henry de Castellane (Château de La Rigale, 24600 Villeteoueix) recherche toute information sur les zouaves pontificaux d'origine périgourdine.

- M. Gontran du Mas des Bourboux (21 bis, rue de Tivoli, 33000 Bordeaux ; tél. 05.56.52.25.66) cherche à identifier une Marguerite Dumas, du diocèse de Périgueux, guérie à Verdélais en 1645. Sa déclaration recueillie par maître Picard, notaire royal à Bordeaux, est rapportée dans l'ouvrage du R.P. de Rouvray, *Histoire du pèlerinage de Notre-Dame de Verdélais*, Grasset, éditions Bernard, Dinard, 1953, p. 124.



- M. Michel A. Rateau (25, La Barrière, 24150 Mauzac-et-Grand-Castang ; tél. 05.53.22.56.08) cherche à comprendre le décor d'une plaque de cheminée récemment découverte dans une ruine (illustration) et à expliquer les différents motifs : AN FRANSE ; trois fleurs de lys ; un homme à chapeau orné et un lion couronné. Pour Gilles Delluc, il s'agit peut-être d'une des nombreuses taques de cheminée fabriquées avant la Révolution et destinées à l'exportation, notamment vers la Hollande.

AUTRES DEMANDES

- M. Philippe Chiquot (Parricaud, 24650 Chancelade) cherche des informations sur les peintres G. Kohn et Sillof, qui ont travaillé en Dordogne, et notamment à Bourdeilles, pendant les années 1950-1960.

INFORMATIONS

Le Dr Gilles Delluc communique les adresses de quelques sites Internet particulièrement intéressants pour qui recherche des informations administratives liées à l'archéologie ou des livres rares ou épuisés :

- La base de données du patrimoine archéologique :
www.culture.gouv.fr/documentation/merimee/accueil (150 000 notices)

- Les livres de préhistoire (neufs ou occasion) :
<http://perso.wanadoo.fr/archeos-livres.prehistoire>

- Les livres neufs ou épuisés, dans tous les domaines :
www.chapitre.com (serveur très performant)

Si vous utilisez des adresses Internet qui vous paraissent particulièrement utiles, n'hésitez pas à nous les communiquer.

CORRESPONDANCE "PETITES NOUVELLES"

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information par l'intermédiaire des "Petites Nouvelles", écrire directement à Mme Brigitte Delluc, secrétaire générale, 16-18 rue du Plantier, 24000 Périgueux, ou utiliser son courriel : bgdelluc@aol.com.

Tenir compte d'un délai incompressible de deux mois minimum.

Thèmes de nos prochaines livraisons :

- Sur les routes, pèlerins et voyageurs
- Figures du XIX^e siècle
- Procès et affaires
- Moines et abbayes

Ne tardez pas à nous expédier vos articles !

Les textes (avec disquette si possible, et illustrations)
sont à adresser à :

M. le directeur des publications
Société historique et archéologique du Périgord

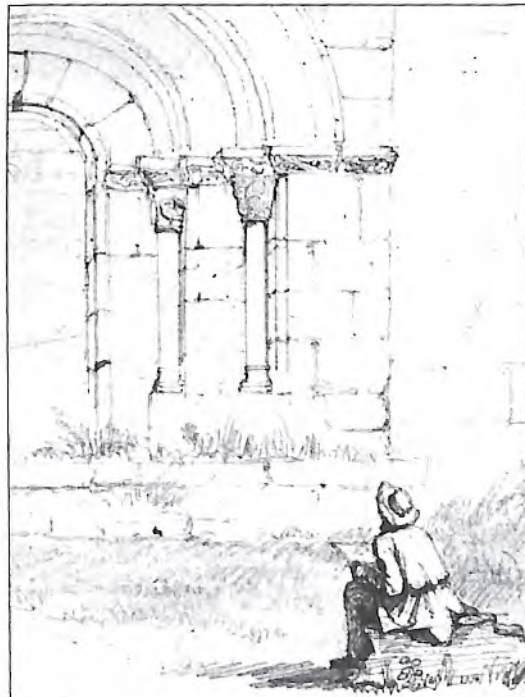
18, rue du Plantier
24000 Périgueux

BRIGITTE ET GILLES DELLUC

Léo Drouyn en Dordogne

1845-1851

dessins, gravures, plans et textes



Disponible en librairie ou au siège de la Société
53,35 € (+ 4,57 € de port)

Edition de la Société historique et archéologique du Périgord
16/18, rue du Plantier 24000 – Périgueux
tél et fax : 05.53.06.95.88

SOMMAIRE DE LA 4^e LIVRAISON 2001

● Compte rendu de la séance du 1 ^{er} août 2001	563
du 5 septembre 2001	569
du 3 octobre 2001	573

Thème : Derrière les pierres, il y a les hommes

● Editorial.....	577
● Contribution à l'étude du Gravettien de l'abri Pataud, (Dordogne) : Etude techno-typologique de l'industrie lithique du niveau 5 : <i>Front</i> , attribuée au Périgordien IV (Leandro E. Leoz).....	579
● Interrogations et réflexions autour de la plaque-boucle de La Fontaine de Girondeau, commune de Léguillac-de-l'Auche (Stéphane Baunac).....	597
● Le suaire de Cadouin et son frère : le voile de sainte Anne d'Apt (Vaucluse). Deux pièces exceptionnelles d'archéologie textile (Brigitte et Gilles Delluc)	607
● Un prieuré oublié : Saint-Martin de Lamonzie (Jean-Jacques Audebert †).....	627
● Un château méconnu du Nontronnais : le Repaire à Saint-Front-sur-Nizonne (Hervé Lapouge)	629
● L'hôtel de Méredieu, 14, rue du Plantier, à Périgueux (Alain Ribadeau Dumas)	641
● Notre-Dame de l'Assomption de Saint-Priest-les-Fougères (Pierre Ortega)	651
● Restauration de l'église Sainte-Anne de Pezuls (Marianne Chevallier)	665
● Restauration extérieure, intérieure et assainissement de l'église Notre-Dame d'Atur (François Gondran)	673
● Avec les auteurs de la Société : de l'écriture au livre (suite) (Marie-Pierre Mazeau-Janot).....	687
● Excursion du 8 septembre 2001 (Alain Ribadeau Dumas et Pierre Pommarède)	689
● Notes de lecture : <i>Patrimoine et paysages culturels, actes du colloque international de Saint-Emilion 30 mai-1^{er} juin 2001</i> ; Gérard Fayolle : <i>Les nouvelles ruralités, les villages et la mondialisation</i> ; Robert Besse, Bruno Durand, Jean-Pierre Rudeaux : <i>Thiviers et son canton</i> ; Jean-Louis Leclair, Christian Malafaye, <i>Essais, Savinien Cyrano, Edmond Rostand</i>	697
● Vient de paraître : <i>L'art rupestre en péril</i> de P. Vidal (Brigitte et Gilles Delluc)	699
● Les petites nouvelles (Brigitte Delluc).....	702

Le présent bulletin a été tiré à 1 400 exemplaires.

Cette livraison a été conçue et réalisée par Jacques Lagrange
et Marie-Pierre Mazeau-Janot, avec la collaboration de la commission
de lecture et de Sophie Bridoux.

**Photo de couverture : L'escalier de l'hôtel de Méredieu, 14, rue du Plantier,
à Périgueux (photographie A. Ribadeau Dumas).**

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin. Il n'est pas nécessaire, pour être publiés, que les travaux aient fait l'objet d'une présentation en séance publique par leur auteur. On est prié d'adresser les textes (et disquette si possible) à : M. le directeur de la publication, Bulletin de la S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 PERIGUEUX. Les manuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Sauf demande expresse, il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter. Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de cinquante exemplaires tirés à la suite. Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.